Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique

Les 5 et 6 mai 1994
Ottawa (Ontario)

10F0011F
1994
C.2

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

PROCÈS-VERBAL

Réunion des 5 et 6 mai 1994

Ottawa (Ontario)

Table des matières

Procès-verbal de la réunion des 5 et 6 mai 1994

1. Remarques préliminaires 1

2. Rapport de Statistique Canada 1

3. Rapports provinciaux et territoriaux 1

4. Questions provinciales et territoriales 1

5. Rapport du Comité du programme 1

6. Estimations de la population : questions en cours 2

7. Secteur des communications et des opérations 2

8. Flux du commerce interprovincial - Initiatives 2

9. Mise à jour - Secteur de la statistique du commerce et des entreprises 3

10. Secteur de la statistique sociale, des institutions et du travail 4

11. Mise à jour - Secteur des études analytiques et des comptes nationaux 4

12. Nomination du Comité du programme 4

13. Autres questions 5

Liste des délégués et des participants 7

Ordre du jour 11

ANNEXES 17

1. Rapport du statisticien en chef du Canada 17

2. Rapport d'activités des provinces et territoires 31
   - Terre-Neuve 33
   - Île-du-Prince-Édouard 35
   - Nouvelle-Écosse 36
   - Nouveau-Brunswick 37
   - Québec 42
   - Ontario 58
   - Manitoba 61
   - Saskatchewan 62
   - Alberta 63

Colombie-Britannique 65
Yukon 72
Territoires du Nord-Ouest 77

3. Rapport du Comité du programme 81
Ordre du jour de la réunion 83
Procès-verbal du Comité 85
Recommandations du Comité du programme 89

4. Prévisions démographiques provinciales et territoriales : questions en cours 91

5. Statcan en direct - Stratégie de diffusion 115

6. Secteur de la statistique sociale, des institutions et du travail 121
Mise à jour de l'Enquête sur la population active 123
Mise a jour sur l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu 126
Mise à jour de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants 133
Mise à jour de l'Enquête nationale sur la santé de la population 138

7. Secteur des services d'analyse et des comptes nationaux 141
Exposé sur l'horizon industriel 143

8. Rapports des comités fédéraux-provinciaux 163
Statistique agricole 165
Statistique des entreprises 168
Recensement de la population 171
Diffusion des données 172
Démographie 173
Statistique du travail 175
Comptabilité et statistique des gouvernements locaux 176
Statistique minérale 177
Comptes économiques provinciaux 180
Statistiques des administrations publiques 181
Données régionales 182
Statistique sociale 183
Statistique des transports 184
Statistiques de l'état civil 186

9. Suivi des questions découlant de la réunion de 1993 . . 187

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DES 5 ET 6 MAI 1994

1. Remarques préliminaires

Le président ouvre la 21e réunion annuelle du Conseil consultatif et souhaite la bienvenue aux délégués.

L'ordre du jour proposé de la réunion de 1994 est adopté sans modification et le procès-verbal de la réunion précédente (3 et 4 juin 1993) est approuvé, après modification.

2. Rapport de Statistique Canada

M. Fellegi informe les délégués que le gouvernement fédéral a décidé de rétablir en partie le financement de Statistique Canada qui avait été réduit dans le budget d'avril 1993.

M. Fellegi passe aussi en revue les principales initiatives de l'année écoulée et présente les programmes permanents et ceux entrepris dans divers secteurs. Le rapport du statisticien en chef figure à l'annexe 1.

3. Rapports provinciaux et territoriaux

Les représentants provinciaux et territoriaux présentent leurs rapports sur l'état actuel et les activités de leurs bureaux de la statistique respectifs. Ces rapports figurent à l'annexe 2.

4. Questions provinciales et territoriales

Au cours des prochains mois, Statistique Canada entreprendra un examen en profondeur des mesures en place au sein des administrations provinciales afin d'obtenir les données qui sont partagées en vertu d'accords prévus par l'article 11 de la *Loi sur la statistique*. C'est le directeur des Services d'accès et de contrôle aux données qui effectuera cet examen, sur une base individuelle, auprès de toutes les organisations provinciales. L'évaluation fera appel aux services d'experts de l'extérieur afin de garantir l'objectivité de l'ensemble. Dans ce cas particulier, Statistique Canada aimerait faire appel aux services d'une personne qui possède l'expérience de l'administration des programmes statistiques. On invite les représentants provinciaux et territoriaux à proposer ou à recommander des candidats.

Une fois l'évaluation terminée, les rapports seront étudiés avec chaque organisation provinciale concernée. Un rapport des résultats d'ensemble sera présenté à la réunion du Conseil en 1995.

5. Rapport du Comité du programme

Wilf Falk a remplacé Tom Beynon comme président du Comité du programme en 1994 en raison de l'indisponibilité de M. Beynon. M. Falk présente un rapport sur le travail du Comité, qui

contient des recommandations touchant le fonctionnement et l'efficience du système des comités fédéraux-provinciaux. Les recommandations sont adoptées, après qu'on y ait apporté les modifications suivantes :

- Les délégués conviennent que les recommandations 6 et 7 de l'annexe 3 concernant le fonctionnement des comités étaient trop détaillées. Il devrait être possible de modifier la date des réunions et de mettre sur pied un comité de programme sans qu'il soit nécessaire de le mentionner dans le mandat du Conseil.

- On convient de plus que le mandat du Comité de la diffusion des données devrait être prolongé de deux ans et faire l'objet d'un examen à ce moment-là. M. Fellegi suggère que le concept de comité de programme soit appliqué à tous les comités, y compris celui de la diffusion des données. Tous sont d'accord.

Le procès-verbal, l'ordre du jour du 2 décembre 1993 et les recommandations du Comité du programme figurent à l'annexe 3.

6. Estimations de la population : questions permanentes

Ralph Joyce, qui est le représentant statistique des Territoires du Nord-Ouest, fait un exposé sur ce sujet. Les documents de cette présentation figurent à l'annexe 4.

7. Secteur des communications et des opérations

Yvon Goulet fait le point sur les initiatives de commercialisation, de facturation et de licence. Il fait remarquer qu'une étude en profondeur de toutes les publications de Statistique Canada vient d'être faite et qu'il faut s'attendre à des changements. On a aussi lancé de nouveaux produits CD-ROM sur le marché. Statistique Canada ne néglige aucun effort pour uniformiser la présentation de tous ses produits électroniques.

Martin Podehl fait une brève présentation sur Internet et StatCan en direct. Les documents de cette présentation figurent à l'annexe 5.

8. Flux du commerce interprovincial - Initiatives

George Courage signale que les travaux pour le modèle du commerce interprovincial de 1990 et le modèle E/S se dérouleront conformément aux prévisions. Le financement de ce travail est limité pour les années futures et il pourrait donc se révéler insuffisant pour que l'on entreprenne la collecte des données dans les secteurs où elles sont médiocres (services, par exemple). À moins que l'on ne trouve des fonds supplémentaires, le groupe devra utiliser principalement les données existantes et

la modélisation. Statistique Canada recherche un financement supplémentaire auprès des ministères fédéraux. Les provinces ont manifesté leur désir de voir ce programme continuer dans les circonstances actuelles en lui apportant leur soutien financier.

Stewart Wells indique que Statistique Canada a prévu un demi-million de dollars à titre de financement permanent de ce programme et qu'il continue de chercher des sources de financement, notamment auprès d'Industrie Canada et d'un consortium des provinces et des territoires. Sous réserve d'une décision finale quant au financement, ce programme devrait devenir permanent, et des tableaux statistiques seront produits tous les quatre ans.

9. Mise à jour - Secteur de la statistique du commerce et des entreprises

Statistique du commerce international : Jacob Ryten indique que Douanes Canada n'est pas prêt de renoncer à ses responsabilités d'intercepter, d'inspecter et de libérer les marchandises et, pour cette raison, de faire rapport sur les importations. On s'attend à ce que Douanes Canada demande aux grands exportateurs et importateurs de fournir un sommaire mensuel, comme c'est déjà très souvent le cas pour les exportations. Statistique Canada devra fournir de l'aide pour obtenir des enregistrements détaillés, résumés sous un format pratique et intéressant.

Programme des créations et des disparitions : ce programme fournit une masse de renseignements sur l'activité économique par province et par branche. Il faut accélérer le processus, construire une série temporelle et une matrice par branche d'activité doit être développée afin de le rendre encore plus efficace.

Investissements en stocks de capital : on ne prévoit aucun changement. Les administrations provinciales et territoriales vont recevoir les documents habituels, de même que les intentions provisoires, réelles et révisées. De plus, on effectuera cette année une enquête pilote de sorte que l'on puisse entreprendre une enquête trimestrielle (comprenant les estimations) l'an prochain.

Révisions de l'indice des prix à la consommation : M. Ryten précise que ce sujet sera discuté en détail à la réunion de juin du Comité fédéral-provincial de la statistique des entreprises.

Intégration des systèmes statistiques du Canada et des États-Unis : une classification nord-américaine sera probablement en place en janvier 1997.

10. Secteur de la statistique sociale, des institutions et du travail

Recensement de 1996 : on suppose à l'heure actuelle que le recensement aura lieu comme prévu.

Test du recensement national (TRN) : les résultats ne sont pas encore sortis, mais les délais de production sont respectés. Les résultats de l'essai feront l'objet d'un examen complet à la réunion de juin du Comité fédéral-provincial du recensement de la population.

Les délégués ont aussi reçu des mises à jour de l'information sur le projet de remaniement de l'Enquête sur la population active, sur l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, sur l'Enquête nationale sur la santé de la population et sur l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants. Les documents s'y rapportant figurent à l'annexe 6.

11. Mise à jour - Secteur des études analytiques et des comptes nationaux

Intégration des comptes provinciaux et nationaux : Stewart Wells brosse une vue d'ensemble des recommandations entourant l'intégration des comptes provinciaux et nationaux. En raison de la nature diversifiée des indices de prix existants, il ne sera pas possible de faire une intégration complète des estimations en dollars constants dans un avenir prévisible en raison des différences dans le processus de déflation. On s'efforcera de rapprocher le plus possible les deux ensembles de comptes pour les données en dollars constants. Ce rapprochement sera cependant intégral dans le cas des données exprimées en dollars courants.

Darryl Rhoades fait une présentation sur l'horizon industriel. Les documents de la présentation figurent à l'annexe 7.

12. Nomination du Comité du programme

Les représentants provinciaux et territoriaux du Comité du programme seront Luc Bessette, Clifford Marks et Ron McMahon. On recommande la candidature de M. Bessette comme président.

Les représentants de Statistique Canada nommés par M. Fellegi sont Ernie Boyko, Dick Collins et Phil Smith. Denis Desjardins servira de membre ex-officio.

Le Conseil accepte les nominations et les recommandations.

13. Autres questions

Le délégué de la Saskatchewan fait remarquer que certaines données sont encore agrégées et publiées par région pour les provinces des Prairies. Le statisticien en chef transmettra les observations de M. McMahon aux divisions intéressées.

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

LISTE DES DÉLÉGUÉS ET DES PARTICIPANTS

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

LISTE DES DÉLÉGUÉS ET PARTICIPANTS

Délégués

Président :	Ivan Fellegi	Statisticien en chef du Canada, Statitique Canada
Secrétaire :	Denis Desjardins	Directeur général, Direction du marketing et des services d'information
Terre-Neuve	George Courage	Directeur, Bureau de la statistique de Terre-Neuve
Île-du-Prince-Édouard	John Palmer	Directeur, Division de l'économie, de la statistique et de l'analyse fiscale, ministère des Finances
Nouvelle-Écosse	Paul Dober	Directeur, Direction des statistiques, ministère du Développement économique
Nouveau-Brunswick	Clifford Marks	Directeur, Agence de la statistique du Nouveau-Brunswick
Québec	Luc Bessette	Directeur général, Bureau de la statistique du Québec
Ontario	Linton Cornwall	Directeur, unité statistique, ministère du Trésor et de l'Économie
Manitoba	Wilf Falk	Directeur, Bureau de la statistique du Manitoba
Saskatchewan	Ron McMahon	Directeur, Bureau de la statistique de la Saskatchewan
Alberta	Bill Hyshka	Directeur, Bureau de la statistique de l'Alberta
Colombie-Britannique	Tom Beynon	Directeur, B.C. STATS

Territoires du Nord-Ouest	Ralph Joyce	Statisticien territorial, Bureau de la statistique des Territoires du Nord-Ouest

Participants

Statistique Canada	Jacob Ryten	Statisticien en chef adjoint, Secteur de la statistique du commerce et des entreprises
Statistique Canada	Bruce Petrie	Statisticien en chef adjoint, Secteur de la statistique sociale, des institutions et du travail
Statistique Canada	Yvon Goulet	Statisticien en chef adjoint, Secteur des communications et des opérations
Statistique Canada	Yvon Fortin	Statisticien en chef adjoint, Secteur des services de gestion
Statistique Canada	Stewart Wells	Statisticien en chef adjoint, Secteur des études analytiques et des comptes nationaux
Statistique Canada	Martin Podehl	Directeur, Division de la diffusion
Statistique Canada	Darryl Rhoades	Directeur, Division des mesures et analyses des industries
Statistique Canada	Gail Aubé	Chef par intérim, Secrétariat aux relations fédérales-provinciales, Division des communications

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

ORDRE DU JOUR

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE
5 ET 6 MAI 1994

ORDRE DU JOUR

CENTRE DE CONFÉRENCES SIMON-A.-GOLDBERG
OTTAWA (ONTARIO)

Jeudi 5 mai

9 h **Observations préliminaires**
- Adoption de l'ordre du jour
- Approbation du compte rendu de la réunion de 1993

9 h 15 **Rapport du statisticien en chef du Canada**
Ivan Fellegi

10 h **Pause**

10 h 15 **Rapports des provinces et des territoires**
Coordonnateurs statistiques des provinces et des territoires

11 h 15 **Questions d'intérêt fédéral-provincial**
Yvon Fortin
- Restructuration des administrations provinciales : discussion d'ordre général
- Conséquences sur les ententes de partage de données

11 h 45 **Rapport du Comité du programme**
Wilf Falk
- Rapport du Comité
- Recommandations quant à la structure des comités

12 h 15 **REPAS - Salle des cadres**

13 h 30 **Estimations de la population : questions en cours**
Ralph Joyce

14 h 30 **Secteur des communications et des opérations**
Yvon Goulet
- Initiatives en matière de commercialisation, d'établissement des prix et d'octroi de licences
- Diffusion en direct
- Autres

15 h 15 **Pause**

15 h 30 **Initiative concernant les flux du commerce interprovincial**
George Courage

16 h **Secteur de la statistique du commerce et des entreprises**
Jacob Ryten
- Initiative concernant l'enquête trimestrielle sur les dépenses en capital
- Changements proposés à l'Indice des prix à la consommation
- Projet sur la création et la disparition des entreprises
- Intégration des systèmes statistiques des États-Unis et du Canada : directions
- Statistique du commerce international : directions
- Autres

17 h **RÉCEPTION - Salle de conférences Simon-A.-Goldberg**

Vendredi 6 mai

9 h **Secteur de la statistique sociale, des institutions et du travail**
Bruce Petrie
- Test du recensement national de 1996
- État du Recensement de 1996
- Remaniement de l'Enquête sur la population active
- Nouvelles enquêtes longitudinales
- Enquête sur la santé de la population
- Autres

10 h 15 **Pause**

10 h 30 **Secteur des études analytiques et des comptes nationaux**
Stewart Wells
- Intégration des statistiques économiques
- Projet «Horizon industriel»
- Autres

11 h 30 **Nomination des membres du Comité du programme**

11 h 45 **Autres questions**
Dernières observations

ANNEXE 1

RAPPORT DU STATISTICIEN EN CHEF DU CANADA

RÉUNION DU CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE DE 1994

Exposé du statisticien en chef sur les faits nouveaux à Statistique Canada

1. Rétablissement du budget

À notre dernière réunion en mai dernier, je vous ai parlé des répercussions du Budget d'avril 1993 du ministre des Finances. Permettez-moi de résumer les diverses compressions budgétaires imposées à Statistique Canada.

Trois séries de coupures ont été annoncées :

a) Des coupures s'élevant à 15,4 millions de dollars de réduction de la base annuelle d'ici 1997-1998 ont été annoncées dans le Budget d'avril 1993.

b) Une autre coupure à la base de 1,7 million de dollars, en vigueur au 1er avril 1994, a été annoncée en août dernier.

c) Des coupures s'élevant à une réduction de la base annuelle de 7 millions de dollars d'ici 1997-1998 nous ont été annoncées en décembre 1993 et faisaient partie des réductions annoncées dans le Budget de février 1994.

En mai dernier, je vous ai mentionné que les trois options suivantes avaient été élaborées par suite de ces réductions :

a) Effectuer des coupures généralisés dans les prorammes, réduisant ainsi la qualité, l'actualité, la fréquence ou le détail de toute une gamme de produits statistiques.

b) Laisser tomber les derniers (et très pertinents) programmes qui ont récemment été financés en réponse au besoin d'une meilleure information dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la sécurité sociale, de l'économie de services et du commerce interprovincial.

c) Annuler le Recensement de 1996.

Le 23 septembre 1993, j'ai rencontré les sous-ministres des ministères fédéraux clés et on m'a fortement indiqué d'éviter les deux premières options. De plus, il a été entendu que la décision concernant le Recensement de 1996 ne pouvait être prise que par le Cabinet. Une quatrième option est issue de cette réunion : l'exemption complète des compressions budgétaires annoncées.

Je suis heureux de vous informer que le gouvernement a décidé d'accorder à Statistique Canada une certaine forme de «rétablissement» correspondant approximativement aux coupures imposées dans le Budget d'avril 1993, notamment :

SITUATION BUDGÉTAIRE GÉNÉRALE
STATISTIQUE CANADA

(millions de dollars)

Réductions	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Budget - Avril 1993	(5,06)	(8,31)	(11,63)	(15,38)
Août 1993	(1,69)	(1,66)	(1,66)	(1,66)
Décembre 1993	(3,20)	(6,40)	(7,00)	(7,00)
TOTAL	(9,95)	(16,37)	(20,29)	(24,04)
Rétablissement par le CT Janvier 1994	7,66	10,01	13,05	15,63
Écart	(2,29)	(6,36)	(7,24)	(8,41)

2. Activités de diffusion du Recensement de 1991

Les activités du Recensement de 1991 tirent à leur fin. Les principales diffusions des données 2A et 2B ont eu lieu. Les «profils» 2B (aperçu de différentes caractéristiques de recensement) ont été diffusés sous format électronique. La diffusion des publications sur les profils sera achevée d'ici au milieu de l'été.

Une entente innovatrice a été conclue avec la firme Prentice-Hall Canada concernant l'impression de la série *Le Canada à l'étude*. En vertu de cette entente, les 11 brochures en anglais et les 11 brochures en français seront imprimées et commercialisées par la firme Prentice-Hall sur support papier/format livret et sous format électronique avec impression sur demande (certaines universités). Voilà une entente qui satisfait tant Statistique Canada que les clients universitaires visés.

Les ventes devraient représenter plus du double des ventes prévues au départ, grâce au vaste programme de commercialisation universitaire de la firme Prentice-Hall.

Le prix des publications de la série *Le Canada à l'étude* est réduit à 9 $; il devait varier au départ entre 10 $ et 15 $.

Statistique Canada devrait recouvrer pleinement ses coûts d'impression plutôt que d'accuser une perte prévue de plus de 50 000 $.

Trois fichiers de microdonnées à grande diffusion (sur les familles, les particuliers et les ménages) seront diffusés sur bande magnétique d'ici au milieu de l'été. Ces fichiers permettront aux utilisateurs de produire différentes totalisations croisées du recensement à l'échelle géographique du Canada, des provinces et des RMR. On prévoit produire les fichiers sur disque compact-ROM pour l'automne de 1994.

3. Enquête sur la violence envers les femmes

Cette enquête novatrice a déjà reçu, à juste titre, énormément d'attention. Inutile de préciser qu'elle touche une question très délicate, mais aussi importante sur le plan politique. Elle représente une parfaite illustration de plusieurs points majeurs.

Premièrement — Que nous pouvons mener des enquêtes même dans un secteur présentant une difficulté aussi exceptionnelle si nous procédons avec le soin et la sensibilité qui s'imposent.

Deuxièmement — Que le public canadien est prêt à nous confier ses informations les plus confidentielles – si, bien entendu, nous procédons toujours avec soin.

Troisièmement — Que notre réputation auprès du public n'a jamais été aussi bonne : le ton général des rapports des médias sur notre publication était que «maintenant que Statistique Canada s'est prononcé, on ne peut contester les faits. Passons maintenant à la discussion de politique facilitée par ces faits.» Une telle prise de position est l'essence même de notre utilité envers la société canadienne, et nous devons la préserver à tout prix.

Quatrièmement — Il ne suffit pas de diffuser des données; il nous faut en retirer les incidences politiques, comme nous l'avons fait dans le cas de la présente enquête. À part les informations bouleversantes que nous avons publiées, la façon dont nous avons mené l'enquête m'a rendu très fier d'être associé à Statistique Canada.

4. Éducation

La première édition de la *Revue trimestrielle de l'éducation* a été diffusée le 15 avril 1994. Cette publication résume non seulement les plus récentes données sur l'éducation, mais elle met davantage l'accent sur l'intégration et l'analyse d'une bien plus grande variété de données liées à l'éducation. Elle remplace le *Bulletin des statistiques de l'éducation* et d'autres publications spécialisées qui contenaient des données provenant de sources précises. Les premières réactions des clients à la publication ont été très positives.

Les travaux menés en collaboration avec le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada et portant sur le développement d'indicateurs d'éducation progressent bien. Un rapport comprotant des recommandations sur les concepts doit être présenté aux ministres d'ici janvier 1995.

5. Statistiques sur la santé

L'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) commencera son premier cycle de 12 mois de collecte de données vers la fin mai 1994; elle comportera quatre périodes de collecte, la dernière étant prévue pour février 1995. Cette enquête est la composante principale d'un effort concerté visant à améliorer l'information disponible à l'appui de l'élaboration et du développement des politiques et programmes de santé au Canada, en cette période de pressions économiques et financières sur le système de santé. L'enquête produira des renseignements qui serviront à contrôler les programmes et à améliorer notre compréhension des déterminants d'une «bonne santé chronique». L'enquête longitudinale amènera le contrôle des résultats, et on établira d'autres possibilités de jumelage.

6. Refonte de l'Enquête sur la population active

La refonte de l'Enquête sur la population active se poursuit et des progrès ont été réalisés à de nombreux égards :

- Les interviews assistées par ordinateur ont bien réussi de novembre 1993 à mars 1994.

- La conception de l'échantillon a été achevée; elle met en évidence l'adoption des RMR préliminaires pour 1996, des strates explicites de revenu élevé et de faible revenu dans les grands centres urbains, et une réorientation de la répartition de l'échantillon pour optimiser la conception des estimations provinciales et nationales.

- Un échantillon accru a été optimisé pour la production d'estimations pour les régions de l'assurance-chômage.

- Une révision générale du questionnaire est en cours; elle inclura des ajouts au contenu et des modifications qui permettront de profiter pleinement des interviews assistées par ordinateur. Une exploitation en parallèle du nouveau questionnaire et des nouveaux systèmes de traitement pour l'enquête sera effectuée en 1996, et on prévoit rajuster la série chronologique selon les facteurs découlant de cette exploitation parallèle.

7. Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Nous apportons des modifications majeures à la façon dont est menée l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Depuis janvier 1993, deux questions ont été ajoutées à la formule que les employeurs remettent, avec les versements des employés, à Revenu Canada. Ces questions (nombre total d'employés et rémunération mensuelle brute) nous permettront d'améliorer considérablement les estimations sur la rémunération et l'emploi dans les établissements et de réduire le fardeau de réponse et les coûts du programme.

Voici d'autres modifications que l'on prévoit apporter à l'enquête :

- Une nouvelle stratification de l'échantillon qui permettra de simplifier grandement le plan de sondage actuel et de réduire les effets négatifs du renouvellement observés depuis le début de l'enquête en 1993.

- Un système de contrôle et d'imputation modifié qui permettra de relever, aux fins de suivi, uniquement les questionnaires aux répercussions les plus importantes.

On prévoit commencer à intégrer les données administratives aux estimations avec la diffusion des données de mars 1994 à la fin de mai d'une part, et à appliquer le système de contrôle et d'imputation à compter des données du mois de référence d'août 1994 d'autre part. On effectuera une révision historique pour éviter toute discontinuité dans les données.

8. Enquête longitudinale nationale sur les enfants

Objectifs

L'objectif principal de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants est l'élaboration d'une base de données sur les caractéristiques et les expériences de vie des enfants durant leur croissance de l'enfance à l'âge adulte. Le premier cycle de collecte sera entrepris à l'automne de 1994 et visera les jeunes enfants (0-11 ans).

Situation actuelle

Présentement, on est à parachever les questionnaires principaux en vue d'un essai sur le terrain en juin 1994. Des tests de groupes de discussions sont présentement effectués sur les questionnaires que les enfants rempliront eux-mêmes ainsi que sur les questionnaires qui s'adressent aux enseignants et directeurs.

9. Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes

Objectifs

L'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes consiste en une étude conjointe conçue pour obtenir de l'information sur les politiques de l'éducation et du marché du travail ainsi que sur les activités d'élaboration de programmes dans les pays participants. L'enquête se fonde sur des études réussies menées durant la dernière décennie au Canada et aux États-Unis.

Pour le moment, le Canada, les États-Unis, le Mexique, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Irlande, la Suisse, la Nouvelle-Zélande et la Pologne ont accepté de participer à l'étude.

L'objectif principal de l'étude est :

> **de faire la lumière sur le lien entre les variables micro-économiques comme l'alphabétisation individuelle, le rendement scolaire, la participation au marché du travail et l'emploi, et les questions macro-économiques comme la concurrence, la croissance et la restructuration économiques.**

Sur le plan historique, des données sur le rendement scolaire ont servi à titre d'approximation dans ce genre d'analyse. Les évaluations américaines et canadiennes de l'alphabétisation ont largement démontré à quel point de telles analyses basées sur le rendement peuvent être trompeuses.

En deuxième lieu, l'étude permettra aux décideurs d'explorer les dimensions sociales des déficiences d'habiletés mesurées en matière d'alphabétisation et d'axer des mesures correctives sur les personnes les plus nécessiteuses. Plus précisément, l'étude permettra aux gouvernements :

> **d'identifier les sous-populations qui sont désavantagées économiquement et socialement, selon leurs profils de capacités de lecture et d'écriture.**

Enfin, l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes offre une rare occasion d'éviter les efforts associés à la conciliation *post-hoc* des données aux fins d'une comparaison

internationale fiable. Ainsi, l'étude vise, grâce à la collaboration unique de décideurs nationaux, de spécialistes de la statistique, d'experts de la mesure et d'agences multilatérales à :

> **établir, *a priori*, la comparabilité des évaluations de l'alphabétisation des adultes.**

Nous croyons qu'il s'agit là d'une raison importante pour que les agences multilatérales comme l'OCDE, l'Unesco et la CE appuient l'étude. L'évaluation directe de l'alphabétisation des adultes constitue un secteur de mesure assez récent, dont les résultats ont de profondes répercussions économiques. Jusqu'à maintenant, les gouvernements canadien et américain ont investi quelque 40 millions de dollars américains dans l'élaboration et l'application d'un protocole de mesure. Un investissement modeste de la part des ces établissements assurera l'accès aux mesures utilisées dans d'autres pays membres.

Méthodologie

Dans le cadre de l'étude, un échantillon aléatoire d'environ 3 000 adultes dans chaque pays participant remplira un questionnaire de base et passera un test de compétences.

Le test de compétences évaluera trois aspects de l'alphabétisation : **lecture/écriture de la prose, lecture/écriture de documents et alphabétisation quantitative.**

Résultats

L'étude donnera lieu à un rapport de comparaison internationale axé sur les ressemblances et les différences entre les profils d'alphabétisation des pays participants et sur leurs répercussions sur l'élaboration des politiques nationales et internationales.

Gestion

L'étude est gérée par le Groupe des enquêtes spéciales de Statistique Canada. En plus d'avoir conçu l'évaluation à utiliser, l'Educational Testing Service (service de tests éducationnels) a été chargé de fournir les éléments clés de l'étude, y compris l'analyse statistique de l'enquête-pilote, l'analyse statistique de l'enquête principale et l'ébauche du rapport de comparaison internationale.

Le contrôle de l'étude sera assuré par un comité directeur présidé par le gouvernement canadien. Chaque pays participant siégera au comité avec des représentants de l'OCDE, de la CE et de l'Unesco.

10. Valeur des travaux domestiques

De nouvelles estimations sur la valeur des travaux domestiques, pour l'année 1992, ont été diffusées dans des articles publiés dans les *Comptes nationaux des revenus et dépenses* et l'*Observateur économique canadien*. Ces estimations sont fondées sur des informations provenant de l'Enquête générale sur l'emploi du temps de Statistique Canada. Trois différentes méthodes d'évaluation y sont signalées, avec des répartitions par province et par genre. Les estimations indiquent que les travaux effectués dans les ménages canadiens valaient, en 1992, entre 211 milliards de dollars et 319 milliards de dollars.

11. Détermination de la peine

Le Centre canadien de la statistique juridique a publié une étude intitulée *La détermination de la peine dans les tribunaux provinciaux de juridiction criminelle pour adultes au Canada – 1991 et 1992*.

L'étude était basée sur des données provenant de six juridictions : l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Québec, l'Ontario, l'Alberta et le Yukon.

L'étude, la première du genre au Canada, a été rendue possible avec la mise en application de l'Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes.

12. Économie parallèle

On a procédé à une étude analytique sur l'ampleur possible de l'économie parallèle. Les résultats ont été présentés à deux conférences, l'une parrainée par l'Université Laurentienne de Sudbury et l'autre par le Fraser Institute de Vancouver. L'étude complète sera publiée dans un volume dans la nouvelle série *Études de comptabilité nationale* et dans un sommaire qui sera publié dans l'*Observateur économique canadien*. Selon cette étude, l'économie parallèle représente, au maximum, de 1 % à 5 % du PIB canadien, selon la définition du concept.

13. Écocomptabilité

Un rapport provisoire sur le Plan vert de Statistique Canada concernant l'écocomptabilité a été rédigé en vue d'être présenté dans le cadre d'un forum international qui a eu lieu à Londres (Angleterre). Le rapport, qui sera publié plus tard au cours de l'année, résume le cadre conceptuel de la nouvelle composante environnementale des comptes nationaux et donne un aperçu des travaux menés jusqu'ici pour produire des estimations des séries chronologiques. Cette importante activité s'inscrit dans la stratégie de Statistique Canada qui vise à établir des indicateurs de développement durable.

14. Actif et passif du secteur public

La compréhension des dettes et déficits a été accrue avec la publication d'*Actif et passif du secteur public, statistique rétrospective,* au début d'avril 1994. Cette publication comprend des statistiques sur les bilans des trois ordres de gouvernement et des entreprises publiques. Pour les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les statistiques sur la dette nette estimée sont indiquées en date du 31 mars 1994. La publication contient également un article, intitulé *Qu'est-ce que la dette gouvernementale?*, qui explique les principaux écarts dans la mesure de la dette nette gouvernementale au moyen des Comptes publics, du Système de gestion financière et du Système de comptabilité nationale.

15. Profil des petites et moyennes entreprises en croissance

Une nouvelle publication intitulée *Mieux réussir* résume les résultats d'une enquête sur les petites et moyennes entreprises au Canada. L'enquête spéciale établit le profil d'un groupe d'entreprises qui ont crû rapidement vers la fin des années 1980. Elle est axée sur leurs activités, leurs stratégies d'entreprise et leurs caractéristiques. L'enquête résume les facteurs perçus par les petites entreprises comme étant importants à leur croissance. Elle examine les stratégies grâce auxquelles elles croient avoir pris une avance considérable par rapport à leurs concurrents. Cette enquête analyse en outre l'importance accordée aux nouvelles stratégies de commercialisation, de technologie, de repérage des données d'entrée, de ressources humaines et de gestion. Enfin, elle établit les profils des activités novatrices de formation, de recherche et de développement et d'exportation.

Selon l'enquête, la différence la plus marquée entre les petites entreprises à croissance rapide et celles dont la croissance stellaire est inférieure représente l'accent mis sur l'activité novatrice. Le groupe le plus prospère a évalué sa capacité d'adopter la nouvelle technologie à 12 % de plus que le groupe qui réussit moins bien. De plus, d'après son évaluation, le premier groupe utilise 42 % de plus la recherche et le développement aux fins d'innovation.

Les entreprises accordent peut d'importance aux programmes gouvernementaux conçus pour aider les commerces. Les seuls programmes auxquels on semblait s'intéresser un peu étaient les crédits d'impôt pour la recherche et le développement ainsi que les subventions à l'exportation qui aident les entreprises à explorer et développer de nouveaux marchés.

En termes de stratégies relatives aux ressources humaines, les entreprises à la croissance la plus rapide accusaient des dépenses de formation moindres que leurs homologues ayant moins de succès.

16. Base de données longitudinales sur les déclarants individuels

La constitution d'une base de données longitudinales pour un échantillon de déclarants individuels est terminée pour la période allant de 1982 à 1990. Nous avons l'intention d'y ajouter les données des années additionnelles dès qu'elles seront disponibles. Cette base de données servira à l'analyse longitudinale des données relatives aux revenus qui peuvent être utilisées pendant que s'accumulent les données de l'EDTR (SLID).

17. StatCan en direct

Suivant l'étude de marché réussie d'un prototype utilisant des données du commerce international, l'agence procède maintenant à la mise en application complète du service en direct de Statistique Canada. À l'automne de 1994, la base CANSIM devrait faire partie de cette plate-forme. Éventuellement, tous les assortiments de produits, y compris les données de recensement, seront disponibles sur le réseau. Le système sera assez flexible pour permettre la distribution secondaire par l'intermédiaire du secteur privé.

18. Secteur des services

Nous continuons à réaliser des progrès importants en vue d'améliorer nos statistiques sur le secteur des services, en partie par la coopération internationale. L'industrie des assurances en constitue un bon exemple. Dans tous les pays, elle est assujettie à une réglementation qui impose, outre un cadre de fonctionnement unique, des normes précises pour la collecte des données. Pourtant, grâce au groupe Voorburg mis sur pied et orienté par Statistique Canada, nous avons réussi à obtenir un accord sur le genre de données à recueillir de cette industrie et sur les modalités de collecte. Voilà un excellent exemple de l'importance que revêt la collaboration internationale : en plus de bénéficier de la mise en commun des travaux conceptuels dans un domaine difficile, nous avons réalisé en même temps la compatibilité internationale des données. Ce n'est pas non plus le seul cas où nous escomptons des avantages similaires. En plus des accords concernant des industries importantes comme l'informatique, l'audiovisuel, les télécommunications, les services de sécurité, de génie et d'architecture - dont nous devrions être très fiers -, nous rassemblons nos forces pour parvenir à un accord sur les normes concernant le secteur bancaire. Si nous réussissons, nous pourrons dire avec raison que nous figurons parmi les principaux intervenants de la création de

l'infrastructure internationale nécessaire à l'établissement de statistiques comparables ayant trait aux entreprises.

19. Enquête sur la création et la disparition d'entreprises

Nous avons entamé une enquête par sondage pour faire la lumière sur l'une des principales questions de politique d'aujourd'hui, à savoir combien d'entreprises «voient le jour» dans une certaine période et combien se retirent des affaires. En raccordant ces informations à d'autres données déjà disponibles à Statistique Canada, nous devrions pouvoir éclaircir non seulement l'ampleur du phénomène, mais aussi, ce qui importe encore plus, les facteurs significatifs de la réussite ou de la faillite des entreprises.

20. Programme sur la statistique des grandes entreprises

Ce projet vient du fait que les grandes entreprises doivent être traitées différemment des petites et moyennes entreprises. Tout d'abord, en raison de leur importance, elles ont tendance à être incluses dans la plupart de nos enquêtes auprès des entreprises, et nous leur imposons un lourd fardeau de réponse. En deuxième lieu, elles représentent une très grande partie de l'activité économique; la fiabilité de leurs réponses nous est donc cruciale. En troisième lieu, il est possible de coordonner nos différentes activités de collecte avec elles, ce qui engendre des données mieux harmonisées pour nous et moins de réponses pour elles. Cette année, nous devrions atteindre le nombre cible de grandes entreprises visées par l'enquête, soit plus de 300. Nous aurons pour défi de nous tenir à jour sur ces organisations en constante évolution, de conserver les bonnes relations établies, de nous assurer d'obtenir d'elles des données cohérentes dans nos diverses enquêtes et de négocier des ententes avec elles pour garder au minimum leur fardeau tout en obtenant des réponses efficaces.

21. Numéro d'enregistrement unique pour les entreprises

Selon le protocole auprès de Revenu Canada sur le programme du numéro d'enregistrement unique pour les entreprises, Statistique Canada constitue la source unique de codage industriel pour la TPS de Revenu Canada, les comptes de retenues sur la paye et les dossiers d'impôt.

- Jusqu'ici, Revenu Canada codait certains genres de dossiers. Il existe différents effectifs, différentes versions de la CTI et différentes méthodes de codage.

- Sans précédent. Le protocole reflète la nouvelle importance accordée au codage industriel. Quelqu'un a enfin lu le rapport Wilk. Les vérificateurs ont décidé de procéder de façon systématique pour le codage.

- Ce numéro a été introduit parce que Revenu Canada voulait que ce projet soit lancé dans les meilleures conditions possibles.

- Il s'agit d'un système expert de codage pouvant être co-utilisé par Revenu Canada et Statistique Canada.

22. Étude d'autres sources de statistiques du commerce international

L'Étude d'autres sources de statistiques du commerce international est terminée. Ses conclusions : des limites quant à l'information provenant des documents commerciaux, la nécessité d'immatriculation des exportateurs de même que l'inévitabilité des pertes d'information.

- Une conférence d'utilisateurs, plus tard au cours de l'année, contribuera à souligner auprès de Douanes Canada l'importance des données et l'ampleur des pertes de documents si des modifications significatives sont apportées aux modalités des Douanes.

- Une approche conjointe avec Douanes Canada concernant les industries automobile et aéronautique devrait être adoptée pour convenir d'un rapport d'appréciation direct, de préférence par EED (échange électronique des données).

- On devrait utiliser le numéro d'enregistrement unique pour les entreprises pour s'assurer que tous les exportateurs et importateurs soient identifiés et immatriculés.

23. ALÉNA – Charte de la CTI

Le Canada, le Mexique et les États-Unis se sont engagés à élaborer et à mettre en application une classification industrielle comparable d'ici 1997.

- La nouvelle classification résultera d'une refonte complète des articles portant sur les services d'affaires, la haute technologie et les industries naissantes.

- La nouvelle classification sera compatible avec celle de l'Europe, au niveau de deux chiffres.

- Les catégories de la nouvelle classification seront plus justifiables puisqu'elles seront fondées sur l'approche théorique envers les classifications. Présentement, un pragmatisme excessif a déséquilibré les classifications et les catégories ne reflètent aucun ensemble de principes.

ANNEXE 2

RAPPORT D'ACTIVITÉS DES PROVINCES ET TERRITOIRES

À LA RÉUNION DU CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE DE 1994

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE TERRE-NEUVE POUR 1994

Au cours de la dernière année, nous avons reçu un nombre croissant de demandes de renseignements de la part d'entreprises et de personnes inscrites à des cours sur le commerce et l'entreprise. Cette hausse est en partie attribuable à la décision de Statistique Canada, il y a plus d'un an, d'acheminer les appels téléphoniques de Terre-Neuve au Bureau régional de Halifax. Par suite de cette décision, le Centre de consultation local de Statistique Canada n'a répondu qu'aux demandes des personnes qui se présentaient au bureau.

En février, le Centre de consultation a fermé ses portes, et les données ont été transférées à la commission des bibliothèques publiques. Je crois que la commission s'est vu accorder un abonnement complet à toutes les publications de Statistique Canada et qu'elle servira de centre d'orientation pour Statistique Canada. Je prévois une autre augmentation des demandes de renseignements du milieu des affaires par suite de la fermeture du Centre de consultation.

Durant la dernière année, nous avons consacré plus d'efforts à obtenir des informations des fichiers de l'administration provinciale. Depuis deux ans, nous recevons le fichier annuel sur l'aide sociale du ministère des Services sociaux. Un rapport publié à l'automne portait sur les changements dans le nombre de cas entre 1991 et 1992, de même que sur les cas ayant bénéficié de l'aide sociale au cours des deux mêmes années. Le fichier de l'aide sociale nous parvient maintenant sur une base trimestrielle; il servira à déterminer les modifications relatives à l'importance et aux caractéristiques du nombre de cas d'aide sociale. En raison de ce travail, le ministère nous réfère des demandes de renseignements sur certains cas et sur des prestataires d'aide sociale.

Nous recevons de l'information sur les projets de création d'emplois commandités par les ministères provinciaux. Un rapport publié récemment contenait de l'information sur les caractéristiques des gens engagés dans les projets en 1992-1993, les caractéristiques des personnes ayant participé aux projets durant des années consécutives, de même que, entre autres, la durée, l'importance et la commandite de ces projets.

En janvier 1994, nous avons obtenu l'accès aux fichiers sur les permis de conduire et les certificats d'immatriculation de véhicules automobiles. Nous étudions présentement le fichier des permis de conduire dans le but de surveiller l'évolution de la migration au sein de la province. Le fichier des certificats d'immatriculation de véhicules automobiles fournira de l'information au ministère de l'Environnement quant à la grosseur du moteur et l'âge des véhicules. Des renseignements comme

l'âge, le genre et l'emplacement géographique des véhicules seront également tirés de ce fichier.

Actuellement, nous tentons d'accéder au fichier sur l'indemnisation des accidentés du travail afin de recueillir des données sur le genre, l'importance et l'emplacement des commerces dans la province.

De plus, une entente est en voie de négociation avec EIC, ce qui nous donnerait accès à un certain nombre de leurs fichiers à des fins de recherche. Cette entente est en préparation depuis plus d'un an et une version définitive a été élaborée.

Nous continuons de recourir au groupe des données régionales de Statistique Canada pour obtenir de l'information sur les bénéficiaires d'assurance-chômage et les déclarants d'impôt sur le revenu. La responsabilité des aspects techniques de l'entente sur les données de la petite entreprise nous a été confiée par Entreprises Newfoundland and Labrador, bien que l'organisme continue de payer pour les données.

Tous ces projets nous permettent d'obtenir des informations additionnelles sur la province, souvent par secteur géographique. Leur importance sera encore plus grande dans les années à venir étant donné que les gouvernements ne cessent de réduire les fonds disponibles. Nous étions déjà engagés dans cette voie, mais elle s'est accentuée au cours de l'année dernière lorsque l'administration provinciale a formé un comité chargé de voir à la mise en place de 17 zones économiques pour la planification. Nous avons récemment préparé une brochure énumérant les frontières et les communautés dans chacune de ces 17 zones. Enfin, nous regroupons de l'information tirée du recensement, des profils de dépendance économique et des fichiers des services sociaux concernant ces zones économiques.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD POUR 1994

La division de l'économie, de la statistique et des relations fédérales en matière de fiscalité fait partie du ministère provincial du Trésor. La division, qui a perdu un poste au cours de la dernière année, compte maintenant quatre personnes : le directeur (John Palmer), un économiste, un adjoint statistique et une secrétaire. Le directeur de la division est le représentant statistique de l'Île-du-Prince-Édouard et il fait partie du Conseil national de la statistique. La division est responsable des relations fédérales-provinciales, de la politique fiscale, de l'information économique et des services statistiques provinciaux. La division aide le ministre et le sous-ministre lors des discussions fédérales-provinciales dans le domaine des finances et sur les questions portant sur la statistique.

La division continue de produire un certain nombre de publications statistiques : *The Annual Statistical Review, The Quarterly Statistical Review, Prince Edward Island Statistical Summary... at a Glance, Financial Reports* et *Economic Trends*.

Puisque la division ne dispose que d'un seul statisticien, elle s'en remet à Statistique Canada pour obtenir la majorité des données dont elle a besoin. Les ministères provinciaux fournissent également des données, particulièrement pour les révisions annuelles et trimestrielles. Le directeur estime que les rapports, renseignements et données fournis par Statistique Canada sont extrêmement importants en ce qui a trait à tous les aspects du travail de la division.

La division de l'économie, de la statistique et des relations fédérales en matière de fiscalité continue de renforcer l'importance de Statistique Canada comme source précieuse de renseignements et de statistiques au sein de l'administration provinciale.

La division s'efforce toujours de soutenir les activités statistiques à l'intérieur de la province. Elle est aidée en cela par les relations de travail extrêmement bonnes qu'elle entretient avec le bureau régional de Statistique Canada à Halifax et avec le ministère à Ottawa.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE POUR 1994

Le 11 mars 1994, la direction de la statistique du ministère du Développement économique a déménagé au ministère des Finances et a été renommée la division de la statistique au sein de Revenu et Impôt. D'autres groupes ont également changé de locaux, y compris la division de l'analyse et de la politique économique. La directrice exécutive de Revenu et Impôt est M^me^ Marilyn Gaudet. La réorganisation du ministère des Finances est maintenant prévue entre le milieu et la fin de 1994.

C'est la première fois que le coordonnateur statistique de la Nouvelle-Écosse change de ministère depuis sa désignation aux termes de la *Loi sur la statistique* en 1971. Un poste vacant a été éliminé au moment du transfert; l'effectif en personnel se compose donc d'un directeur, de quatre agents de recherche et de la statistique ainsi que d'une secrétaire. Depuis l'emménagement au ministère des Finances, tous les membres du personnel sont maintenant dotés d'un ordinateur relié à un réseau local.

Toutes les activités de la division sont présentement passées en revue en tenant compte de tout changement au mandat et des restrictions budgétaires. Ces dernières ont déjà entraîné des contraintes rigoureuses quant à la diffusion gratuite des publications. Ce contrôle deviendra impérieux à compter de la période triennale de 1994 à 1997, étant donné que tous les budgets de fonctionnement au sein du ministère doivent être réduits de 18,5 % durant cette période. La seule activité annulée à ce jour est l'enquête annuelle sur les locaux commerciaux dans la région métropolitaine de Halifax.

Au cours de la dernière année, la division a continué de produire ses indicateurs économiques mensuels, de même que les publications annuelles *Facts at a Glance* et *Statistical Review*. De nouveaux ouvrages documentaires sur la Nouvelle-Écosse et la région métropolitaine de Halifax sont chez l'imprimeur, ainsi que les profils des cinq régions provinciales. Un nouveau répertoire des fabricants (*Directory of Manufacturers*) a été publié en mars en version papier et sur disquette. Les revues trimestrielles sur les importations et exportations (*Import and Export Quarterlies*), ainsi que le rapport sur les activités de la construction (*Construction Activity Report*) sont toujours publiés trois fois par année. Un répertoire des plus importants employeurs de la province a été mis à jour en 1993 et une série de projections démographiques à l'échelle des divisions de recensement sont en cours.

Toutes les activités seront passées en revue, mais on s'attend à ce que la division continue d'assurer un important service au milieu des affaires par l'intermédiaire du ministère du Développement économique.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK POUR 1994

Au cours de la dernière année, l'Agence de la statistique du Nouveau-Brunswick s'est acquitté de la plupart de ses tâches habituelles. Les responsabilités et activités sont les mêmes que celles décrites dans le rapport de l'an dernier. Pour continuer de mieux répondre aux demandes de renseignements statistiques provenant du gouvernement, nous avons acheté les données de Statistique Canada accessibles sur CD-ROM, soit les profils du Recensement et les données du Système de renseignements et d'extraction de l'information sur le commerce (TIERS), du CANSIM et de l'Enquête sur l'activité sur le marché du travail. Nous espérons que Statistique Canada songe à utiliser les disques optiques pour la base de données de la Division des données régionales et administratives.

En 1993-1994, nous avons continué d'utiliser, dans le cadre de nos travaux d'analyse, les tableaux d'entrées-sorties ainsi que la base de données et le modèle de simulation de politiques sociales (MSPS) de Statistique Canada, y compris des études et projets dans les domaines suivants :

- production alimentaire;
- produits forestiers;
- construction de routes et de ponts;
- projets touristiques;
- fermeture de bases militaires;
- consommation personnelle : impact sur le revenu;
- impact des modifications proposées à la taxe de vente sur les revenus de biens de consommations.

Le travail démographique comprenait :

- des projections sur la population et les ménages : à l'échelle de la province et des régions;
- des profils démographiques pour les régions des bassins hydrographiques, les districts d'assistance sociale et le secteur de la Fundy Model Forest;
- des avis de diffusion de données de recensement et 3 bulletins sur le recensement;
- des bulletins sur les estimations trimestrielles de la population.

Les autres activités comprenaient :

- la réunion de profils socio-économiques de 3 collectivités dans le cadre du Programme d'ajustement pour les travailleurs plus âgés;
- la diffusion de 3 numéros de *News Brief on Statistics and Analysis*;

- des discussions initiales concernant une étude sur l'impact économique des sites patrimoniaux;
- une contribution financière aux projets de Commerce interprovincial et de Recensement du marché du travail culturel.

Nous cherchons depuis un certain temps à explorer les possibilités statistiques du fichier sur la taxe de vente provinciale. En premier lieu, nous avons tenté, sur une base réduite, d'apparier les inscriptions d'affaires au fichier d'impôt et la Base de données du registre des entreprises (RE). A partir d'une liste d'environ 2 200 commerçants de la région de Fredericton, nous avons réussi à en apparier environ la moitié au moyen des noms et adresses inscrits au RE. À la lecture des autres données, nous avons découvert que nous pouvions coder, sans trop de difficultés, la classification type des industries (CTI) probable de la plupart des autres commerces. Grâce à la connaissance locale de ces commerces, nous pourrions peut-être réduire le nombre de cas sans correspondance. D'autres révisions du contenu du fichier d'impôt étant en cours, il est trop tôt pour décider si nous utiliserons ce fichier.

Nous sommes passés à l'environnement Windows et le Ministère a adopté le logiciel MS Office; il nous a donc fallu consacrer un certain temps à nous familiariser avec le nouveau logiciel. De plus, la mise au point d'un réseau à l'échelle gouvernementale nous permet d'expérimenter la distribution électronique de nos bulletins statistiques. Comme l'exige la Stratégie d'information et de technologie du gouvernement, le Ministère a élaboré une Stratégie de l'information au cours des six derniers mois, tout en élargissant les liaisons au réseau avec toutes les directions et en introduisant le courrier électronique auprès de nombreux employés ne connaissant pas, ou connaissant à peine, les ordinateurs personnels. En outre, tous les employés du Ministère devraient avoir accès à l'INTERNET sous peu.

En 1988, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a adopté le rapport sur une étude de gestion de l'information qui recommandait une Stratégie d'information et de technologie pour guider le gouvernement dans la gestion de ses ressources en information. On visait ainsi à établir un cadre de gestion de l'information qui devait soutenir efficacement le processus décisionnel aux paliers opérationnel, tactique et stratégique à la grandeur du gouvernement.

Selon l'un des principes du rapport, les ministères devaient partager ses informations au-delà des frontières organisationnelles afin de répondre aux besoins des programmes dans le cadre des niveaux appropriés de sécurité et de confidentialité. On s'attendait à ce qu'un tel partage des données accroisse l'efficacité de la collecte et de la gestion des données, puis fournisse des informations plus exactes à

l'appui de la conception et de l'exécution des programmes gouvernementaux. Durant les deux dernières années, le Comité des politiques et des priorités du Cabinet a approuvé quatre projets de partage des renseignements auxquels on a donné suite :

1. On a autorisé le ministère de la Santé et des Services communautaires à rédiger des lois lui permettant de partager avec d'autres ministères certaines données non médicales (comme le nom, l'adresse, le sexe et la date de naissance) recueillies aux fins du régime d'assurance-maladie.

2. Des modifications à la *Loi sur l'administration des revenus* permettront au ministère des Finances de partager des informations pour l'administration des lois provinciales et des programmes connexes.

3. Un Groupe de travail sur le partage des données et la protection de la vie privée (auprès duquel six ministères sont représentés) a été chargé d'étudier le conflit entre le libre accès de la part des ministères et du grand public aux données gouvernementales par rapport à la protection de la vie privée et au secret des affaires. Par la suite, il fera des recommandations au gouvernement quant à la meilleure façon de régler ce conflit de manière à ce qu'on atteigne, dans la mesure du possible, le premier objectif tout en respectant le dernier.

4. On a approuvé une recommandation du Groupe de travail sur le partage des données et la protection de la vie privée pour la constitution d'un fichier pilote de service à la clientèle contenant le nom, le sexe, la date de naissance, le numéro de téléphone et un numéro d'identification — ces données provenant du fichier des personnes inscrites au fichier du régime d'assurance-maladie et du fichier des permis de conduire. Par cet effort restreint de liaison entre les fichiers, nous tentons de régler les problèmes techniques rattachés à la constitution et au maintien d'un tel fichier et de satisfaire toutes les exigences en matière de protection contre l'accès non autorisé.

Les efforts déployés actuellement au Nouveau-Brunswick pour mettre au point un environnement de partage de données au sein de l'administration du gouvernement provincial ont permis de déterminer trois possibilités :

1. Adapter la législation ministérielle existante pour rendre le partage possible.

2. Édicter, à l'instar de plusieurs provinces, une législation sur la protection de la vie privée, possiblement une loi intégrée visant le droit d'accès à l'information et la protection de la vie privée.

3. Adopter un énoncé de politiques et de principes eu égard à l'utilisation au sein du gouvernement de renseignements sur les particuliers, assorti d'un rôle de surveillance relevant d'un poste comme celui de protecteur du citoyen.

Ayant réussi à introduire le télémarketing dans la province, le gouvernement cherche maintenant à attirer l'attention sur l'autoroute électronique. Le service téléphonique du secteur privé a terminé l'installation de son réseau de fibres optiques autour de la province, étendant ses services digitaux à tous ses clients, soit une première parmi les provinces et les États. Un groupe de travail composé de représentants du gouvernement, de l'industrie et des universitaires a été formé pour explorer les possibilités dans ce secteur. Ce groupe a soumis un rapport récemment et le gouvernement n'a pas tardé à donner suite aux recommandations. Un Ministre et des employés se sont vu confier des responsabilités spécifiques pour l'avancement des intérêts du Nouveau-Brunswick avec la participation des secteurs privé et universitaire.

Dernièrement, des fonctionnaires administratifs ont organisé une conférence d'un jour sur le sujet, avec le concours de conférenciers locaux et nationaux, y compris le Commissaire à la protection de la vie privée du Canada. On a également abordé la question à un symposium – Transport, communication et économie régionale – tenu le mois dernier par la Faculté de Droit de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick procède actuellement à l'application de la technologie de l'information pour la prestation des services provinciaux, dans un esprit bien semblable à celui décrit dans le *Document provisoire pour le renouvellement des services gouvernementaux au moyen de la technologie de l'information*, récemment publié par le gouvernement fédéral. Présentement, plusieurs réseaux sur l'éducation à la santé sont exploités ou à l'étape de planification. Aussi, on est à remanier le processus de recouvrement des recettes, et le gouvernement a des projets pilotes en cours pour mettre à l'essai différents moyens de prestation de certains services. Plus tard pendant l'année, les Néo-Brunswickois pourront utiliser des cartes magnétiques pour obtenir les services de leur médecin. Tenant compte de l'intérêt toujours croissant envers l'échange de données, la législature provinciale a approuvé, durant la séance actuelle, la proposition d'un député de l'opposition qui recommandait la nomination d'un Commissaire à la protection de la vie privée. Tout en préconisant une stratégie de développement de l'autoroute électronique, le Groupe de travail a reconnu que le progrès de ce projet serait entravé s'il n'était pas conçu de manière à protéger la vie privée et la sécurité des citoyens. Il a donc recommandé qu'on assure la protection de la vie privée et de la sécurité en ayant recours, au besoin, à un acte législatif.

En respectant ce point de vue, les premiers ministres des provinces de l'Atlantique ont chargé leur Comité de la technologie informatique d'étudier la possibilité d'installer un service de transmission de données en ligne pour promouvoir l'utilisation commerciale des données provenant des fichiers gouvernementaux. À une réunion récente, des représentants des services en ligne du Manitoba, de la Colombie-Britannique et de Statistique Canada ont discuté des expériences et intérêts reliés à cette question.

Quant à nos propres projets statistiques pour l'année en cours, nous entamons, en association avec le ministère des Pêches et de l'Aquaculture, une enquête sur l'aquaculture dans la province. Environ 70 sites (45 propriétaires) sont consacrés à l'élevage du saumon. Les ventes de l'an dernier se sont élevées à 100 millions de dollars, faisant ainsi concurrence aux arrivages de poissons de mer. La quantité produite équivaut à environ la moitié de celle de la Colombie-Britannique. Le nombre d'emplois n'est que de 500, mais 1 500 autres sont associés aux industries en amont (alimentation, cages, transformation, emballage, formation, etc.). Certains pionniers de l'industrie expérimentent maintenant avec d'autres espèces; leur réussite pourrait contribuer à surmonter les pertes encourues avec l'approvisionnement en espèces traditionnelles.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU QUÉBEC POUR 1994

Le contexte gouvernemental

L'année 1993-1994 s'est inscrite, au Québec, dans la foulée du document intitulé *Les finances publiques du Québec : vivre selon nos moyens*[1] et de la consultation générale tenue en février 1993 sur les finances publiques. Compressions salariales et budgétaires et remises en question des services gouvernementaux ont été à l'agenda gouvernemental et législatif.

Le projet de loi 102[2] est d'abord venu geler pour deux ans les salaires des fonctionnaires québécois, et il a également eu pour effet d'imposer une réduction de 1 % des dépenses relatives à la rémunération et aux avantages sociaux des employés de l'État, réduction qui se traduit, cette année et l'an prochain, par l'imposition de trois jours de congé sans solde. Le projet de loi 198[3], parrainé par un député ministériel, a par ailleurs imposé une coupure de 20 % des effectifs cadres d'ici 1996 et de 12 % des autres effectifs d'ici 1998 pour les secteurs public et parapublic.

De plus, le gouvernement du Québec a enclenché une «Opération de réalignement de l'Administration publique» par laquelle tous les produits et services gouvernementaux font l'objet de questionnement et de réévaluation.

---

1. *Les finances publiques du Québec : vivre selon nos moyens*, ministère des Finances, Conseil du trésor, gouvernement du Québec, 19 janvier 1993.

2. *Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public et le secteur municipal* (1993, chapitre 37), sanctionnée le 17 juin 1993.

3. *Loi sur la réduction du personnel dans les organismes publics et l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics* (1993, chapitre 35), sanctionnée le 15 juin 1993.

Impacts de ces mesures sur le BSQ

Dans le cadre des compressions, deux postes de cadres ont été abolis au BSQ. Il en est résulté l'abolition d'une unité administrative, soit la Direction des statistiques financières et générales. Pour 1994-1995, le Bureau a aboli l'équivalent de six postes (soit 4 % de son effectif). Pour la première fois de son histoire, le Bureau a mis un employé en disponibilité. De plus, le Bureau a dû procéder à des réductions à ses budgets de fonctionnement et de capital. Le budget global du BSQ a ainsi été réduit de 6 % en 1994-1995 par rapport à 1993-1994.

Dans le contexte de l'opération «Réalignement», le Bureau a entrepris, au cours des derniers mois, une réflexion sur la statistique de l'an 2000 au Québec et sur le rôle que sera appelé à y jouer le Bureau de la statistique du Québec. Un inventaire des activités et des ressources consacrées à la statistique dans l'Administration publique québécoise a été réalisé. Cette étude devrait permettre au gouvernement de se pencher sur l'organisation et les enjeux de la statistique au Québec pour les prochaines années. Cet exercice devrait se traduire dans une nouvelle planification à moyen terme pour le Bureau.

Statistiques sur les industries bioalimentaires

L'analyse des besoins de sa clientèle a amené le Bureau à orienter ses activités de développement, de production et de diffusion des statistiques agricoles selon deux créneaux, soit l'agriculture québécoise sur le plan national et l'agriculture québécoise dans le cadre de l'ALÉNA.

L'agriculture québécoise sur le plan national — Dans le but d'améliorer l'organisation et la diffusion des données en ce domaine, le Bureau a procédé au regroupement de plusieurs publications sectorielles en un seul document diffusé semestriellement, *Statistiques agro-alimentaires*, dont trois numéros ont été publiés jusqu'à maintenant. Dans ce nouveau semestriel, chaque production agricole est approchée selon la notion de «filière» et est positionnée d'abord dans le contexte canadien, et ensuite régional.

Afin de ne pas léser une partie de la clientèle pour laquelle l'accès rapide à l'information revêt une importance primordiale, le Bureau diffuse par télécopieur, dès qu'ils sont disponibles, certains tableaux présélectionnés.

L'agriculture québécoise dans le cadre de l'ALÉNA — Dans sa publication annuelle, *Statistiques bioalimentaires*, qu'il est en voie de préparer (et qui devrait paraître à la fin de l'automne 1994), le Bureau présentera les différentes filières québécoises de production dans le contexte de l'Accord sur le libre-échange nord-américain.

Le Bureau a mené à terme en 1993-1994 une analyse préliminaire relative à une base de données agricoles qui facilitera le traitement des données de même que la réponse aux besoins particuliers, et il en amorcera le développement au cours de 1994-1995.

Enfin, le Bureau a poursuivi ses consultations auprès de ses partenaires. C'est dans ce contexte que s'inscrit le processus de révision de la programmation agricole du Bureau de la statistique du Québec et qu'a été publié à la fin octobre 1993 le *Répertoire des entreprises et produits alimentaires du Québec*. Cette dernière production résulte d'une collaboration étroite entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le Centre de recherche industrielle du Québec, la Direction générale des publications du Québec et le Bureau de la statistique du Québec.

Statistiques sur les industries du secteur manufacturier

La refonte du système d'exploitation des statistiques manufacturières est en voie d'être terminée. L'effort du Bureau en vue d'améliorer l'univers commun d'enquête se poursuit, particulièrement dans le secteur du bois, avec la collaboration du ministère des Ressources naturelles. Pour respecter l'entente conclue en 1991 avec le BSQ, Statistique Canada a réintroduit sur les questionnaires de l'enquête de 1993 la question sur la destination des expéditions; cette décision fait suite aux pressions exercées par le Bureau, suivies d'une consultation conjointe menée auprès des entreprises.

Des ententes ont été conclues entre le BSQ, Statistique Canada et le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie (MICST) concernant le programme de la statistique des petites entreprises. Le BSQ sera ainsi le nouveau partenaire de financement du programme et agira comme mandataire du MICST auprès de Statistique Canada. Ces ententes sont d'une durée de trois ans.

Toutes les publications du secteur manufacturier sont maintenant commercialisées par Les publications du Québec, sauf celles sur les produits et sur la destination des expéditions, qui sont devenues des cahiers statistiques vendus par le Fonds du Bureau.

Toutes les publications comportant les données de 1990 sont parues.

Les fichiers des données de 1991 sont parvenus au Bureau dans les délais prescrits dans l'entente, mais non sous leurs formes finales, Statistique Canada ayant éprouvé certaines difficultés lors de l'estimation des quantités pour les produits des petits établissements.

Statistiques sur le secteur tertiaire

Les enquêtes sur le taux d'occupation des établissements hôteliers et des campings se sont poursuivies avec la collaboration du ministère du Tourisme. Un projet d'enquête sur la fréquentation des sites à attrait touristique est en voie d'élaboration pour le compte du même ministère.

Une étude sur les orientations du Bureau en matière de statistiques sur les services a été menée par l'INRS grâce à la participation financière du Bureau, du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, du ministère des Ressources naturelles et de Hydro-Québec. Une copie de l'étude a été remise à Statistique Canada.

Statistiques culturelles

L'enquête mensuelle sur les projections cinématographiques s'est poursuivie normalement. La publication annuelle a été supprimée et remplacée par une publication synthèse sur l'industrie du film parue pour la première fois en février 1994. La Régie du cinéma, l'Institut québécois du cinéma, le ministère de la Culture et des Communications, la Société générale des industries culturelles et la Cinémathèque québécoise ont collaboré avec le Bureau à la réalisation de cet ouvrage. La publication trimestrielle sur les projections cinématographiques sera abandonnée; le Bureau est en voie de conclure un accord avec l'Institut québécois du cinéma pour inclure les principales données dans le bulletin trimestriel de l'Institut, qui jouit d'une vaste diffusion.

L'édition 1994 de la publication sur les indicateurs de l'activité culturelle est en voie d'être complétée.

L'enquête sur les dépenses de l'Administration publique québécoise au titre de la culture s'est poursuivie; le volet régional de l'enquête, fort apprécié des utilisateurs, a été maintenu.

Le groupe de travail interministériel sur la statistique de la culture et des communications s'est réuni et a discuté des priorités en matière de statistiques culturelles, de la formation de consortiums d'achat de données et du cadre conceptuel.

Le projet de cadre conceptuel de la statistique culturelle progresse très bien. Des séances de travail ont été tenues avec Statistique Canada et le Bureau procède à une dernière validation du cadre global auprès de spécialistes québécois du domaine.

Statistiques sur la science et la technologie

Une seconde édition du répertoire des entreprises engagées en recherche et développement a été publiée en juin 1993. En

novembre, la publication *Statistiques sur la recherche et le développement industriels au Québec (édition 1994)* a été diffusée. Cette publication comprend une partie historique portant sur les données révisées de la période 1985-1990.

Une banque de données regroupant les résultats de l'enquête sur l'activité scientifique et technique de l'Administration publique québécoise a été créée. Elle comprend des données de 1988 à 1991 inclusivement. Un programme de saisie et de création de tableaux a également été élaboré. Le Bureau termine présentement l'enquête 1992-1993 et l'incorporation des données à la banque.

Le fichier de l'enquête sur la RDI a été régionalisé, ce qui a permis au Bureau d'établir, pour la plupart des régions administratives du Québec, la valeur estimative des dépenses de RDI.

Le Bureau a assuré le suivi auprès de Statistique Canada de deux contrats signés avec le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, l'un portant sur l'innovation et la technologie, l'autre étant l'enquête sur la RDI.

Statistiques sur les investissements

Les enquêtes du Bureau sur les investissements du secteur public au Québec se sont poursuivies normalement en collaboration avec Statistique Canada. La publication *Investissements privés et publics au Québec - Intentions révisées 1993* a été diffusée en mars 1994.

Le Bureau a entrepris une étude méthodologique relativement à la fiabilité des données sur les investissements privés et publics qu'il produit. Portant à la fois sur la précision des données transmises par Statistique Canada et sur sa propre méthodologie utilisée pour produire les statistiques régionales et détaillées par groupe d'industries, cette étude se poursuivra en tenant compte des développements en cours à Statistique Canada. Le Bureau verra alors à apporter les améliorations requises et à identifier à SC, s'il y a lieu, les besoins particuliers du Québec en ce domaine.

Statistiques sur les institutions financières

Le Bureau a poursuivi la production de ses publications annuelles et trimestrielles, et il a révisé la méthodologie en fonction des restructurations qui ont eu cours dans ce secteur.

Une série chronologique est disponible sur demande et mise à jour trimestriellement. Plusieurs demandes particulières exprimées par la clientèle ont fait l'objet de travaux spécifiques.

Le développement des statistiques sur l'activité au Québec des institutions financières, autres que les institutions de dépôts, fera l'objet d'une consultation auprès des principaux partenaires et utilisateurs du Bureau. Cette démarche a pour but de dégager les priorités qui seront retenues dans ce programme.

Statistiques financières du secteur public

Le Bureau a produit, au début de l'année 1994, la deuxième édition de sa publication sur les statistiques financières du secteur public du Québec. Le Bureau a apporté une contribution importante dans ce domaine en regroupant des données éparses et difficilement compatibles afin d'offrir une vision intégrée de la situation financière du secteur public au Québec.

La consultation auprès des principaux utilisateurs de ces statistiques ayant révélé que leurs besoins sont principalement de disposer de données provinciales comparables, le Bureau de la statistique du Québec a négocié une entente avec Statistique Canada afin que soient produites sur cette base intégrée les données de chacune des provinces. Ainsi, une lettre d'entente a été signée en vertu de laquelle Statistique Canada produira en 1994-1995 les données portant sur l'année 1991-1992 pour le Québec et verra à ajouter graduellement les données des autres provinces. Par ailleurs, l'entente prévoit que le Bureau transmettra à Statistique Canada son expertise en cette matière au cours de 1994-1995.

Commerce international

Le Bureau a continué de produire mensuellement des données sur le commerce international du Québec en intégrant des corrections et des améliorations aux données transmises par Statistique Canada afin qu'elles reflètent davantage les exportations et les importations du Québec. Ces données ont servi à répondre aux demandes *ad hoc* des divers clients et à fournir à certains usagers particuliers une base de données mise à jour mensuellement. Par ailleurs, le Bureau a continué de diffuser annuellement ces données dans sa publication *Commerce international du Québec*, laquelle présente un aperçu général du commerce international du Québec pour les deux années précédentes. En août 1993, l'édition 1993 a paru.

Le Bureau utilise maintenant un système sur micro-ordinateur pour exploiter les données du commerce international et transmettre les fichiers à ses partenaires. Des améliorations ont été apportées régulièrement à ce système dans le but de faciliter la tâche des utilisateurs.

La documentation du processus de production des données du commerce international, ainsi que des méthodologies utilisées, a été achevée et sera maintenue à jour au cours de 1994-1995.

Le Bureau a continué de suivre de près l'évolution du projet sur le commerce extérieur des provinces à la Division des entrées-sorties de Statistique Canada. Des analyses et des commentaires ont été fournis relativement aux données finales, notamment sur l'incidence de la confidentialité. Le Bureau a reçu en mars 1993 les données finales 1984-1989, ventilées selon les trois niveaux d'agrégation prévus. Il les a transmises à ses partenaires de l'Administration publique québécoise et il entend mener des travaux d'analyse de ces données au cours de la prochaine année.

Une production expérimentale d'indices de prix annuels du commerce international du Québec a été réalisée au moyen d'indices annuels (1981-1991) au niveau d'agrégation des groupes majeurs à l'exportation et à l'importation, selon une méthodologie élaborée en 1992-1993. Cette expérience a été étendue aux indices mensuels du niveau d'agrégation SGE (exportations) et SGI (importations), préalablement désaisonnalisés. Ces indices proviennent de la Division du commerce international de Statistique Canada. Le Bureau prévoit produire et diffuser au cours de 1994-1995 les données mensuelles désaisonnalisées en dollars constants du commerce international du Québec. La série historique commencera avec le mois de janvier 1981.

Comptes économiques des revenus et des dépenses

En août 1993, le Bureau publiait l'édition 1993 des *Comptes économiques des revenus et des dépenses*. Il a également poursuivi la production et la mise à jour continue des données trimestrielles afin de produire la publication des comptes économiques trimestriels. De plus, le Bureau a réalisé, comme à chaque année, une production et une mise à jour spéciale des comptes trimestriels pour les fins du ministère des Finances.

Le Bureau a continué de fournir à Statistique Canada, à tous les trimestres, les données sur les revenus et les dépenses de l'Administration publique provinciale sur la base des comptes économiques pour les Comptes nationaux canadiens. Un exercice de réconciliation des données de 1990-1991 et de 1991-1992 avec Statistique Canada a eu lieu comme prévu au cours de l'année.

Le Bureau a, par ailleurs, entrepris l'an dernier le développement d'estimations mensuelles et trimestrielles du produit intérieur réel par industrie. Plusieurs industries sont présentement couvertes, notamment celles des secteurs manufacturier, minier, des autres services d'utilité publique, du commerce de gros et de détail. D'autres industries viendront s'ajouter en cours d'année et le Bureau prévoit publier ces données en 1994-1995.

Parallèlement à la production trimestrielle de l'actuelle revue *Statistiques*, le Bureau a continué de travailler à l'amélioration du contenu statistique de la version refondue de cette revue, dont les prochaines parutions offriront à la clientèle, entre autres, de nombreuses données désaisonnalisées pour une meilleure analyse des tendances.

Enfin, diverses méthodologies relatives au programme sur les comptes économiques ont été documentées. Ce travail, visant à faciliter l'échange des connaissances et la relève parmi les membres de l'équipe de travail ainsi qu'à assurer la sécurité des systèmes, se poursuivra au cours de 1994-1995.

Modèle intersectoriel

En 1993-1994, pour répondre à la demande de sa clientèle, le Bureau a réalisé 232 simulations à l'aide du modèle intersectoriel, soit sensiblement le même nombre qu'en 1992-1993. Les usagers du secteur public ayant accès directement au modèle ont effectué plus de 75 simulations.

Le Bureau a investi des efforts constants pour mettre à jour les paramètres du modèle et pour apporter des améliorations aux processus de travail. Ainsi, les mises à jour des coefficients de main-d'oeuvre, des taxes indirectes, des impôts directs et de parafiscalité ont été effectuées dès que l'information est devenue disponible. Le Bureau a procédé notamment à la mise à jour des structures de dépenses des ménages en 1993-1994. De plus, un module de validation des structures de dépenses a été développé pour faciliter l'intégration des informations spécifiques aux divers projets des clients et ainsi améliorer les résultats de leurs simulations.

Soucieux d'intéresser davantage les clients à l'utilisation du modèle intersectoriel, de s'adapter adéquatement aux besoins des utilisateurs et de fournir des produits de qualité, le Bureau a poursuivi ses travaux de réflexion et d'analyse en regard des études d'impact économique. Il a d'ailleurs mis l'accent sur la production de documents de vulgarisation visant à mieux faire connaître le fonctionnement du modèle et ses diverses possibilités, ainsi qu'à bien guider les usagers pour une exploitation optimale du modèle. Un document présentant les tableaux d'impact, résultats de simulations types effectuées à l'aide du modèle, sera disponible au cours des premiers mois de l'exercice financier 1994-1995.

Statistiques socio-démographiques

Le Bureau s'apprête à publier une étude comparant les conditions socio-économiques des femmes et des hommes au Québec. Cette publication comportera 11 chapitres et traitera de sujets inédits au Québec, comme la gestion du temps ou les transitions

d'activité, tout en analysant et mettant à jour les données sur les thèmes sociodémographiques traditionnels. Par ailleurs, une monographie sur les ménages et les familles est en cours d'élaboration.

Les démarches auprès de la Commission d'accès à l'information en vue d'accéder aux données du Fichier d'inscription des bénéficiaires de la Régie d'assurance-maladie du Québec ont enfin abouti à une entente, et le Bureau entreprendra l'exploitation de ces données à l'automne. Grâce à cet accès, et tirant profit des analyses approfondies qu'il a menées sur le sous-dénombrement censitaire, le Bureau amorce actuellement un programme d'estimations démographiques. Sans doute, dans ce domaine, le Bureau pourra-t-il collaborer avec Statistique Canada et en arriver à une entente sur l'agencement des estimations respectives.

Le Bureau s'apprête à produire ses prévisions de la population et des ménages pour le Québec et ses régions, ainsi que pour les municipalités régionales de comté (MRC). Des discussions ont eu lieu entre les démographes de Statistique Canada et ceux du BSQ, de façon à agencer, du moins pour certains scénarios, les projections des deux organismes.

Au cours du dernier exercice, le Bureau a participé à des travaux du ministère du Conseil exécutif sur les incidences de l'évolution démographique au Québec, ainsi que sur l'élaboration de scénarios de politiques de population.

Les travaux de coordination avec le ministère de la Justice en ce qui concerne l'état civil ont abouti à une distribution conjointe des formulaires de naissance, décès et mariage. Toutefois, il s'est avéré plus avantageux et praticable de distinguer l'exploitation statistique et l'exploitation juridique des données.

Signalons que le Bureau a mené auprès de l'Administration publique québécoise des consultations sur les produits de Statistique Canada; en outre, il coordonne les achats de données des ministères et organismes québécois.

Statistiques régionales et normalisation territoriale

Le Bureau a mené une réflexion sur les besoins courants et fondamentaux de l'Administration publique québécoise en matière de statistiques régionales. Cette réflexion s'est faite à l'intérieur d'un groupe de travail conjoint regroupant le Secrétariat aux affaires régionales (SAR) et le Secrétariat à l'aménagement et au développement régional et environnemental (SADRE). Les résultats obtenus ont conduit à la production d'un portrait d'ensemble présentant, pour les divers secteurs socio-économiques, les variables et les indicateurs requis.

Sur la base de cet énoncé des besoins, un projet d'entente de production de données régionales, qui serait cofinancée par le ministère du Conseil exécutif, a été élaboré. Selon ce qui a été convenu, le Bureau développera une banque de données et publiera un compendium de statistiques régionalisées sur la base des régions administratives et des municipalités régionales de comté (MRC) principalement, pour diffusion à un public élargi (ministères et organismes gouvernementaux, organismes et intervenants régionaux, entreprises et grand public). Le Bureau vise à ce que ce bloc minimal de données régionales permettent aux différents utilisateurs de s'acquitter de leurs obligations et de leurs mandats respectifs en termes de prise de décision, d'élaboration de politiques et de programmes d'intervention, de planification et de développement régional, ainsi qu'en termes d'analyse et de recherche.

Sur le plan de la normalisation territoriale, outre la gestion et la diffusion du code géographique, le Bureau a réalisé divers travaux de correspondances géographiques. Ces travaux ont plus particulièrement touché les domaines du code postal (validation complémentaire du fichier de conversion de Statistique Canada et production d'un fichier maison dérivé faisant l'association du code postal avec le code géographique), des circonscriptions électorales provinciales et des unités géostatistiques de recensement pour faciliter l'exploitation de divers fichiers statistiques et administratifs. Par ailleurs, le Bureau a continué d'offrir à ses usagers gouvernementaux le fichier du code géographique en accès direct; cette formule s'est avérée un véritable succès et a permis de sensibiliser les usagers à cet instrument central de normalisation géostatistique.

Parallèlement aux efforts du gouvernement dans l'implantation de la géomatique partout où celle-ci s'avère utile et rentable, le Bureau a installé un logiciel additionnel de cartographie assistée par ordinateur, le logiciel MAP.INFO. Bien que restreinte pour le moment, l'utilisation de ce logiciel, ainsi que du précédent implanté en 1992-1993 (ATLAS.GRAPHICS), devrait normalement s'accroître, dans un proche avenir, aux fins de l'analyse des données et de leur diffusion. Le Bureau a également participé activement aux travaux de détermination d'une norme québécoise d'échange des données à référence spatiale; membre du Comité des usagers de la géomatique gouvernementale, il s'est assuré d'une présence et d'une participation aux discussions relatives au rapprochement et au partage des données socio-économiques et des données à référence spatiale.

Service aux utilisateurs

Le Bureau a continué d'offrir à sa clientèle, notamment par l'intermédiaire de son Centre d'information et de documentation (CID), un service général de renseignements statistiques sur le Québec et un service de référence aux divers producteurs et

fournisseurs de données statistiques sectorielles en regard de leur mission respective. Au cours de l'exercice 1993-1994, les préposées aux renseignements du CID ont répondu à plus de 8 200 demandes d'information de nature statistique. Le profil des clientèles et de leurs besoins a été enregistré, à partir de la fiche-client produite pour chaque demande, dans une banque d'information de gestion; celle-ci s'avérera utile à la poursuite des diverses activités du Bureau, à la conduite d'activités à caractère promotionnel et à la réalisation d'opérations de sondage sur la qualité des services rendus et sur la satisfaction des clientèles desservies. Le CID a également continué d'assurer un service documentaire complet aux unités administratives du Bureau et a procédé au chargement de la banque documentaire informatisée. Cette opération se terminera au cours du prochain exercice et permettra d'alléger substantiellement la gestion de la bibliothèque, le suivi des acquisitions, la mesure de l'inventaire et l'imputation budgétaire.

Dans la continuité de l'inventaire des ensembles de données statistiques des ministères et organismes gouvernementaux réalisé au cours de l'exercice 1992-1993, le Bureau a produit deux répertoires des ensembles de données statistiques sur le Québec, l'un exclusivement centré sur le Bureau, l'autre sur les ministères et organismes gouvernementaux. Ces publications paraîtront au début du prochain exercice et seront diffusées à tous les publics. Parallèlement, une version informatisée, qui peut être qualifiée de système d'exploitation, a été mise au point et sera simultanément rendue disponible aux éventuels acquéreurs et accessible pour consultation sur place. Ces produits marquent la fin d'une opération unique, réalisée pour la première fois sur des bases systématiques à l'échelle gouvernementale; une seconde édition sera possiblement envisagée à moyen terme avec un souci d'optimiser la couverture statistique et la qualité des informations.

À la suite de la réflexion entreprise au cours de l'exercice précédent sur l'opportunité de produire une nouvelle édition du *Québec statistique*, le Bureau a amorcé de pied ferme la préparation de la soixantième édition de cette publication d'envergure qui constitue son best-seller. Désormais produite sur une base quinquennale, cette publication est réalisée suivant une approche dite distribuée, c'est-à-dire que les unités administratives sectorielles du Bureau ainsi que plusieurs ministères et organismes gouvernementaux sont mis à contribution directe dans l'élaboration du contenu. Cette approche permettra de minimiser les coûts globaux de production et, du même coup, d'améliorer vraisemblablement le contenu global en misant davantage sur le haut degré de spécialisation des collaborateurs impliqués. La parution du *Québec statistique* est prévue pour l'automne 1994.

Enfin, une nouvelle édition de la brochure statistique *Le Québec chiffres en main* est prévue pour la fin de l'été 1994. La version de travail sera informatisée de manière à permettre l'automatisation de la mise à jour et de la production pour les prochaines éditions, ce qui contribuera à diminuer les coûts de production. Produite en grande quantité, cette brochure est largement distribuée à l'étranger, en sus du marché québécois, et sa commercialisation est faite par lots.

Statistiques environnementales

Le Bureau a dû surseoir à son intention de commencer à développer le champ des statistiques environnementales, étant donné les compressions budgétaires auxquelles il a fait face. Cette pause a également été justifiée par la non-disponibilité du principal demandeur et collaborateur, le ministère de l'Environnement et de la Faune, pour diverses raisons à la fois d'ordre administratif et opérationnel. Un second regard sera porté au cours du prochain exercice sur l'orientation de ce dossier et sur l'implication du Bureau dans la production d'un premier compendium de statistiques environnementales sur le Québec.

Méthodologie et enquêtes

En plus de mener, en 1993-1994, les enquêtes inscrites chaque année à sa programmation régulière et d'apporter un soutien méthodologique à ses divers projets internes d'enquête, le Bureau a continué de répondre à de nombreuses demandes d'enquêtes et de travaux méthodologiques émanant de différents ministères et organismes. Les principales activités ont été les suivantes :

- ministère du Tourisme : enquête mensuelle sur le taux d'occupation des établissements hôteliers et enquête sur le taux d'occupation des terrains de camping;

- Régie du cinéma : enquête mensuelle sur les projections cinématographiques;

- ministère des Finances : enquête sur la vente des obligations d'épargne du Québec et sondage sur la satisfaction de la clientèle des obligations d'épargne du Québec à l'égard du service téléphonique de renseignements offert au ministère des Finances;

- CEFRIO, Office de la langue française, Conseil de la langue française, Secrétariat à la politique linguistique : enquête sur la langue d'utilisation de l'informatique dans les entreprises québécoises (équipements, logiciels utilisés, formation des utilisateurs, pratiques d'achat);

- ministère de la Santé et des Services sociaux : deux enquêtes auprès des cadres du réseau de la santé et des services sociaux afin de définir leur profil sur les plans de la formation et de l'expérience, ainsi qu'en regard de leurs valeurs personnelles;

- ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche : enquête auprès des pêcheurs de touladi;

- ministère de la Justice : enquête sur la satisfaction des clientèles des Bureaux d'enregistrement et enquête sur l'implantation du registre des droits personnels et réels mobiliers;

- ministère de l'Éducation : enquête sur la situation socio-économique des étudiants en formation professionnelle;

- Office des services de garde à l'enfance : enquête sur les préférences des parents d'enfants de moins de 12 ans en regard des divers services de garde;

- Santé Québec : méthodologie d'enquête et analyse statistique des données pour l'Enquête sociale et de santé, pour l'enquête sur la santé de la population crie, pour l'enquête sur la santé de la population inuit, et pour l'enquête sur la santé cardio-vasculaire (volet nutrition);

- ministère des Forêts : analyse statistique des données pour les projets de recherche de ce ministère;

- Secrétariat du Conseil du trésor : révision de la méthodologie sous-jacente à l'établissement des frais de déplacement des employés du gouvernement du Québec et établissement des indemnités pour 1992-1993;

- ministère de la Santé et des Services sociaux : développement d'un outil de mesure du risque de divulgation lors de la mise en circulation de fichiers de microdonnées ou de tableaux croisés tirés d'un fichier d'hospitalisations.

L'informatisation des opérations de collecte s'est poursuivie, notamment par la poursuite de l'exploitation et le développement des applications de la collecte téléphonique assistée par ordinateur (CATI).

Des contrôles de la qualité ont été appliqués de façon systématique dans les opérations de collecte et de vérification, et on a procédé à la refonte de tous les cahiers de procédure des activités d'enquêtes et de celles reliées au Registre de la population.

Dans le but d'augmenter sa productivité, de fournir ses services aux meilleurs coûts, et dans le contexte du nouveau plan directeur, le Bureau a effectué une analyse de ses opérations de saisie des données.

L'analyse préliminaire relativement à l'informatisation d'une base de sondage auprès des entreprises pour le BSQ a été réalisée. Le Bureau a évalué le potentiel des fichiers de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) pour mettre à jour le fichier BDRC de Statistique Canada; une entente est intervenue à ce sujet afin que les renseignements puisés au fichier de la CSST sur les ouvertures et les fermetures d'entreprises ou d'établissements, ainsi que sur leurs changements d'adresse, servent à mettre à jour le fichier BDRC.

En mai 1993, et de nouveau en mai 1994, le Bureau a organisé le colloque «Méthodes et applications de la statistique» dans le cadre du congrès annuel de l'Association canadienne-française pour l'avancement de la science (ACFAS).

Informatique

L'événement majeur dans ce secteur en 1993-1994 a consisté en l'obtention des commentaires des organismes centraux concernant nos documents de planification stratégique produits pour faire évoluer nos technologies et permettre de rencontrer les objectifs gouvernementaux de rationalisation. De ces commentaires a découlé la reformulation des stratégies du BSQ (en cours). L'acquisition des technologies nécessaires au maintien et à l'évolution des projets essentiels du BSQ fut donc retardée en conséquence. Les analyses prévues sont réalisées ou en cours de réalisation, et les développements se concrétiseront à la suite de l'acquisition des équipements. Le développement d'un cadre normatif et de la gestion à distance suivra.

Les activités de soutien technique au réseau de micro-ordinateurs, au mini-ordinateur, ainsi qu'au système principal (maxi) se sont déroulées comme prévu.

La rédaction de normes et de procédures informatiques se poursuit, mais seulement pour les technologies qui vont compléter les orientations technologiques présentement en cours de justification.

Édition

Au cours de l'exercice financier 1993-1994, le Bureau a produit 70 publications de périodicités diverses; une vingtaine furent commercialisées par l'intermédiaire des Publications du Québec, les autres le furent par l'entremise du Fonds du Bureau de la statistique du Québec.

La Direction des publications gouvernementales a conclu une entente relativement à la commercialisation des publications du Bureau. Cette entente, par laquelle cette entité administrative prend en charge la vente de l'ensemble des publications du BSQ, permet un partage plus efficace des responsabilités des deux organismes en capitalisant sur les forces de chacun des partenaires.

Sur le plan administratif, le Bureau a procédé au regroupement de la fonction Édition avec les Communications.

Administration

Le Bureau s'est doté, en 1993-1994, d'un cadre comptable qui lui permet à la fois d'évaluer la rentabilité du Fonds dans son ensemble et chacun des projets qui y transitent, et de mesurer le phénomène de la «compensation», c'est-à-dire de quantifier l'échange de ressources humaines entre le Bureau et le Fonds. Cet outil comptable a également permis au Bureau de répartir ses frais généraux selon une base de calcul suffisamment précise. Il permettra de fournir aux gestionnaires, d'abord trimestriellement et, un peu plus tard, mensuellement, une information de gestion importante dans la conduite de leurs projets.

Pour l'instant, seuls les projets transitant par le Fonds sont gérés avec le cadre comptable. Toutefois, le Bureau analysera l'opportunité en 1994-1995 de se doter d'un tel outil pour l'ensemble de ses projets.

Dans le domaine de la gestion documentaire, le Bureau a complété la refonte de son calendrier de conservation. Les données conservées sur support informatique ont également fait l'objet de fiches descriptives; ainsi, des délais et mesures de conservation spécifiques ont été prévus.

Enfin, le Bureau occupe de nouveaux locaux depuis mai 1994. **Sa nouvelle adresse est:**

Bureau de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 5^{e} étage
Québec (Québec)
G1R 5T4

Le Bureau **conserve toutefois les mêmes numéros de téléphone**, c'est-à-dire :

(418) 691-2401 et 1 800 463-4090 pour les renseignements
(418) 691-2407, Direction générale
(418) 643-4129, télécopieur

Communications

Le Bureau a produit, en 1993-1994, 119 communiqués de presse, 242 revues de presse quotidiennes et 50 revues des éditoriaux. Il a participé de plus à trois salons thématiques, en plus d'être présent au Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement de la science (ACFAS).

Secrétariat

En plus de continuer d'assurer les services de secrétariat aux comités de gestion et des directeurs, le Secrétariat du Bureau a fourni, en 1993-1994, le soutien administratif nécessaire à l'implantation du nouveau système d'information de gestion du Bureau et il poursuivra ce travail en 1994-1995.

Finalement, il a suivi le cheminement d'un projet d'entente intergouvernementale avec Statistique Canada dans le domaine des statistiques financières du secteur public. Il a continué d'assurer le suivi des demandes d'avis juridiques, ainsi que celles relatives à la *Loi sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels*.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ONTARIO POUR 1994

Nouvelles du Bureau des coordonnateurs statistiques

Le Bureau des politiques économiques, du ministère des Finances, donne des conseils et contrôle les politiques économiques provinciales; il aide le ministre des Finances et le gouvernement à traiter de toute une gamme de questions économiques, démographiques et relatives au travail ainsi qu'à concevoir et coordonner les politiques économiques axées sur le développement de l'économie provinciale.

Le Bureau des coordonnateurs statistiques opère toujours au sein du Bureau des politiques économiques. Un décret révisé vient d'être approuvé à cet effet, suivant les discussions tenues à Toronto, en avril 1993, entre le directeur des Services d'accès et de contrôle des données, Statistique Canada et des représentants du ministère des Finances de l'Ontario.

Par suite de la restructuration et de la réduction du personnel signalées en 1993, le Bureau des coordonnateurs statistiques réoriente sa participation à bon nombre d'applications statistiques auxquelles il était traditionnellement identifié, comme les statistiques permettant l'analyse des régions et des collectivités (SHARC), les profils provinciaux des circonscriptions électorales et les communiqués sur le recensement. Ainsi, nous conseillerons les ministères responsables quant à la conception de nouvelles bases de données qui remplaceront la base de données SHARC. Notre rôle de liaison entre Statistique Canada et les ministères ontariens reçoit toujours un soutien total.

Questions relatives au recensement

Nous avons maintenant saisi tous les modules 2A du Recensement de 1991 ainsi que les tableaux sommaires de base 2B. Ces données ont été achetées par un consortium composé de clients du ministère et des municipalités régionales; elles ont été organisées par le Bureau des coordonnateurs statistiques. Quoique les tableaux 2A nous aient été fournis à un coût supplémentaire, sur un système CD-ROM/C-91 très convivial, il nous a été impossible d'obtenir un système semblable pour les tableaux 2B. Il semble que le dernier n'était pas viable, principalement à cause du nombre insuffisant de clients intéressés.

Nous diffusons encore les données sur le Recensement de 1991, surtout des données tirées de publications de Statistique Canada. Dans certains cas particuliers, nous distribuons cette information sous forme électronique à nos clients, conformément aux dispositions des contrats de licences.

Données sur le lieu de travail

Les produits livrables provenant du projet sur le lieu de travail ont commencé à affluer. Le projet, coordonné par notre bureau, est né d'un contrat entre Statistique Canada et un consortium de clients provinciaux et municipaux pour la production de tableaux sur les lieux de travail/de résidence inframunicipaux. Tous les résultats devraient être livrés d'ici mai 1994. Ce produit personnalisé, réalisé au coût de 933 000 $, était nécessaire puisque les données ne sont pas générées en tant qu'activité standard du recensement à des échelles inférieures à la SDR.

Commerce interprovincial

Le caractère essentiel de la série sur le commerce interprovincial et la nécessité de mettre à jour la période de référence à partir des données provenant de l'enquête de 1990 sur la destination des expéditions ont motivé notre participation au protocole d'entente entre Statistique Canada et les provinces. Ce protocole visait la production de données reliées aux tableaux d'entrées-sorties de 1990.

Quoique nous reconnaissions la situation financière difficile à laquelle sont présentement soumis tous les ordres de gouvernement en ce moment, nous espérons qu'au moment de revoir les priorités des projets, Statistique Canada continuera d'accorder beaucoup d'importance à la production des données sur le commerce interprovincial. C'est avec cette attitude que nous avons décidé d'appuyer l'accord de financement provisoire rendu possible par le protocole d'entente.

Recensement de 1996 et enquêtes postcensitaires

C'est avec grand intérêt que nous attendons les résultats du Test national du recensement, effectué le 8 novembre 1993. Le Secrétariat des affaires autochtones est déçu du faible dénombrement de la population autochtone en 1991. Nous espérons des améliorations marquées en 1996 pour la saisie d'informations grandement requises aux fins d'analyse et d'élaboration de la politique.

Le ministère des Transports espère que les moyens de transport feront partie des profils de migration journalière en 1996; cette variable est considérée comme étant un élément essentiel en matière de planification et d'analyse du transport. Le ministère réitère fortement son désir de voir les données inframunicipales sur le lieu de travail incluses parmi les diffusions de données standard du recensement.

Nous sommes à organiser la tenue de réunions de consultation entre Statistique Canada et les utilisateurs provinciaux des données sur les autochtones et les personnes ayant une incapacité. Ces réunions ont pour but de recueillir des opinions concernant les plans pour les enquêtes postcensitaires de 1996 sur les peuples autochtones de même que sur la santé et les limitations d'activités. Ces réunions, qui devraient se tenir en mai 1994, serviront également à jauger l'intérêt envers d'autres enquêtes postcensitaires possibles.

Projections démographiques

En février 1994, la Section des caractéristiques démographiques a publié un document intitulé *Ontario Population Projections to 2021*. Ce rapport contient des projections de la population de l'Ontario jusqu'en l'an 2021, selon la population estimée en 1991 (les chiffres du Recensement de 1991 ajustés en fonction du sous-dénombrement net). La population de l'Ontario devrait passer de 10 471 000 personnes (1er juillet 1991) à 15 159 000 personnes (1er juillet 2021).

Des plans sont en cours pour la production de projections semblables pour les 49 divisions de recensement de la province. De plus, nous avons poursuivi les discussions avec le ministre de la Santé concernant l'utilisation des dossiers médicaux pour l'estimation de la population.

Le 4 mars dernier à Toronto, la Section a rencontré MM. M.V. George et François Nault, de la Division de la démographie, afin de partager des perspectives sur différentes méthodologies et hypothèses.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU MANITOBA POUR 1994

Aucun rapport n'a été soumis.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA SASKATCHEWAN POUR 1994

Le bureau de la statistique de la Saskatchewan opère selon la *Saskatchewan Statistics Act 1972* (Loi de la statistique de la Saskatchewan 1972) et il est intégré au ministère des Finances. Le Bureau est le représentant statistique désigné pour les communications avec Statistique Canada et la diffusion de l'information de l'organisme. Le personnel se compose présentement d'un directeur, de deux agents de recherche, d'un commis statistique et d'une secrétaire.

Le bureau publie toujours la *Monthly Statistical Review* (revue statistique mensuelle) ainsi que la *Saskatchewan Economic Review* (revue économique annuelle de la Saskatchewan). Ces deux publications constituent un recueil des données mensuelles, trimestrielles et annuelles les plus en demande en Saskatchewan.

Le bureau de la statistique a participé récemment à la refonte des frontières électorales provinciales dans un format lisible par machine, et ce afin d'utiliser les frontières de dénombrement du Recensement de 1991. Toutes les frontières électorales sont coterminales avec les frontières de dénombrement, ou avec les données des côtés d'îlots dans les villes de Saskatoon et de Regina. En janvier de cette année, le bureau a également pris part à des audiences, tenues à l'échelle de la province, sur les nouvelles frontières. Ces frontières électorales sont présentement soumises à l'approbation du corps législatif.

Nous aimerions remercier les employés de Statistique Canada qui nous ont prêté main-forte au cours de la dernière année. Une telle collaboration constructive profite aux deux organismes et, à long terme, à l'ensemble du système statistique.

Enfin, sur une note plus négative, nous déplorons le fait qu'au cours de la dernière année un certain nombre de réunions fédérales-provinciales aient été annulées ou remises à plus tard. Cela complique énormément la planification des activités reliées à ce qui semble être des réunions flottantes ou la planification de nombreuses réunions prévues dans une période très restreinte.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ALBERTA POUR 1994

Par suite de la suppression du Bureau de la statistique de l'Alberta dans le budget provincial du 6 mai 1993, dans le cadre de l'engagement du gouvernement envers les Albertains pour la simplification des services et la diminution des dépenses budgétaires, les services statistiques que le Bureau offraient auparavant ont été réduits à des fonctions centrales désignées. Le groupe des Statistiques assure ces fonctions au sein du ministère du Trésor, ainsi que la continuité du service statistique centralisé pour l'Alberta.

Au cours de la dernière année, ce groupe a réussi à recouvrer les coûts pour la plupart des services statistiques et analytiques personnalisés offerts aux ministères clients. Un des rôles principaux du secteur remanié des Statistiques consiste à assurer un soutien à la statistique de même qu'à aider au contrôle des programmes et activités du gouvernement.

Domaines de programmes conservés

La plupart des services dans les domaines de programmes conservés sont offerts suivant le principe de recouvrement des coûts. Les analyses personnalisées et les projets spéciaux sont évalués et choisis en fonction de leur pertinence aux fins des exigences gouvernementales en matière de programmation et de planification. Voici un aperçu des secteurs de projets et services qui se poursuivent :

- comptes économiques de l'Alberta;
- ASIST (Système d'information statistique de l'Alberta);
- élaboration et analyse de données personnalisées;
- coordination des statistiques interprovinciales et intraprovinciales;
- coordonnateur statistique provincial pour les liaisons avec Statistique Canada;
- enquête et analyse des données personnalisées;
- statistiques tirées de certaines bases de données du gouvernement;
- statistiques commerciales internationales et interprovinciales;
- services de traduction spécialisés pour les coordonnées géographiques.

Les compressions budgétaires actuelles ont entraîné la mise au point de nouveaux systèmes automatisés pour la diffusion rentable de l'information aux ministères clients. Les publications produites au préalable font présentement l'objet d'une révision visant à déterminer la possibilité de les produire sous format électronique. À l'heure actuelle, l'«Alberta Statistical Review», une anthologie de plus de 100 tableaux et de notes

statistiques, a été convertie sous forme électronique et, à titre d'essai, mise à la disposition des abonnées du ASIST, le système de bases de données en ligne du gouvernement albertain.

Le groupe des Statistiques continue d'assurer un service personnalisé d'enquête et de collecte de données au nom du gouvernement de l'Alberta. Cette fonction a été jugée essentielle du fait que diverses données requises par les ministères sont très confidentielles et nécessitent l'intervention d'une agence régie par la *Loi sur la statistique*.

Le groupe des Statistiques a terminé, en 1993, une enquête exhaustive sur les salaires et les traitements. Il est en voie d'entreprendre une enquête sur le secteur tertiaire de l'exportation pour le compte d'un ministère client; on veut ainsi contrôler les répercussions des nouveaux projets commerciaux. On discute présentement d'une enquête provinciale sur les prix intervilles et de la mise en oeuvre d'un modèle de projections démographiques capable de produire des estimations pour des secteurs infraprovinciaux choisis.

En tant que coordonnateur statistique pour les liaisons avec Statistique Canada, le groupe des Statistiques continue de coordonner les achats et acquisitions de données au nom des ministères. Enfin, ce groupe tient à faire part de sa gratitude envers les nombreuses divisions de Statistique Canada qui lui ont prêté main-forte durant la période de transition de la dernière année.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE POUR 1994

Introduction

À l'automne de 1993, la Direction centrale de la statistique a déménagé du ministère des Finances (Secrétariat du Conseil du Trésor) au ministère des Services gouvernementaux, mais la Direction de l'analyse quantitative est demeurée au ministère des Finances. Cela signifie qu'il faudra peut-être, dans un avenir rapproché, ajouter de la capacité d'analyse à la Direction centrale de la statistique. Du côté positif, on reconnaît que le ministère des Services gouvernementaux constitue un dispensateur neutre des services centraux essentiels au sein du gouvernement et, en tant que tel, est plus compatible avec la Direction centrale de la statistique que le Secrétariat du Conseil du Trésor, généralement considéré comme étant une fonction de contrôle central.

Présentement, l'emplacement de la Direction centrale de la statistique au sein de la hiérarchie organisationnelle du ministère des Services gouvernementaux n'est pas réglé. On a engagé une société d'experts-conseils pour évaluer les différentes possibilités, y compris la création d'une Division de la gestion de l'information et des systèmes qui inclurait le service central de statistique et les fonctions administratives de la technologie de l'information. La Colombie-Britannique a certes besoin de ces fonctions ainsi que d'un niveau supérieur d'établissement de rapports au sein de la hiérarchie ministérielle.

Budget

Le budget de la Direction centrale de la statistique pour l'année financière 1994-1995 s'élève à 1,87 million de dollars et 30 ETP (équivalents temps plein), soit aucun changement par rapport à l'année financière 1993-1994.

Plan d'entreprise pour 1994-1995

Durant les douze prochains mois, on consacrera des efforts considérables à l'amélioration du niveau et de la qualité des activités analytiques à la Direction centrale de la statistique, ainsi qu'au renforcement de la coordination des statistiques au gouvernement. Cela fait partie d'un programme à plus long terme visant à accroître la pertinence de la Direction centrale de la statistique dans l'élaboration des politiques et l'exécution des programmes au gouvernement de la Colombie-Britannique. Ce n'est pas une tâche facile, mais il faudra l'accomplir pour assurer la survie à long terme d'un centre statistique important dans la province. Il faudra vraisemblablement y arriver dans le cadre du budget financier actuel et du budget des ETP. On aura cependant

besoin de nouvelles compétences, et pour cela il faudra recourir à la formation et au roulement du personnel, ainsi qu'aux affectations provisoires.

Activités en 1993-1994

Statistiques démographiques

Une bonne partie des six derniers mois a servi à l'intégration du dénombrement incomplet net à nos estimations démographiques infraprovinciales et nos programmes prévisionnels. Tout semble maintenant en place. Jusqu'à maintenant, les utilisateurs nous ont fait part de très peu de confusion concernant les dénombrements et les estimations rajustées.

La perte de l'universalité associée à la suppression du Programme d'allocations familiales a entraîné des problèmes considérables, non seulement en termes de travail additionnel pour le rajustement de notre modèle d'estimation sans les données, mais aussi en termes d'exactitude réduite du produit final. Quoiqu'au départ nous croyions que les données provenant du programme de la prestation fiscale pour enfants pourraient remplacer celles du Programme d'allocations familiales dans notre modèle d'estimation pour les secteurs restreints, cela semble maintenant impossible.

Un autre problème relié à la perte des données du Programme d'allocations familiales : le peu de progrès réalisé quant au remplacement des estimations des migrations interprovinciales basées sur les données des allocations familiales par des estimations fondées sur la prestation fiscale pour enfants. Depuis décembre 1992, on n'a pas réussi à établir de véritables estimations de migrations provinciales ou territoriales. Cette situation est troublante compte tenu de l'importance de ces estimations pour les différents programmes de transferts fiscaux fédéraux-provinciaux. Statistique Canada devrait prendre en considération l'utilisation des soins de santé ou d'autres sources de données comme moyens de rechange. En Colombie-Britannique, on a eu des résultats encourageants avec les données sur les soins de santé, résultats qui ont permis d'obtenir des estimations de migrations provinciales et territoriales en remplacement de celles basées sur la prestation fiscale pour enfants.

Statistiques des entreprises

La croissance des industries manufacturières secondaires demeure un objectif important de la stratégie de développement régional de la Colombie-Britannique. Voilà pourquoi les statistiques sur les manufactures infraprovinciales, inscrites au catalogue 31-209, revêtent une très grande importance. Nous sommes

particulièrement déçus qu'aucun plan n'ait encore été élaboré pour remplacer ne serait-ce qu'une partie de cet important document.

Nous tenons ici à souligner l'excellente collaboration de Bob Staveley et ses associés relativement aux fichiers sur bandes provenant de l'Enquête annuelle des manufactures, aux termes de l'entente à l'article 11.

Au sein de notre programme, le tourisme s'est classé parmi les secteurs traditionnels indiqués dans la Classification type des industries (CTI). Nous sommes en voie d'ajouter à notre Rapport sur les recettes provenant de la location de chambres d'hôtel et à nos estimations du PIB en tourisme un «Tourism Monitor» comprenant une vaste gamme d'indicateurs de tourisme. De plus, le Rapport sur les recettes provenant de la location de chambres d'hôtel porte sur les divisions de recensement ainsi que sur un certain nombre de municipalités.

Comme c'est le cas pour le tourisme, la technologie de pointe reçoit beaucoup d'attention. Plusieurs ministères, y compris le nôtre, sont à définir et évaluer l'industrie manufacturière et le commerce de pointe. Deux documents ont été publiés récemment à ce sujet. Aussi, des estimations d'exportations de pointe ont paru dans notre publication mensuelle «B.C. Origin Exports».

Nous sommes heureux que le projet des entrées-sorties de 1990 soit maintenant en place. L'importance de l'intégration de ce projet aux comptes économiques provinciaux (y compris le compte industriel) a été soulignée par le passé et désignée comme un objectif par Kishori Lal à la dernière réunion sur les comptes économiques. Pour cette intégration, les flux commerciaux doivent produire des taux acceptables d'erreurs résiduelles lorsqu'ils sont adaptés aux fins du compte de dépenses. Sachant que Joel Diena accorde une attention particulière à ces questions, nous nous attendons à des résultats favorables.

En octobre 1993, Statistique Canada a publié des comptes industriels qui divergeaient de ses propres comptes du revenu et des dépenses publiés récemment pour un certain nombre de provinces. Les journaux se sont emparés de cette information à sensation. La publication des données conflictuelles a nui à notre réputation puisque nous avions déjà fourni, à notre Conseil du Trésor, des estimations basées sur les comptes du revenu et des dépenses.

Même si nous ne défendons pas la suppression des résultats expérimentaux ou inconsistants, les écarts doivent être explicites et le ton des communiqués de presse devrait être modifié en conséquence.

Mentionnons qu'une situation semblable s'est produite avec la diffusion des données sur le commerce interprovincial de 1984 à 1989; elles étaient indiscutablement inconsistantes par rapport aux comptes du revenu des dépenses.

Marché du travail et statistiques sociales

En février 1994, la Direction centrale de la statistique a fait remplir un questionnaire sur l'équité en matière d'emploi aux 40 000 employés de la fonction publique de la Colombie-Britannique. L'information a été recueillie conformément à la *Loi sur la statistique* de la Colombie-Britannique et les réponses individuelles au questionnaire sont confidentielles. La Direction centrale de la statistique est en train de générer des profils des caractéristiques principales des fonctionnaires provinciaux pour chaque ministère. On fera remplir le questionnaire tous les six mois aux nouveaux employés et on produira des rapports d'étapes semestriels.

Depuis 1981, la Direction centrale de la statistique a préparé des indicateurs de chômage dans les secteurs restreints, basés sur le fichier des prestataires d'assurance-chômage. Pour des raisons administratives, ce fichier contient maintenant de nombreuses personnes qui travaillent, mais ont gardé leur réclamation active. Il n'y aucune façon d'identifier ces individus et, par conséquent, le fichier des prestataires est reconnu comme surévaluant le nombre de sans-emploi. En outre, avec tous les nouveaux programmes présentement sous l'égide de l'assurance-chômage (p. ex. la formation, le travail partagé, l'aide à l'emploi en autonomie et la création d'emplois), le concept original voulant que les prestataires/bénéficiaires «réguliers» soient les seuls sans-emploi n'est plus valable. Ce sont pour ces raisons que la Direction centrale de la statistique réorganise sa base de données sur le chômage dans les secteurs restreints et fonde les dénombrements sur les «bénéficiaires» plutôt que sur les «prestataires». Le fichier sera désormais considéré davantage comme un dénombrement des personnes «aptes à l'emploi» au lieu d'un indicateur de définition standard de sans-emploi dans l'Enquête sur la population active.

En ce qui touche les bénéficiaires d'aide au revenu, des données sont maintenant produites au niveau municipal et des taux majorés de l'aide au revenu sont disponibles par groupe d'âge, genre et structure familiale. Ces données seront fusionnées à celles des bénéficiaires de l'assurance-chômage et serviront d'indicateurs de la dépendance économique globale par secteur restreint.

Diffusion des données

En février de cette année, le bureau de la région du Pacifique de Statistique Canada et la Direction centrale de la statistique ont coparrainé une conférence d'un jour à Vancouver. Ayant pour thème «Spotlight on B.C.», la conférence a été très réussie.

Cette conférence portait sur les conditions changeantes en Colombie-Britannique sur les plans démographique, social et économique, ainsi que sur les défis et opportunités de l'avenir. Cette rencontre était semblable aux conférences tenues préalablement au Manitoba et en Saskatchewan. La participation a dépassé de loin la prévision initiale de 200 personnes.

Notons que la conférence visait à élever le profil du Bureau régional du Pacifique de Statistique Canada et de la Direction centrale de la statistique relativement aux services et produits statistiques offerts par les deux organisations. En outre, la conférence cherchait à accroître la sensibilisation des participants quant aux tendances et questions mentionnées ci-haut.

En plus de la conférence de février, la Direction centrale de la statistique continue d'élaborer et de perfectionner son programme de diffusion des statistiques. À l'heure actuelle, nous préparons huit publications mensuelles, quatre publications trimestrielles et neuf publications annuelles traitant des conditions sociales, démographiques et économiques en Colombie-Britannique. De plus, nous avons produit au-delà de 35 rapports «Fast Facts» à partir du Recensement de 1991, sur des sujets allant des changements dans la structure familiale en Colombie-Britannique à l'adaptation au travail chez la population autochtone.

La population

Nous sommes conscients de certaines critiques envers la méthode utilisée par Statistique Canada pour rajuster les estimations du dénombrement incomplet net à l'échelle infraprovinciale (largement au *prorata*). La méthode adoptée présente des lacunes, mais elle était simple et, vu les circonstances, nous sommes d'avis qu'il aurait été difficile de procéder autrement.

Sans les données sur les allocations familiales, Statistique Canada n'était pas en mesure d'estimer les populations des divisions de recensement de 1993 (selon le facteur de régression). On a plutôt appliqué la part de 1992 au total de la population provinciale en 1993. La C.-B. s'est opposée à cette approche et a recommandé que Statistique Canada emploie les estimations de régression basées sur les données de l'hydro-

électricité. Ils ont alors convenu de publier nos taux de croissance basés sur l'élément de 1992. Nous sommes la seule province où on a procédé ainsi.

Questions relatives aux statistiques des entreprises

Le fichier provincial du Registre des entreprises contient quelque 7 000 manufacturiers de la Colombie-Britannique, tandis que l'Enquête annuelle des manufactures en signale normalement environ 4 000 pour les années allant jusqu'à 1991. Cette question a été abordée à la séance de travail de décembre, mais nous sommes toujours en quête d'un concept intuitif quant à l'ampleur d'un tel écart.

Nous serions vraiment intéressés de connaître tout résultat de l'Enquête sur les entrées et les sorties relatives aux commerces, à part ceux publiés dans le bulletin du Registre des entreprises.

Que fait-on pour exploiter les données découlant de la mise en application de la TPS?

Questions relatives à la politique des prix

Nous avons eu accès à deux études de cas à ce sujet.

1. Emploi et Immigration Canada (EIC) a acheté pour la valeur de 750 000 $, soit 137 tableaux de corrélation du Recensement de 1991 produits par les régions. La diffusion des données a été retardée, et le Bureau régional de la Colombie-Britannique avait besoin de certaines données pour son cycle de planification; il nous a donc appelés. Nous avions déjà envoyé un SD de 1991 à la traduction d'EIC comme résultat de notre travail sur les projections démographiques. Nous avons donc accepté de fournir certains des tableaux de notre collection standard, au prix de 250 $, avec l'approbation de Statistique Canada. Denis Wong (bureau de Vancouver) a refusé, à moins que nous achetions un permis de distribution équivalant à trois fois le coût d'achat (plus de 10 000 $).

   Ironie du sort, EIC pouvait s'adresser à Compusearch et acheter légalement les profils 2A par région pour 1 200 $ et les 2B pour 1 300 $.

   La situation a finalement été réglée lorsque Statistique Canada a convenu de fournir certains tableaux préliminaires à EIC.

2. La ville de Coquitlam voulait un fichier des limites de 115 SD et certaines données pour sa région. Le prix officiel de la Direction centrale de la statistique à Vancouver était le prix de référence de 400 $ pour le

fichier SD et plus de 500 $ pour les données. La ville s'est adressée à Compusearch qui lui a cité un prix de 85 $ pour ce fichier et de 175 $ pour les données. (La ville nous a téléphoné pour vérifier si Compusearch était en droit de faire une telle offre.)

Deux points ressortent de ces informations : Statistique Canada doit se montrer flexible quant à la lettre de ses ententes de prix (mais non quant à l'esprit) afin d'établir des relations avec les clients. En ne faisant pas concurrence aux fournisseurs brevetés, le Bureau régional ne peut escompter des recouvrements adéquats.

Enfin, nous ne voulons pas compromettre notre protocole d'entente avec le Bureau régional. Cette entente a été efficace jusqu'à maintenant et j'aimerais qu'elle demeure en place. Si les Bureaux des Coordonnateurs statistiques provinciaux sont appelés à survivre, il nous faut un tel traitement spécial quand il s'agit de fixation des prix et de diffusion des ententes.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU YUKON POUR 1994

Notre rôle

Le Bureau de la statistique du Yukon vise à soutenir l'efficacité opérationnelle du gouvernement ainsi que la prise de décisions organisationnelles en facilitant l'élaboration et l'utilisation de la recherche en statistique et en science sociale.

Nos responsabilités

- Contribuer à la prise de décisions gouvernementales en veillant à l'acquisition, à l'élaboration et à la facilitation de la recherche en statistique et en science sociale.

- Desservir les ministères en leur procurant des produits de recherche fiables, cohérents, satisfaisants et significatifs.

- Fournir aux ministères orientation et conseils sur la valeur et l'utilisation de l'information concernant la statistique et la recherche.

- Interpréter la recherche en statistique et en science sociale tout en assurant le contexte qui convient à cette recherche.

- Donner accès à l'information sur la statistique et la recherche.

Nos services

Unité de l'administration et de la gestion :

- fournit au BSY des services internes de gestion, d'administration et de finances;

- offre une liaison statistique au gouvernement du Yukon et au gouvernement fédéral;

- assure la promotion de la recherche en gestion comme partie intégrante de la gestion.

Unité des services d'information :

- offre des services d'information, soit réponse aux demandes de renseignements statistiques, exploitation d'un centre de ressources statistiques, et accès aux bases de données électroniques comme CANSIM;

- distribue des publications et de l'information électronique sur le Yukon et offre des services continus sur les produits du Bureau;

- appuie les services d'éditique internes concernant les publications et les outils de recherche du Bureau, et assure le contrôle de la qualité des publications.

Unité de la recherche et de l'analyse :

- fournit un soutien méthodologique et analytique à l'interne;

- élabore des registres administratifs à des fins statistiques;

- offre des services statistiques et méthodologiques ainsi que des avis concernant les projets de recherche des ministères;

- veille à l'administration des systèmes internes et au soutien du réseau.

Unité des opérations

- effectue des projets spéciaux : des initiatives à coûts recouvrables à l'intention des ministères sur les activités de recherche (les volets contrôle et opération);

- fournit à la fonction recherche tout le soutien concernant le fonctionnement interne, le contrôle et le personnel.

Faits saillants de 1993-1994

Activités d'enquêtes externes :

- achèvement de l'Enquête sur la promotion de la santé au Yukon;

- poursuite de l'Enquête nationale sur la population active;

- préparations en vue de l'Enquête longitudinale nationale sur la jeunesse et de l'Enquête longitudinale nationale sur l'état de la santé.

Activités d'enquêtes internes :

- achèvement de l'Enquête sur les voyages au Yukon (recherche de marché);

- plusieurs enquêtes sur les affaires (impact sur le tourisme, sur le répertoire des affaires et sur les besoins en formation);

- Enquête sur le tourisme;

- Enquête sur les passages à la frontière du Yukon;

- Enquête hebdomadaire sur les prix du pétrole;

- Enquête sur la faisabilité du service téléphonique 911. Conception et administration en cours de l'enquête auprès des visiteurs (région, départ et programme quotidien).

Recherche organisationnelle :

- questionnaire concernant l'examen de l'éducation (processus de consultation politique);

- système d'information sur la correction;

- soutien au Rapport sur l'état de la santé au Yukon.

Activité analytique :

- achèvement de projets, c'est-à-dire sur la contribution du tourisme au PIB;

- sur les dépenses relatives au tourisme;

- sur le fichier de conversion des codes postaux;

- sur les estimations du seuil des faibles revenus au Yukon;

- les imputations de prix spatial pour 1993.

Recherche en gestion :

- examen de l'aide sociale;

- examen de l'utilisation des soins de santé;

- l'évaluation EDE;

- vaste gamme d'activités touchant la consultation gestionnaire.

Services d'information :

- services d'information au gouvernement, au secteur privé et au grand public;

- adoption d'un calendrier de diffusion des publications du Bureau.

Publications :

- standardisation du format des publications du Bureau et lancement d'un nouveau mensuel, le *Monthly Statistical Review*, en remplacement du rapport trimestriel;

- conception et production de trois nouveaux feuillets d'information trimestriels ayant trait à l'Enquête sur les prix au Yukon, l'enquête sur l'immobilier et l'Enquête sur le logement;

- production du premier rapport annuel intitulé *Yukon Statistical Review;*

- conception et production de deux nouveaux bulletins d'information sur les données démographiques au Yukon, et diffusion de tous les autres rapports du Bureau (c'est-à-dire huit rapports basés sur les résultats du projet de recherche sur la promotion de la santé au Yukon, les groupes cibles sur le tourisme, etc.).

Activités pour 1994-1995

Poursuite d'activités déjà entreprises :

Services

- Demandes d'information
- Statistiques mensuelles sur le Yukon
- Statistiques annuelles sur le Yukon
- Centre de ressources
- Programme d'information et diffusion de bulletins spéciaux
- Fiches d'information (Yukon, Whitehorse, environnement)
- Distribution électronique interne du *Quotidien*
- Modèle de projection démographique

Activités de recherche

- Enquête sur la population active du Yukon
- Enquête sur le secteur immobilier
- Enquête sur le logement
- Enquête sur les prix
- Examen annuel de l'aide sociale
- Données sur les passages à la frontière
- Modèle d'impact du tourisme au Yukon
- L'évaluation EDE
- Données sur les prix du pétrole

Nouvelles activités :

- Enquête auprès des visiteurs du Yukon en 1994
- Enquête nationale sur l'état de la santé en 1994
- Enquête nationale sur la jeunesse en 1994
- Enquête auprès des entreprises en 1994
- Enquête sur les voyages au Yukon en 1994
- Examen de l'utilisation des soins de santé
- Examen des enquêtes existantes du Bureau de la statistique u Yukon
- Soutien statistique au rapport d'étape sur la santé en 1994
- Imputations de prix spatial pour 1994
- Nouvelles diffusions du Recensement 1991
- Analyse de microdonnées de l'enquête sur la population active
- Seuils des faibles revenus pour 1992
- Enquête sur les petits immeubles et appartements
- Mise à jour – fichier de conversion des codes postaux pour 1994
- Profils de recensement 1 et 2
- EES concernant l'alcool et les drogues – 2^{e} analyse
- Achèvement de la recherche sur le questionnaire concernant l'examen de l'éducation
- Programme de services aux clients
- Reconception l'enquête sur le logement et le secteur immobilier

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST POUR 1994

Depuis la réunion de l'an dernier du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique, le bureau de la statistique des Territoires du Nord-Ouest a pris part à plusieurs projets importants, en plus de ses activités normales. Voici les faits saillants de ces activités.

Statistique de la population

Par le passé, le bureau de la statistique des Territoires du Nord-Ouest préparait des estimations démographiques de ses collectivités pour le 1er juin concordant avec les données de Statistique Canada sur les Territoires. Ces estimations, qui représentaient des données du recensement des collectivités, étaient rajustées en fonction des naissances et des décès, et selon les estimations de migration fondées sur les données des allocations familiales (F59). Étant donné que le recensement a été modifié de manière à tenir compte des erreurs et de l'interruption des allocations familiales, ce programme d'estimations a été abandonné. Le bureau recherche activement d'autres méthodes d'estimations de la population actuelle.

Les projections démographiques des collectivités ont été préparées et publiées à partir des résultats du Recensement de 1991.

Statistique des prix

Le bureau a préparé les estimations des prix spatiaux pour Yellowknife-Edmonton pour le mois de juin 1993.

Une enquête sur les prix spatiaux pour Yellowknife-Edmonton est prévue pour septembre 1994.

Le bureau a aidé le secrétariat du conseil de gestion des finances à examiner les allocations et autres avantages rattachés à l'établissement d'employés du gouvernement dans les territoires.

Enquêtes sur les ménages

Le bureau a entrepris un projet visant à dresser une liste informatisée de tous les logements des Territoires du Nord-Ouest comme base de sondage. Jusqu'à maintenant, plus de 85 % des logements ont été répertoriés. L'information de base de données comprend la SDR et le SD, l'adresse municipale, le numéro de lot et d'îlot, ainsi que le type de logements et sa description. Le projet sera terminé au cours de l'été et de l'automne.

Il a terminé la composante sur le terrain de l'enquête sur la population active des T.N.-O. de l'hiver 1994 et ce dans toutes les collectivités. Des formulaires d'enquête ont été remplis pour quelque 5 500 ménages représentant environ 14 000 personnes âgées de 15 ans et plus. Les ménages dans les collectivités plus nombreuses ont été échantillonnés à partir des répertoires des logements de ces collectivités.

L'enquête sur la population active est conçue pour obtenir des estimations fiables du point de vue statistique sur la mesure des activités du marché du travail à l'échelle des collectivités, y compris les mesures de rechange des membres de la population active. Des analyses plus poussées peuvent être effectuées à l'échelle territoriale et régionale. L'enquête a pour objet de recueillir des données sur la population active entre les recensements visant les collectivités des Territoires du Nord-Ouest; elle est aussi conçue pour fournir à l'administration des T.N.-O. des renseignements d'intérêt particulier, tel que la participation aux activités de la chasse, de la pêche et du trappage, de même que sur la participation aux activités traditionnelles d'artisanat nordique. Des enquêtes avaient été menées à l'hiver 1985 et à l'hiver 1989.

Le bureau a entrepris à l'été 1993, pour le compte du ministère du Développement économique et du Tourisme, une enquête sur l'utilisation des terrains de camping. L'enquête portait en particulier sur l'utilisation des installations et les sommes dépensées par les non-résidents sur le territoire. Une enquête semblable est prévue pour l'été 1994, ainsi qu'une enquête sur les frais de voyage encourus en 1994 par les ménages des Territoires du Nord-Ouest. Cette dernière sera complétée au début de 1995.

Il a aidé le ministère de la Santé à effectuer une enquête sur l'usage du tabac dans les écoles en assurant l'élaboration et la gestion de la saisie des données de même qu'en préparant un dossier statistique approprié aux fins d'analyse par un consultant.

Il a conjugué ses efforts avec Statistique Canada, Ressources humaines Canada et le bureau de la statistique du Yukon pour élaborer des plans permettant d'achever l'Enquête nationale sur la santé de la population et l'Enquête nationale longitudinale sur les enfants dans le Nord.

Données économiques et modélisation économique

Le bureau a entrepris un nombre considérable de simulations d'impact en utilisant le modèle d'entrées-sorties des T.N.-O. Les projets analysés comprenaient la construction d'aéroports, de

mines, de gazoducs et de routes; divers projets en cours d'examen par la Corporation de développement des T.N.-O.; et les conséquences économiques de la création du Nunavut.

Il a travaillé de concert avec Terre-Neuve, d'autres provinces et Statistique Canada afin d'organiser le financement nécessaire pour prolonger le projet de données afin d'incorporer sur le commerce interprovincial les données des années 1990. On s'attend à ce que cette entente permette à Statistique Canada de poursuivre cet important projet au cours des prochaines années.

Il a continué de travailler en collaboration avec Statistique Canada pour résoudre les problèmes en suspens concernant les comptes économiques territoriaux.

Publications et diffusion des données

Le bureau a continué d'apporter des corrections et des ajouts au contenu du *Statistics Quarterly* et du *Quarterly Economic Indicators* (y compris des graphiques historiques sous forme de supplément annuel). La plupart des données pour ces deux publications proviennent directement du système *T-stat*, ce qui permet d'éviter la transmission d'erreurs tout en réduisant la somme de travail.

Il a préparé une série de livrets portant sur les diffusions des données du Recensement de 1991 et sur l'enquête post censitaire sur les peuples autochtones.

Il a conçu et produit tous les mardis le *Key Weekly Indicators*, un document de quatre pages à l'intention du ministre des Finances.

Il a poursuivi les travaux visant à améliorer le système d'accès en direct aux données statistiques *T-stat*, y compris l'ajout de tableaux sur les données du Recensement de 1991 et sur l'enquête post censitaire sur les peuples autochtones. Ainsi, les ministères de l'administration des Territoires du Nord-Ouest ont accès à *T-stat*.

Enfin, le bureau a entrepris le projet de transférer sur micro-ordinateur toutes les publications du bureau, ainsi que d'autres données et tableaux statistiques, aux fins d'accès partagé par l'intermédiaire de notre réseau interne Ethernet. Ce travail consistait à disposer les données dans les dossiers de manière à en améliorer le traitement par le système MSWord et ainsi faciliter la préparation de tableaux imprimés sur demande.

ANNEXE 3

RAPPORT DU COMITÉ DU PROGRAMME

À LA RÉUNION DU CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE DE 1994

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DU COMITÉ DU PROGRAMME DU CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA POLITIQUE STATISTIQUE DE 1994

Date : le 2 décembre 1993

Membres du Comité du programme :

M. Wilf Falk, Manitoba - président
M. Paul Dober, Nouvelle-Écosse
M. Linton Cornwall, Ontario
M. John Coombs, Statistique Canada
M. Ellis Drover, Statistique Canada
M. Darryl Rhoades, Statistique Canada
M. Wayne Smith, Statistique Canada

Secrétatiat : Mme Gail Aubé

Ordre du jour

9 h 30 à 10 h 30	Évaluation du fonctionnement et de l'efficacité du système des comités fédéraux-provinciaux
10 h 30 à 11 h 45	Pause-café
11 h 45 à 12 h 00	Évaluation du fonctionnement et de l'efficacité du système des comités fédéraux-provinciaux (suite)
12 h 00 à 14 h 00	Repas
14 h 00 à 15 h 00	La réunion du Conseil de 1994 - Points à l'ordre du jour - Dates et endroit
15 h 00 à 15 h 15	Pause-café
15 h 15 à 15 h 45	Autres points

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DU PROGRAMME DU CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIALDE LA POLITIQUE STATISTIQUE

Réunion du 2 décembre 1993

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté sans modification.

2. Évaluation du fonctionnement et de l'efficacité de la structure des comités fédéraux-provinciaux

Le Conseil a soumis au Comité du programme deux questions très importantes concernant les propositions de structure du comité fédéral-provincial :

(1) que les comités fédéraux-provinciaux existants soient fusionnés pour créer deux nouveaux comités omnibus;
(2) que le Comité de diffusion des données soit dissous.

En révisant le fonctionnement actuel des divers comités fédéraux-provinciaux, le Comité du programme a dégagé les points suivants à mettre en oeuvre :

a) mécanisme d'établissement du calendrier des réunions;
b) mécanisme d'établissement à l'avance de l'ordre du jour;
c) mécanisme d'annulation des réunions de comité;
d) mécanisme de tenue d'une réunion particulière;
e) mise à jour du mandat.

En tenant compte tout particulièrement du Comité de diffusion des données, le Comité du programme a considéré les points suivants :

a) contenu spécialisé des réunions du comité;
b) changement de nom du comité.

Le Comité du programme a estimé qu'au lieu de mettre sur pied de nouveaux comités omnibus, il serait plus approprié de renforcer l'efficacité opérationnelle des comités existants. Le Comité du programme recommande d'effectuer les modifications qui suivent aux opérations de chacun des comités fédéraux-provinciaux et à la structure d'ensemble des comités.

a) Chaque comité devrait, comme partie intégrante de l'ordre du jour de ses réunions, discuter de la date, de l'endroit et des points à mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

b) Chaque comité devrait mettre sur pied un comité du programme composé d'un représentant provincial ou territorial et d'un représentant de Statistique Canada. Ce Comité du programme aurait la responsabilité d'établir l'ordre du jour définitif de la prochaine réunion. En outre, les représentants auraient le pouvoir de reporter conjointement une réunion lorsque aucune question importante n'a été soulevée.

c) Si le représentant de Statistique Canada et le représentant provincial ou territorial ne sont pas d'accord quant à l'opportunité de tenir une réunion du comité, la question devrait être soumise à la décision du Comité du programme relevant du Conseil consultatif.

d) Chaque comité devrait inclure ces nouvelles procédures opérationnelles dans son mandat. Celui-ci serait revu et mis à jour, et les modifications apportées seraient soumises à l'approbation du Conseil consultatif.

e) Le Secrétariat du Conseil devrait préparer l'ébauche d'un «modèle» de mandat qui serait révisé par le Comité du programme. De plus, le Secrétariat obtiendrait et ferait circuler parmi les membres du Conseil le mandat des comités fédéraux-provinciaux ne relevant pas du Conseil (p. ex. Justice, Santé, Éducation, Blessures au travail).

f) On ne devrait pas prévoir plus de deux réunions successives à l'intérieur d'une semaine. Le Secrétariat du Conseil consultatif consulterait les délégués provinciaux et territoriaux pour déterminer le meilleur trait d'union possible entre les comités (p. ex. la statistique des entreprises et les comptes économiques).

g) Le Conseil devrait reconnaître le caractère unique du Comité de l'état civil et du Comité de la statistique des minéraux. Ces deux comités ne devraient subir aucun changement à leurs opérations et continuer de relever du Conseil.

h) Le Secrétariat du Conseil devrait obtenir et faire circuler parmi les membres du Conseil l'ordre du jour des comités consultatifs de Statistique Canada avant la diffusion des procès-verbaux. Cela faciliterait l'établissement de l'ordre du jour des comités fédéraux-provinciaux.

Le Comité du programme fait les recommandations suivantes concernant le Comité de diffusion des données :

a) le Comité de diffusion des données devrait être maintenu;

b) on devrait changer le nom du Comité pour mieux refléter sa raison d'être actuelle (p. ex. : diffusion des données et marketing);

c) le Conseil consultatif devrait donner les grandes lignes de l'ordre du jour au comité, en particulier pour les points à l'ordre du jour touchant plusieurs questions;

d) l'ordre du jour du Conseil consultatif devrait comprendre un point prévoyant l'examen des sujets ou des questions qu'il souhaite être abordés ou considérés par le Comité lors de sa prochaine réunion.

3. Date et lieu de la réunion du Conseil consultatif de 1994

Il a été convenu, à titre provisoire, de tenir la réunion du Conseil consultatif les 19 et 20 mai. Ayant appris par la suite que M. Fellegi ne serait pas disponible à ce moment-là, on examine maintenant d'autres possibilités. Selon une pratique récente, le Conseil tient ses réunions à l'extérieur d'Ottawa une fois tous les deux ans. L'an dernier constituait une exception à cause des activités entourant le 75e anniversaire de Statistique Canada. Les Territoires du Nord-Ouest se sont portés volontaires pour accueillir la réunion du Conseil cette année. Le Manitoba a également manifesté son intérêt. Suite aux réunions du Comité du programme, le Québec, l'Île-du-Prince-Édouard et la Colombie-Britannique se sont aussi montrés intéressés. Wilf Falk consultera de nouveau les membres du Conseil pour le choix de la province ou du territoire hôte.

4. Ordre du jour de la réunion du Conseil consultatif de 1994

Le Comité du programme a discuté de la possibilité d'un certain nombre de sujets à aborder par un conférencier invité. En bout de ligne, on a décidé de laisser le choix du conférencier et du sujet à la discrétion de la province ou du territoire hôte.

L'ordre du jour du Conseil comprendrait des points réguliers (p. ex. : le rapport de Statistique Canada et les rapports des provinces et territoires) ainsi que des points spécifiques. Voici les points spécifiques qui ont été discutés et susceptibles de figurer à l'ordre du jour.

a) La structure du Comité (probablement comme faisant partie intégrante du rapport du Comité du programme).

b) Le commerce interprovincial : orientations futures.

c) Le Recensement de 1996 : les résultats du test concernant le recensement national.

d) La refonte de l'enquête sur la population active, l'évolution de l'EERH, les nouvelles enquêtes longitudinales.

e) Le processus de révision des estimations démographiques.

f) L'intégration de la statistique économique.

g) L'impact de la restructuration gouvernementale sur le système statistique de même que sur les ententes de partage et de collecte des données.

h) La diffusion des données et le marketing : comment travailler en collaboration.

i) L'intégration des systèmes statistiques américain et canadien : qu'en est-il?

j) Les récents développements des activités analytiques de Statistique Canada : observation de l'industrie.

k) Les données du commerce international : orientations de la collecte de données alternatives.

l) L'augmentation du coût d'utilisation de Cansim de 0,50 $ à 0,65 $.

Il a été convenu que Wilf Falk consulterait les coordonnateurs statistiques des provinces et territoires pour déterminer les points spécifiques à retenir.

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DU PROGRAMME CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT ET L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME DES COMITÉS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX

Le Conseil consultatif a soumis à son Comité du programme deux grandes questions concernant les modifications à apporter au système actuel des comités fédéraux-provinciaux :

i) La fusion de plusieurs comités fédéraux-provinciaux en vue de créer deux nouveaux comités omnibus : le comité de la statistique sociale et le comité de la statistique économique.

ii) La dissolution du Comité de la diffusion des données.

Après examen de la proposition visant la création de deux comités omnibus, le Comité du programme a fait les recommandations suivantes :

(1) De nouveaux comités omnibus ne devraient pas être créés. L'efficacité fonctionnelle des comités existants devrait être accrue par l'adoption de nouvelles procédures opérationnelles.

(2) Chaque comité devrait, comme partie intégrante de l'ordre du jour de ses réunions, discuter de la date, de l'endroit et des points à mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

(3) Chaque comité devrait mettre sur pied un comité du programme composé d'un représentant provincial ou territorial et d'un représentant de Statistique Canada. Le comité du programme aurait la responsabilité d'établir l'ordre du jour définitif de la prochaine réunion.

(4) Les divers comités du programme devraient avoir le pouvoir de remettre une réunion à plus tard lorsque aucune question importante n'est soulevée.

(5) Si le représentant de Statistique Canada et le représentant provincial ou territorial ne sont pas d'accord quant à l'opportunité de tenir une réunion du comité, la question devrait être soumise à la décision du Comité du programme relevant du Conseil consultatif.

(6) Chaque comité devrait inclure dans son mandat les nouvelles procédures opérationnelles. Les modifications apportées à celui-ci seraient soumises à l'approbation du Conseil consultatif.

(7) On devrait soumettre un mandat «modèle» à l'examen de chaque comité. Ce «modèle»serait élaboré par le Comité du programme du Conseil.

(8) on ne devrait pas prévoir plus de deux réunions du comité successives à l'intérieur d'une semaine. Le secrétariat du Conseil consultatif élaborerait le meilleur trait d'union possible entre les réunions.

(9) il ne devrait pas y avoir de modifications au fonctionnement du Comité de la statistique de l'état civil et du Comité de la statistique des minéraux.

(10) Les ordres du jour des comités consultatifs de Statistique Canada devraient être distribués aux membres du Conseil consultatif. Cela faciliterait l'établissement des ordres du jour de certains comités fédéraux-provinciaux.

Le Comité du programme fait les recommandations suivantes concernant le Comité de diffusion des données :

(1) Que le comité ne soit pas supprimé.

(2) Que le nom du comité soit modifié pour mieux refléter sa nature ou son orientation actuelles (ex. : Diffusion des données et marketing).

(3) Que le Conseil consultatif donne les grandes lignes de l'ordre du jour au comité, en particulier pour les points à l'ordre du jour touchant plusieurs questions.

(4) Que l'ordre du jour du Conseil consultatif comprenne un article prévoyant quelles questions devraient être abordées ou considérées par le comité lors de sa prochaine réunion.

ANNEXE 4

PRÉVISIONS DÉMOGRAPHIQUES PROVINCIALES ET TERRITORIALES : QUESTIONS EN COURS

UNE PRÉSENTATION DE RALPH JOYCE

À LA RÉUNION DE 1994 DU CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

Estimations de la population des provinces et des territoires
Questions en cours

Présenté à
la réunion annuelle du
Conseil consultatif fédéral-provincial
de la politique statistique,
les 5 et 6 mai 1994, à Ottawa

Bureau de la statistique
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Vue d'ensemble
Questions en cours

- Questions relatives aux estimations de migrations interprovinciales.

- Questions relatives à la migration internationale.

- Attribution des erreurs de couverture du recensement des petites régions.

- Attribution de la déviation résiduelle (erreur en fin de période du recensement) aux composants des estimations intercensitaires.

Attribution de la déviation résiduelle aux composants intercensitaires

- Naissances, décès et migration pour chaque année publiée, ainsi que déviation résiduelle (anciennement l'erreur en fin de période de recensement).

- Nouveaux composants – Nombre net de résidents non permanents et Canadiens de retour au pays – Plus de détails sur la migration internationale.

- Recherche requise pour l'attribution de la déviation résiduelle à ces composants et aux années spécifiques.

- Assurerait une «fin de période» pour la comptabilité démographique.

- Réduirait les difficultés relatives à l'interprétation statistique lorsque la déviation résiduelle est importante comparativement aux autres composants.

Problèmes d'interprétation
Un exemple

- Les scénarios de migration pour les projections démographiques de Statistique Canada reflètent les chiffres sur la migration dans les estimations intercensitaires de 1986 à 1991.

- Pour les Territoires du Nord-Ouest, la déviation résiduelle était très forte avec 2 159 personnes. (L'erreur en fin de période était de 2 407.)

- Principalement dus aux problèmes reliés aux estimations de migration interprovinciale.

- Comme résultat, les premières versions des récentes projections démographiques de Statistique Canada pour les T. N.-O. reflétaient des pertes de population dues à la migration trop importante.

- Soulèvent des préoccupations quant à l'interprétation des composants intercensitaires chez les personnes moins renseignées sur les estimations de la population.

Naissances et décès
Estimations intercensitaires

- Statistique Canada reçoit des informations des provinces après la date limite pour les chiffres définitifs.

- Les informations en retard ne sont pas incluses dans les estimations de la population (postcensitaires et intercensitaires).

- Représentent quelque 6 000 à 7 000 naissances et 1 000 à 2 000 décès par période intercensitaire.

- Devraient être attribués aux composants appropriés dans les années spécifiques en vue des estimations intercensitaires.

Rapports tardifs

	Naissances		Décès	
	1986-1990	1981-1985	1986-1990	1981-1985
Total	6 291	7 627	1 219	2 528
T.-N.	1 403	2 727	35	262
Î.-P.-É.	-	-	-	1
N.-É.	492	1 194	16	353
N.-B.	117	52	265	187
Qc	169	463	562	1 085
Ont.	3 787	2 049	113	146
Man.	1	-	-	-
Sask.	144	72	152	86
Alb.	16	75	52	192
C.-B.	26	901	5	197
Yukon	-	4	3	16
T. N.-O.	136	90	16	17

Nota : Les naissances excluent «non disponibles» pour le Québec (1981) et l'Ontario (1990). Les décès excluent «non disponibles» pour le Québec (1982) et le Manitoba (1981 et 1982).

Source : Catalogue de Statistique Canada 84-210, 84-211

Attribution des erreurs de couverture du recensement des petites régions

- Certains bureaux provinciaux de la statistique préparent des estimations infraprovinciales basées sur les estimations de la population de Statistique Canada.

- Soulève la question de la méthode utilisée pour l'attribution des erreurs de couverture du recensement des petites régions.

- Statistique Canada a publié des estimations de la population des divisions de recensement et des RMR à partir des chiffres du recensement et des estimations du recensement selon le champ d'observation par âge dans chaque province.

- Des problèmes sont survenus concernant l'énumération partielle de réserves indiennes.

- Il est nécessaire de réviser les méthodes utilisées afin de déterminer les améliorations à apporter pour 1996.

Migration internationale

- La migration internationale constitue un composant particulièrement important pour les mouvements de la population en Ontario et en Colombie-Britannique.

- Les sources d'estimation de la migration internationale sont Emploi et Immigration Canada pour l'immigration et, auparavant, l'allocation familiale pour l'émigration.

- Les résidents non permanents ont d'abord été inclus dans le Recensement de 1991, puis dans les estimations de la population.

- Les chiffres sur les résidents non permanents pour les estimations postcensitaires sont fondés sur les informations provenant d'Emploi et Immigration.

Taux d'immigration Données du recensement (1986-1991)

(% des chiffres du Recensement de 1991 - plus de 5 ans)

Canada	3,7
Ontario	5,4
Colombie-Britannique	4,9
Alberta	3,3
Manitoba	2,5
Québec	2,2
Yukon	1,8
Territoires du Nord-Ouest	1,3
Nouvelle-Écosse	1,0
Saskatchewan	1,0
Île-du-Prince-Édouard	0,8
Nouveau-Brunswick	0,8
Terre-Neuve	0,5

Taux de migration internationale, 1986-1991

(% des estimations de la population de 1991)

	Brut	Arrivées	Départs
Canada	3,9	3,1	0,8
Ont.	5,4	4,5	0,9
C.-B.	4,4	3,5	1,0
Alb.	4,2	2,8	1,4
Man.	3,4	2,5	1,0
Qc	2,7	2,3	0,4
Yukon	2,2	1,3	0,9
Sask.	1,5	1,1	0,4
T. N.-O.	1,3	0,7	0,6
N.-B.	1,1	0,5	0,6
N.-É.	1,1	0,7	0,3
Î.-P.-É.	0,8	0,6	0,2
T.-N.	0,6	0,4	0,2

Migration interprovinciale

- Importance de la migration interprovinciale pour les estimations de la population.

- Questions concernant les estimations postcensitaires provisoires basés sur l'allocation familiale et la prestation fiscale pour enfants.

- Questions portant sur les estimations postcensitaires définitives basées sur les données de Revenu Canada Impôt.

- Utilisation possible des inscriptions aux systèmes de santé provinciaux pour estimer la migration interprovinciale (voire internationale).

Importance des estimations de migration interprovinciale

- La plus importante source sur les mouvements de la population pour toutes les provinces et tous les territoires, sauf l'Ontario et le Québec.

- La migration interprovinciale est beaucoup plus importante comme pourcentage de la population pour les plus petites provinces.

- Ces répercussions se font particulièrement sentir dans le Nord et l'Ouest.

Taux de migration interprovinciale Données de recensement 1986-1991

(% des chiffres du Recensement de 1991 - plus de 5 ans)

	Brut	Arrivées	Départs
Yukon	49,0	26,1	22,9
T.N.-O.	42,0	19,3	22,7
Alb.	15,9	7,4	8,5
Sask.	15,4	4,3	11,1
Î.-P.-É.	15,4	7,5	8,0
N.-É.	13,5	6,5	7,1
Man.	12,5	4,5	8,1
N.-B.	11,7	5,4	6,3
C.-B.	11,6	7,9	3,7
T.-N.	10,6	4,0	6,6
Ont.	5,3	2,9	2,4
Qc	3,0	1,3	1,7

Estimations provisoires de la migration interprovinciale

- Auparavant basées sur les données de virement de comptes de l'allocation familiale.

- Les données sur le nombre d'enfants qui avaient déménagé étaient majorées pour l'estimation de la migration totale selon les facteurs Fjk.

- La source de données a cessé d'exister avec l'abandon de l'allocation familiale.

- Statistique Canada prévoit remplacer les données de l'allocation familiale par celles de la prestation fiscale pour enfants.

Estimations de la migration
Prestation fiscale pour enfants

Avantages

- Les données proviendraient d'un seul gouvernement; il n'y aurait donc qu'une seule source d'information pour tout le pays.

- Devraient être opportunes.

Désavantages

- Problèmes de mise en service.

- Nécessitent l'imputation pour les gens dont les enfants ne sont pas admissibles et pour ceux sans enfant.

- Les données incomplètes (≈ 80 pour cent) et cela pourrait s'aggraver avec le temps.

- Sujettes aux variations du droit fiscal.

De retour à l'allocation familiale

- Problèmes majeurs avec les données relatives à la prestation fiscale pour enfants lorsqu'on a tenté de prévoir la migration interprovinciale en 1993.

- En conséquence, les résultats provisoires de 1993 sont fondés sur les données de l'allocation familiale pour les années précédentes.

- Selon cette méthode, on prend six mois de 1992 pour calculer les mouvements de migration des enfants pour chaque paire de province, et on attribue à chaque mois sa part moyenne basée sur 1990, 1991 et 1992.

- Ce n'est pas une méthode satisfaisante, et elle doit être remplacée dans les plus brefs délais.

- Pour les six premiers mois de 1993, la méthode semblait répéter les estimations de migration de Statistique Canada pour 1992 aux T. N.-O., mais elle a produit des pertes de population inexpliquées pour le second semestre.

Migration interprovinciale
Estimations définitives

- Basées sur les données sur les déclarants à Revenu Canada et codées selon les divisions de recensement à partir du code postal.

- Les dossiers d'impôt des années successives sont appariés pour l'identification des migrants à partir des changements dans les divisions de recensement, et on estime le nombre de personnes à charge.

- La couverture de la population avec des personnes à charge est estimée à 95 % à l'échelle nationale, et 93 % des déclarants ont soumis leur rapport dans deux années consécutives.

- Les chiffres sur les déclarants migrants et l'estimation des personnes à charge sont ensuite majorés en fonction de la population totale.

- On présume que la population non représentée pour un certain âge et un certain sexe démontre le même comportement de mobilité que les déclarants et les personnes à leur charge.

Estimations sur la migration Basées sur les données des déclarants

Avantages

- «Départs» par province de destination; «arrivées» déterminées arithmétiquement.
- Couverture d'une population élevée et informations provenant d'une seule source de données.

Désavantages

- Variations dans les taux de déclaration entre les provinces ainsi que dans les taux de mobilité et de déclaration pour les sous-populations dans les provinces.
- Imputation pour les personnes à la charge des déclarants et non-couverture du comportement de migration de la population.
- Pour les T. N.-O., des taux plus faibles de migration et de déclaration d'impôt chez les autochtones entraînent la surestimation de la migration de sortie.

Estimations de la migration à partir des inscriptions aux services de soins de santé

- La Division de la démographie a récemment renouvelé sa recherche à partir de cette source de données.
- Doit être discuté à la réunion fédérale-provinciale sur la démographie, en juin prochain.
- Selon cette méthode, on établit des chiffres sur la migration d'entrée démontrant la province d'origine des nouveaux inscrits.
- La migration de sortie par destination est ensuite dérivée pour chaque province (inverse de la méthode utilisée pour les estimations basées sur les données de RCI).
- Problèmes quant à la conformité et la fiabilité de l'information entre les systèmes provinciaux de soins de santé (approche mixte possible).

Estimations de la migration
Régimes d'assurance-maladie

Avantages

- Les «arrivées» comptées par province d'origine; les «départs» sont établis arithmétiquement.
- Le programme universel indique l'âge, le sexe et, dans certains cas, les rapports familiaux.
- Possibilité d'estimation de l'immigration.

Désavantages

- Questions portant sur la qualité, le choix du moment et d'autres variations entre les provinces.
- Coûts de lancement pouvant être considérables.
- Exigent l'engagement permanent de douze gouvernements.
- Ajustements possibles à l'universalité.

Recommandations

- Qu'on accorde la priorité à l'étude des solutions de rechange à la prestation fiscale pour enfants pour les estimations provisoires de la migration interprovinciale.

- Qu'on révise et modifie, au besoin, la méthode utilisée pour les estimations basées sur les données RCI sur la migration définitive.

- Qu'on explore des moyens d'attribuer l'erreur résiduelle aux composants des changements pour les estimations intercensitaires.

- Qu'on intègre les données reçues en retard sur les naissances et les décès, provenant des registraires de l'état civil, aux estimations intercensitaires.

- Qu'on révise les méthodes employées pour l'attribution des erreurs de couverture de recensement dans les petites régions afin de déterminer les améliorations à apporter pour 1996.

ANNEXE 5

STATCAN EN DIRECT
STRATÉGIE DE DIFFUSION

UNE PRÉSENTATION DE MARTIN PODEHL

À LA RÉUNION DE 1994 DU CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

StatCan en direct
Stratégie de diffusion

Vision stratégique

Statistique Canada a une gestion informatique de tous ses renseignements, ce qui comprend la diffusion au moyen de StatCan en direct :

- remaniement de la diffusion;
- base de données unique conçue comme source digne de foi pour toutes les données publiées;
- support électronique d'abord, support papier ensuite : l'expérience du recensement;
- un noeud d'information de Statistique Canada au sein du réseau de noeuds d'information;
- évitement des coûts rattachés aux méthodes existantes : coût d'édition réduit et nombre inférieur de points de service;
- source unique pour personnalisation à grande échelle :
  - entrepôt de données libre-service à l'intention des statisticiens;
  - profils préfabriqués;
  - services conseils dans les bureaux régionaux;
  - profils personnalisés;
  - distributeurs secondaires.

StatCan en direct
Stratégie de diffusion

Démarrage

1994 : mise en oeuvre

La mise en oeuvre comporte un test continu des prix, un soutien, une étude de marché et une gestion des attentes de la clientèle dès le début, à l'apparition des problèmes.

Bases de données :

- LE QUOTIDIEN - THE DAILY;
- commerce international des marchandises (codes du SH);
- commerce international des marchandises (codes de la CTI);
- voyages internationaux;
- transport maritime;
- CANSIM;
- horizon industriel.

1995 : mise en marché

Annonce à grande diffusion de la disponibilité de StatCan en direct

- Autres bases de données (à déterminer)

L'Internet à Statistique Canada

1992 LE QUOTIDIEN - THE DAILY sur le noeud de l'Université Carleton.

Création d'un groupe de divisions intéressées.

Initiative financée par les contributions des divisions.

1993 Noeud STCGATE afin de donner aux employés de Statistique Canada accès à Internet.

1994 Noeud TALON afin d'offrir aux utilisateurs de l'Internet des renseignements sur Statistique Canada.

Groupe de travail sur l'Internet.

Comité directeur de l'Internet.

1995 ??

ANNEXE 6

SECTEUR DE LA STATISTIQUE SOCIALE, DES INSTITUTIONS ET DU TRAVAIL

À LA RÉUNION DE 1994 DU CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

MISE À JOUR SUR LA REFONTE DE L'ENQUÊTE SUR LA POPULATION ACTIVE (EPA)

Refonte de l'EPA

La refonte de l'EPA a quatre objectifs majeurs, soit :

- les interviews assistées par ordinateur;
- la refonte de l'échantillon;
- la refonte du questionnaire;
- la refonte du traitement et des produits.

Interviews assistées par ordinateur (IAO)

Les interviews assistées par ordinateur ont été mis en place pour l'EPA, de novembre 1993 à mars 1994. Cette étape s'est déroulée après les essais qualitatifs des données et les essais en exploitation effectués en 1992 et 1993; on a ainsi pu établir que les IAO produisaient des données de qualité comparable à celles obtenues durant les interviews papier et crayon, sans répercussion sur les estimations d'enquête.

Les interviews assistées par ordinateur sont en voie d'être adoptées comme modèles de collecte de données pour la plupart des enquêtes-ménages à Statistique Canada. À cette fin, on a équipé les intervieweurs locaux d'ordinateurs-agendas pour les interviews individuelles et les interviews téléphoniques à partir de leur domicile.

Refonte de l'échantillon

Le but de cette refonte consiste à mettre à jour l'échantillon d'après les résultats du recensement décennal. Un tel processus s'impose après chaque recensement décennal afin qu'on puisse déceler les changements dans la taille, la répartition et les caractéristiques de la population. La majorité des travaux de développement associés à la refonte de l'échantillon sont terminés, et le nouvel échantillon sera utilisé pour l'Enquête sur la population active, d'octobre 1994 à mars 1995.

Voici certains points caractéristiques du nouvel échantillon :

Les Régions métropolitaines du Recensement (RMR) de 1996 — La délimitation de 1996 des RMR a été devancée afin que l'EPA puisse se fonder, dès 1995, sur les limites des RMR pour 1996. Une fois que ces dernières limites seront établies pour le Recensement de 1996, l'EPA sera basée sur les limites définitives.

On a devancé l'échéancier afin d'avoir accès à une partie de l'échantillon pour mai 1994, au moment de l'Enquête nationale sur la santé de la population.

Les caractéristiques de la nouvelle conception incluent l'adoption des limites préliminaires des RMR pour 1996 ainsi que l'adoption de strates de revenu élevé et de faible revenu dans les grands centres urbains. La répartition de l'échantillon a été optimisée avec un échantillon central de 42 300 ménages par mois, répartis en vue d'estimations provinciales et nationales adéquates, de même qu'avec un échantillon additionnel de 16 500 ménages financé par le ministère des Ressources humaines pour améliorer la fiabilité des estimations pour les régions de chômage. Les détails sur la taille des échantillons provinciaux et infraprovinciaux ont été transmis aux coordonnateurs statistiques.

Refonte du questionnaire

Le questionnaire subira une révision générale pour satisfaire trois objectifs. Tout d'abord, il s'agit de régler le problème des données manquantes et de moderniser le questionnaire en tenant compte des changements qu'ont subis la société et le marché du travail depuis 20 ans. En deuxième lieu, on veut améliorer le questionnaire en profitant des interviews assistées par ordinateur, des progrès dans la conception du questionnaire résultant des nouveaux développements (comme l'émergence de la recherche cognitive en tant qu'outil de recherche) en plus de l'expérience des autres pays qui ont récemment révisé leurs propres questionnaires d'enquête sur la population active. Enfin, on réglera les questions qui semblent poser un problème dans le questionnaire actuel, dont l'identification des licenciements temporaires.

Les ajouts au contenu comprennent des renseignements mensuels sur le revenu, l'affiliation syndicale, les emplois permanents par rapport aux emplois temporaires, la taille de l'entreprise et des renseignements sur les engagements et les séparations. D'autres données seront recueillies annuellement sur la formation, les personnes ne faisant pas partie de la population active, les modalités de travail et la qualité d'emploi.

Le questionnaire remanié devrait se prêter au test cognitif dès septembre 1994. L'exploitation en parallèle du nouveau questionnaire est prévue pour 1996, avant son introduction en 1997.

Systèmes de traitement et produits

On est à moderniser les systèmes de traitement, ce qui comprend le remaniement de la pondération, de l'estimation de la variance et des systèmes d'évaluation des petites régions, en fonction de

la refonte de l'échantillon. Les systèmes de traitement du bureau central, pour l'imputation de la révision et le contrôle de la qualité sont en train d'être remodelés, et un système généralisé de codage automatisé par reconnaissance de texte a été adopté pour le codage automatisé. Le système de diffusion de l'information en est également à l'étape de refonte à partir de la technique des bases de données pour la sauvegarde des microdonnées et des données agrégées ainsi que de l'écriture des programmes de mise en tableaux selon le logiciel SAS.

Parmi les nouveaux produits introduits au cours de la dernière année, on retrouve une version télécopiée du communiqué de presse et une ligne d'information Touch-Tone. On n'a pas encore entrepris l'élaboration de nouvelles publications.

Exploitation en parallèle

On a demandé du financement, dans le POP de 1993-1994 pour l'exploitation en parallèle d'un an du nouveau questionnaire et des systèmes de traitement. L'exploitation en parallèle est essentielle à l'établissement des répercussions du nouveau questionnaire sur les estimations d'enquête et à la période de rodage des nouveaux systèmes afin que la publication mensuelle des estimations de l'EPA ne soient pas compromises avec l'adoption des nouveaux systèmes. Le financement n'ayant pas été autorisé, Statistique Canada a décidé d'aller de l'avant avec une exploitation en parallèle autofinancée. La taille de l'échantillon de l'EPA actuel sera réduite d'environ 11 000 ménages par mois d'octobre 1995 à décembre 1996, ce qui permettra le financement de l'exercice d'exploitation en parallèle.

MISE A JOUR SUR L'ENQUÊTE SUR LA DYNAMIQUE[1]
DU TRAVAIL ET DU REVENU (EDTR)
Mai 1994

ACTIVITÉS ET DÉCISIONS MAJEURES EN 1993

Interviews préliminaires terminées par le premier panel

Les interviews se sont terminées en janvier 1993.

Les objectifs visaient :

- les collecte de renseignements généraux (expérience de travail, historique matrimonial, formation scolaire détaillée, variables culturelles, etc.);
- la collecte des informations sur les activités actuelles des répondants à retransmettre à la collecte des données sur le travail en janvier 1994, et ce afin d'améliorer le rappel;
- la collecte des informations pour faciliter le dépistage, au besoin;
- la réalisation d'interviews menées auprès de 20 000 ménages (deux groupes de rotation pour l'EPA);
- l'obtention d'un taux de réponse de 88 % — Les non-répondants ont principalement refusé parce qu'ils ne voulaient pas participer à l'étude à long terme (le taux élevé initial de non-réponses est typique des enquêtes longitudinales. La réussite dépend de la capacité de maintenir l'attrition à un niveau inférieur).

Achèvement des tests sur le terrain et de la collecte des données sur le travail

On a effectué la collecte des données sur le travail auprès de 1 500 ménages en février 1993, et d'autres mini-tests en octobre et novembre.

Les principaux objectifs des tests étaient :

- l'expérimentation du nouveau contenu (relatif à l'EA);

---

[1] Les activités sont documentées dans la série des documents de recherche de l'EDTR et le document *La Dynamique* contient de brefs sommaires des questions importantes.

- l'acquisition d'expérience en interviews assistées par ordinateur (IAO);

- l'essai de l'interview indépendante (retransmission d'informations sur les activités de l'an passé pour améliorer le rappel) avec plusieurs variables – nom de l'employeur, occupation, activités éducatives, recherche d'emploi.

Les résultats des tests ont révélé :

- la conservation d'une partie du nouveau contenu (par exemple, les rapports entre les ménages pour la lecture précise des familles reconstituées et des familles à plusieurs générations, les responsabilités de surveillance et de gestion, les modalités de travail, les modifications aux calendriers de travail durant l'année);

- le très bon fonctionnement de l'IAO – Réduction des inconsistances dans le signalement des dates et des périodes de recherche d'emploi, des absences, etc.;

- le raffinement des techniques d'interview indépendante grâce à l'expérience acquise avec les tests – elles serviront pour toutes les variables susmentionnées. (Pour les taux de salaire, on ne procédera pas au rappel actif parce qu'il risquerait d'entraîner la sous-déclaration des changements, mais une consultation se fera sur le salaire s'il diffère de l'an dernier par une marge appréciable).

Test sur le terrain de la collecte des données sur le revenu achevé en mai 1993

On a utilisé les mêmes répondants que pour le test sur le travail en février (simulation de la première vague).

Parmi les principaux objectifs, on retrouvait :

- l'acquisition d'expérience quant à l'utilisation de l'IAO pour la collecte des données sur le revenu;

- l'essai de certains contrôles interactifs de l'uniformité entre la collecte des données sur le travail et la collecte des données sur le revenu (exemple : une personne identifiée en temps qu'employé durant la collecte des données sur le travail devrait indiquer son salaire ou traitement durant la collecte des données sur le revenu, sinon un message à l'écran demande à l'intervieweur d'approfondir la question);

- l'essai de l'utilisation des tranches de revenu qui se comparent davantage à la formule d'impôt (relativement à l'EFC) pour encourager les répondants à transcrire l'information, ce qui peut améliorer la qualité des résultats;

- l'essai des questions sur les biens et les dettes (environ 20).

Les résultats des tests sur le revenu :

- ont révélé un taux de réponse de seulement 67 % — Le questionnaire (envoyé aux répondants avant l'interview téléphonique) était trop long.

- ont révélé que seulement 36 % des répondants étaient complètement prêts pour l'interview, que 17 % ont consulté la formule d'impôt durant l'interview téléphonique et que 46 % ont fait l'interview «à la sauvette».

- entraînent la décision de s'en tenir à l'approche de l'EFC avec moins de tranches de revenu.

- entraînent la remise en 1995 des questions sur les biens et les dettes aux fins de la réduction du fardeau; ces données seront probablement recueillies deux fois pendant la durée de vie du panel.

Réduction de la taille de l'échantillon du premier panel

Une réduction s'impose en raison des coûts :

- Réduction à 15 000 avec l'élimination des ménages qui n'avaient pas répondu aux interviews préliminaires (sauf un petit nombre retenu pour l'évaluation qualitative des données) + 2 700 ménages additionnels.

Définition des «règles suivantes» de l'EDTR (qui retracer/qui interviewer)

- Les collectes des données sur le travail et le revenu sont effectuées auprès de personnes de 16 et plus.

- Toutes les personnes échantillonnées (répondants longitudinaux) font l'objet d'un suivi, peu importe l'âge.

- Les personnes qui emménagent avec les répondants longitudinaux (cohabitants) sont également interviewées, mais leurs données sont supprimées lorsqu'elles cessent de vivre avec les répondants longitudinaux.

- Les répondants qui déménagent aux Territoires ou aux États-Unis sont retracés, puis interviewés.

- Les répondants qui déménagent à l'étranger sont retracés, mais non interviewés, sauf s'ils reviennent au Canada.

- Les détails complets sont disponibles dans un document de recherche de l'EDTR.

ACTIVITÉS MAJEURES EN 1994

Collecte de la première vague de données sur le travail :

- Effectuée en février et mars 1994.

- Sauf quelques problèmes de démarrage du système de transmission de l'IAO, très bon déroulement.

- Entrée en communication avec 15 000 ménages et création de plus de 1 000 nouveaux ménages en raison du départ de répondants longitudinaux du ménage initial.

- Échantillon de 40 000 personnes (de tous les âges) au début de la collecte des données sur le travail; identification de plus de 2 200 cohabitants durant la collecte des données sur le travail – des gens qui avaient emménagé avec les répondants longitudinaux (ou vice versa) depuis janvier 1993.

- Incapacité de dépistage et cas de refus non fréquents (derniers chiffres pas encore disponibles sur le taux de réponse définitif).

- Durée des interviews d'environ une demi-heure par ménage, y compris le temps de dépistage.

Collecte de la première vague de données sur le revenu :

- Effectuée du 3 au 14 mai.

- Tranches de revenu identiques à l'EFC (nouvelles tranches cette année : pension alimentaire/soutien d'un enfant et revenu des membres d'autres ménages contribuant aux frais de subsistance).

- Retour chez tous les ménages, sauf chez un petit nombre (moins de 150) dans les cas de «refus catégoriques».

- Révisions interactives dans le cadre de la collecte des données sur le revenu au moyen de l'IAO :

- Variations (dans le cas d'une valeur inhabituelle, l'interviewer obtient à l'écran un message lui demandant de confirmer);

- Quelques révisions du contenu : règlement des inconsistances entre les données sur le travail et le revenu de même qu'entre les données démographiques et celles sur le revenu;

- Révision du revenu total par rapport à la somme des sources.

Traitement des données résultant des interviews préliminaires :

- Collecte des données au moyen d'interviews papier et crayon. (L'IAO n'était pas prêt en janvier 1993.)

- Traitement en cours.

- Une fois le traitement terminé, fusion des données avec les données sur le travail de la première vague.

Traitement des données de la première vague :

- Les données découlant de l'EDTR seront conservées et traitées dans la base de données relationnelles.

- La plupart des chercheurs désirent un niveau de révision modeste.

- La stratégie de révision mettra l'accent sur la cohérence chronologique plutôt que sur la cohérence croisée.

- Des repères permettront aux utilisateurs d'identifier les données contrôlées.

- Après le traitement complet des données de la première vague, on prévoit publier les données au printemps de 1995.

Mise au point des plans de diffusion :

- On prévoit diffuser les microdonnées de la première vague sur CD-ROM, avec une interface utilisateur permettant la sélection de sous-ensembles d'enregistrements et de variables pour la création de fichiers pouvant être manipulés à l'aide du logiciel préféré du client, soit SAS, SPSS, etc.

- On discute présentement de la stratégie de diffusion des microdonnées avec le Comité de diffusion des microdonnées; cette approche sera éventuellement décrite dans un document de recherche de l'EDTR et dans *Dynamics*.

- On s'attend à un système qui permettra aux utilisateurs de partout au pays de soumettre des programmes testés par voie électronique et pouvant être exécutés avec la base de données complète. Nous commençons à peine à étudier comment nous pourrions procéder.

- Les données seront publiées annuellement; le fichier de chaque année contiendra toutes les données recueillies à cette date.

- On prévoit également une publication annuelle comprenant les points saillants des enquêtes ainsi que quelques articles analytiques.

- Avant la diffusion des résultats de la première vague, un guide de l'utilisateur – le SLID Handbook (Cahier de l'EDTR) – sera publié.

- On planifie la mise au point d'un atelier pour aider les chercheurs à entreprendre leur travail.

Activités progressives en 1994 :

- Peu de changements prévus quant à la collecte des données sur le travail (sauf pour le système de transmission).

- Possibilité d'utiliser une liaison au fichier d'impôt (avec la permission du répondant) au lieu de recourir à la collecte des données sur le revenu.

- Interview des répondants qui ne consentent pas à la liaison.

- Les possibilités dépendent :

  - de la méthode proposée pour informer les répondants (devant être acceptable sur les plans de la politique et de la loi);

  - de la proportion des répondants qui accepteraient, ce qui doit être au moins 50 % pour en justifier l'effort;

  - de la réaction des chercheurs sur le «mode mixte» de collecte de données. Un document de recherche sera rédigé et les résultats des consultations seront publiés dans *Dynamics*.

- Plans pour le deuxième panel :

  - Les interviews préliminaires seront effectuées en janvier 1996.

- La taille de l'échantillon n'est pas encore déterminée; elle dépendra du budget.

- On prévoit conserver la thématique principale aussi stable que possible afin que les panels puissent se recouvrer aux fins d'une analyse croisée ou d'une analyse des données longitudinales triennales (c.-à-d. le chevauchement des premier et deuxième panels en 1996-1999, du deuxième et troisième panels en 2000-2003, etc.)

- On n'a pas encore décidé si l'EPA servira à l'échantillonnage; tout dépend de la rentabilité.

MISE À JOUR SUR L'ENQUÊTE LONGITUDINALE NATIONALE SUR LES ENFANTS (ELNE)

À partir de l'automne 1994, l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants (ELNE) permettra de recueillir des renseignements auprès d'un échantillon de quelque 25 000 enfants canadiens dont l'âge varie de 0 à 11 ans. L'enquête sera répétée en 1996 et aux deux ans par la suite afin d'assurer le suivi auprès des enfants interrogés une première fois en 1994. Cette étude fait partie d'une initiative fédérale appelée «Approches efficaces pour les enfants», elle-même un élément de la stratégie fédérale «Grandir ensemble» conçue pour améliorer la santé et le bien-être des enfants canadiens. L'ELNE est élaborée conjointement par la Direction de l'analyse et de l'information sur les programmes sociaux, rattachée au ministère du Développement des ressources humaines et par Statistique Canada. L'enquête vise à recueillir des renseignements sur les facteurs qui influencent le développement de l'enfant, information essentielle à l'analyse de politiques et à l'élaboration de programmes.

Objectifs

Le principal objectif de l'ELNE est de créer une base de données nationale sur les caractéristiques et le vécu des jeunes Canadiens, depuis leur enfance jusqu'à l'âge adulte. Dans un premier temps, on mettra l'accent sur les jeunes enfants.

Les objectifs spécifiques de l'ELNE sont les suivants :

- déterminer la prévalence de diverses caractéristiques et facteurs de risque d'ordre social et économique chez les enfants et les jeunes du Canada;

- évaluer les répercussions de ces facteurs, des événements de la vie et des facteurs de protection sur le développement de l'enfant;

- fournir des renseignements qui puissent servir à l'élaboration de politiques et de stratégies efficaces pour aider les enfants à vivre en santé et à mener une vie active et enrichissante.

Cette enquête viendra combler le manque actuel d'information sur les caractéristiques des jeunes au Canada, en particulier durant les premières années de leur développement. Une approche holistique est donc essentielle pour déterminer les conditions de vie et les caractéristiques des enfants, de façon à pouvoir comprendre, autant que possible, la diversité et le dynamisme des facteurs qui influent sur le développement des enfants jusqu'à l'âge adulte. L'enquête s'attachera à des facteurs, comme la famille, l'école et la collectivité, et à divers indicateurs de

résultats tout au long de leurs années de développement jusqu'à l'âge adulte.

Plan d'enquête

L'ELNE permettra de suivre dans le temps un échantillon d'enfants sélectionnés en 1994. L'échantillon longitudinal initial sera élargi afin de répondre à des besoins spécifiques en données transversales. La sélection des ménages participants se fera à partir de la base de sondage de l'Enquête sur la population active. L'échantillon original comprendra quelque 25 000 enfants (environ 20 000 logements) visés par un questionnaire commun qui prend environ 45 minutes à remplir. Un questionnaire additionnel spécifique à chaque groupe d'âge (30 minutes) s'adressera aux enfants dans les groupes d'âge suivants : 0, 1, 2-3, 4-5, 6-7, 8-9 et 10-11.

Le diagramme ci-dessous présente les quatre cycles de collecte de l'ELNE :

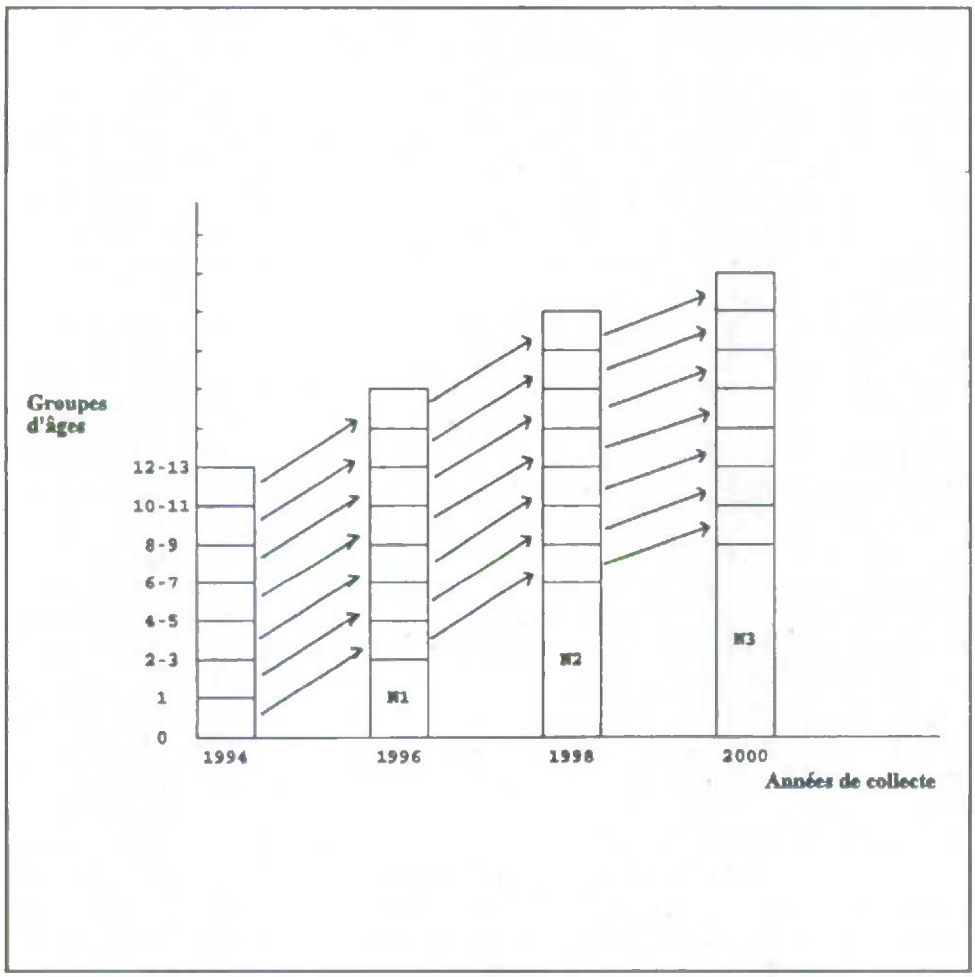

Le premier cycle de collecte recueillera des données transversales sur la population âgée de 0 à 11 ans. Au niveau national, on pourra estimer avec un bon degré de fiabilité les caractéristiques que présente un effectif aussi restreint que 4 % des enfants de chaque groupe d'âge de la population de référence. Les âges seront regroupés au niveau provincial afin de permettre des estimations de précision comparable.

Dans les passages subséquents au premier prévu en septembre 1994, on élargira l'échantillon pour inclure les nouveau-nés afin de remplacer ceux qui ont grandi (voir n1, n2 et n3 sur le graphique). L'échantillon additionnel fournira des données transversales portant sur une échelle d'âge élargie d'enfants et de jeunes. On étudiera aussi la possibilité d'ajouter des cohortes de nouveau-nés à la composante longitudinale de l'enquête pour les cycles subséquents.

Échantillon

La taille proposée de l'échantillon national pour chaque groupe d'âge selon les provinces est de :

	0	1	2-3	4-5	6-7	8-9	10-11
T.-N.	175	125	200	175	200	225	225
Î-P-É	75	100	125	100	100	100	100
N.-É.	225	225	300	300	250	275	250
N.-B.	225	175	250	250	250	225	200
Qc	725	725	775	650	600	600	575
Ont.	1 125	975	925	800	675	575	525
Man.	300	250	350	300	275	250	250
Sask.	275	250	325	325	250	275	250
Alb.	375	350	400	350	275	300	250
C.-B.	325	300	425	400	350	375	350
Total	3 950	3 550	4 200	3 775	3 325	3 275	3 125

La taille de l'échantillon selon l'âge et la province varie selon des facteurs tels que la répartition de l'échantillon et le nombre d'enfants par ménages dans chaque province.

On a également prévu recueillir des données sur les enfants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Les données sur les enfants dans les territoires seront recueillies à l'aide d'un questionnaire intégré couvrant les principales composantes de l'ENLE et de l'Enquête nationale sur la santé de la population. La taille des échantillons dans les territoires n'a pas encore été déterminée.

Intégration

L'ENLE sera intégrée à l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP). Cette intégration donnera un échantillon intégré de 3 000 ménages (5 000 enfants). L'échantillon intégré partagera un même questionnaire de base.

Organisation

L'ELNE aura cinq composantes :

- **Un questionnaire de base**, pour mesurer les caractéristiques générales des enfants et de leurs familles. Parmi les sujets traités figurent les antécédents matrimoniaux des parents, la scolarité, la santé physique et mentale, le fonctionnement de la famille, l'activité sur le marché du travail ainsi que le revenu et les conditions de logement.

- **Un questionnaire spécifique à chaque groupe d'âge**, qui recueillera des données détaillées sur les sujets pertinents au groupe d'âge concerné, c'est-à-dire :
  a) les modalités de garde;
  b) garde des enfants;
  c) indicateurs spécifiques aux nouveau-nés (0 et 1 an), soit les détails de l'accouchement, la santé du bébé après la naissance, le tempérament, le comportement, ainsi que le développement physique et social;
  d) le style parental;
  e) le comportement;
  f) le développement cognitif (4 et 5 ans);
  g) les activités et emploi du temps (4 ans et plus);
  h) les activités d'alphabétisation (4 ans et plus).

- **Un questionnaire que devront remplir les enfants eux-mêmes**, portant sur les relations internpersonnelles, le vécu scolaire, les attentes, les sentiments et les comportements ainsi que le concept de soi.

- **Un questionnaire à l'intention de l'enseignant**, qui recueillera des données sur lecomportement et le rendement scolaire de l'enfants, l'environnement et les pratiques scolaires.

- **Un questionnaire à l'intention du directeur d'école**, qui recueillera des données sur l'école fréquentée par l'enfant, entre autres le type de programmes offerts dans les classes, l'allocation des élèves dans les classes, ainsi que l'environnement scolaire.

Les données de l'enquête seront jumelées aux résultats d'autres enquêtes, comme ceux du Recensement de la population, et aux données provenant de fichiers administratifs. Ceci permettra d'établir un profil de la collectivité où vit la famille.

Collecte

Le premier cycle de collectes des données commencera en novembre 1994 et se terminera en février 1995.

Résultats

À l'été 1995, Statistique Canada mettra à la disposition du public un fichier de microdonnées sur les enfants et les familles, fichier dont on aura supprimé les données-repères. Une analyse descriptive des principaux résultats obtenus aux échelles nationale et provinciale sera également disponible.

Personnes-ressources

Pour plus d'information sur l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants, communiquez, à Statistique Canada, avec :

Gilles Montigny
Gestionnaire de l'ENLE
Groupe des enquêtes spéciales
Division des enquêtes-ménages
Statistique Canada
Immeuble Jean-Talon, 5-D7
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6
Téléphone : (613) 951-9731
Télécopieur : (613) 951-0562

Ou, au ministère du Développement des ressources humaines, avec :

Susan McKellar
Gestionnaire du projet
«Les approches efficaces pour les enfants»
Direction de l'analyse et de l'information sur les programmes sociaux
Groupe de la politique stratégique
Développement des ressources humaines
Immeuble Jeanne-Mance, bureau 2094
Ottawa (Ontario)
K1A 0K9
Téléphone : (613) 957-0721
Télécopieur : (613) 941-4443

MISE À JOUR SUR L'ENQUÊTE NATIONALE SUR LA SANTÉ DE LA POPULATION (ENSP)

Le premier cycle de 12 mois de collecte de données dans le cadre de l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) débutera à la fin mai 1994; puis, l'enquête se poursuivra tous les deux ans. Ce nouveau projet se veut le composant majeur d'un effort concerté envers l'amélioration de l'information disponible à l'appui de l'élaboration de même que de l'évaluation des politiques et programmes de santé, en cette période de pressions économiques sur le système de santé canadien. L'enquête produira des données transversales périodiques pour le contrôle des programmes ainsi que des données longitudinales qui serviront à accroître notre compréhension des déterminants d'une bonne santé.

Méthodologie

L'ENSP utilisera la base de sondage de l'Enquête sur la population active pour en prélever un échantillon de quelque 22 000 ménages. Cet échantillon sera réparti sur quatre périodes de collecte trimestrielles. On recueillera des informations limitées auprès de chaque ménage dont une personne sera sélectionnée au hasard pour une interview plus en profondeur. L'interview au complet prendra environ une heure par ménage. Toutes les personnes sélectionnées au hasard feront partie d'un panel longitudinal d'où proviendront les données tous les deux ans. Ce panel fera l'objet d'une évaluation continue, mais nous espérons pouvoir recueillir des données d'ici les 20 prochaines années. Une combinaison de participants au panel et d'un nouvel échantillon servira tous les quatre ans à produire des données transversales. La collecte des données sera effectuée au moyen d'interviews personnelles assistées par ordinateur.

Une enquête sur les institutions est également prévue. En 1994, on interviewera environ 3 000 pensionnaires de foyers de soins infirmiers, d'unités pour les maladies chroniques, d'habitations pour les personnes âgées, de centres hospitaliers, d'hôpitaux psychiatriques et de centres d'hébergement pour les handicapés. On s'attend à ce qu'environ 40 % de ces entrevues se feront auprès d'enquêtés-substituts.

Contenu

Le questionnaire portera sur l'état de santé, le recours aux services de santé, les déterminants de la santé et une gamme de données démographiques et économiques. Par exemple, les données sur l'état de santé comprennent la perception personnelle de la santé, un indicateur d'états de santé, les états chroniques et les restrictions d'activités. On approfondit la question du recours aux services de santé en visitant les dispensateurs de

soins de santé, tant traditionnels que non traditionnels et en étudiant la consommation des narcotiques et des autres médicaments. Les déterminants de la santé incluent l'usage du tabac, la consommation d'alcool et l'activité physique. À la première enquête, on avait mis l'accent sur certains facteurs psycho-sociologiques qui peuvent influencer la santé, comme le stress, l'estime de soi et le soutien social. Parmi les informations démographiques et économiques, on trouve l'âge, le sexe, l'éducation, l'origine ethnique, le revenu du ménage et la situation d'activité. Un sous-ensemble de points, appropriés pour la réponse par procuration, sera utilisé dans l'enquête sur les institutions. Santé Canada, de même que l'Alberta et le Manitoba, ont ajouté des questions spécialisées au contenu de l'enquête. La Colombie-Britannique, le Manitoba, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick ont, pour leur part, augmenté leurs échantillons.

Situation actuelle

Un test final a été exécuté en février 1994; il visait à évaluer les changements apportés au questionnaire et aux procédés d'échantillonnage et à mettre à l'essai les procédures opérationnelles visant à atteindre un taux de réponse élevé. Nous continuons de planifier l'intégration de l'Enquête nationale sur la santé de la population à l'Enquête nationale sur les enfants (ENE) durant deux des périodes de collecte.

ANNEXE 7

SECTEUR DES SERVICES D'ANALYSE ET DES COMPTES NATIONAUX
EXPOSÉ SUR L'HORIZON INDUSTRIEL

UNE PRÉSENTATION DE DARRYL RHOADES

À LA RÉUNION DU CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE DE 1994

1) Qu'est-ce que l'horizon industriel?

- **Organisation du point de vue de l'utilisateur***
- **Recherche intégrée***
- **Guichet unique**
- **Répertoire servant à la base de données**

L'horizon industriel

Diapo 1

2) Perspective de l'utilisateur

- **Organisé pour la collecte de données**
- **Même CANSIM exprime cette perspective**
- **Les besoins de l'utilisateur s'entrecoupent**
- **Modèle générique : offre, demande, prix, investissements/actions, finances**

Tableau P99M24 A, Produits électriques et électroniques
(Secteur des affaires)
Offre et indicateurs connexes

		$ de 1986					$ actuels				
		Valeur ajoutée (PIB)[1]	Production d'ensemble	Expéditions	Variations des stocks en possession (IEC+PF)	Emploi (EERH)[2]	Production d'ensemble	Importations	Expéditions	Variations des stocks en possession (IEC+PF)	Commandes non remplies
		IP166334	IP261322	IP220391	PAM24A1	SL56971	PAM24A3	SCMM24	D315696	PAM24A2	D316406
1989		8 180	20 987	19 062	-46	170,0	19 675	19 812	19 489	186	5 150
1990		8 150	22 008	18 610	-260	156,3	18 176	20 482	18 475	-299	4 736
1991		7 965	21 789	18 392	-24	135,0	17 509	21 599	17 635	-126	3 987
1992		8 149	22 806	19 149	179	129,6	17 566	24 213	17 567	0	3 065
1993		8 371	23 584	19 929	149	123,7	17 943	28 034	17 869	75	3 277
1992	I	7 738	5 361	4 560	-16	131,4	4 232	5 881	4 246	-14	3 843
	II	8 045	5 595	4 743	-21	130,7	4 320	5 938	4 332	-11	3 752
	III	8 327	5 835	4 846	72	129,1	4 463	6 216	4 431	32	3 685
	IV	8 485	6 015	5 000	144	127,3	4 551	6 178	4 558	-7	3 605
1993	I	8 191	5 750	4 839	-32	126,2	4 368	6 703	4 405	-37	3 524
	II	8 306	5 750	4 854	32	122,9	4 461	6 974	4 411	50	3 511
	III	8 273	5 822	4 910	138	123,2	4 436	7 062	4 407	29	3 439
	IV	8 715	6 262	5 327	11	122,7	4 678	7 296	4 646	33	3 277
1993	FÉV.	8 055	1 920	1 617	9	126,4	1 457	2 288	1 466	-9	3 650
	MARS	8 351	1 995	1 642	55	125,2	1 489	2 304	1 471	18	3 524
	AVR.	8 256	1 870	1 594	-12	123,9	1 478	2 366	1 466	11	3 482
	MAI	8 288	1 925	1 620	-11	122,4	1 477	2 365	1 472	5	3 497
	JUIN	8 375	1 955	1 640	55	122,4	1 506	2 242	1 472	34	3 511
	JUIL.	8 255	1 918	1 642	1	122,5	1 461	2 347	1 474	-14	3 462
	AOÛT	8 194	1 939	1 616	45	123,4	1 462	2 379	1 454	8	3 468
	SEPT.	8 371	1 965	1 652	92	123,6	1 513	2 336	1 479	34	3 439
	OCT.	8 392	1 972	1 688	-25	122,8	1 503	2 357	1 491	12	3 356
	NOV.	8 669	2 063	1 766	-4	122,9	1 556	2 364	1 553	4	3 369
	DÉC.	9 084	2 227	1 873	40	122,4	1 619	2 575	1 602	18	3 277
1994	JAN.	9 124	2 226	1 989	-93	122,3	1 591	1 533	1 603	-12	3 263
	FÉV.	n.d.	2 257	1 890	44	n.d.	1 605	1 639	1 592	12	3 281

NOTE [1] taux annuels.
NOTE [2] source : EERH (Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail.

Tableau P99M24B, Produits électriques et électroniques
(Secteur des affaires)
Offre et indicateurs connexes
Variations en pourcentage d'une période à l'autre

		$ de 1986					$ actuels				
		Valeur ajoutée (PIB)	Production d'ensemble	Expéditions	Stocks en possession (IEC+PF) [1]	Emploi (EERH)	Production d'ensemble	Importations	Expéditions	Stocks en possession (IEC+PF) [1]	Arriéré de commandes (en mois) [2]
		IP166334	IP261322	IP220391	PAM24B1	SL56971	PAM24B4	SCMM24	D315696	PAM24B2	PAM24B3
1989		6,1	8,1	6,9	-2,5	4,4	9,4	11,9	7,1	8,9	3,19
1990		-0,4	4,9	-2,4	-14,7	-8,0	-7,6	3,4	-5,2	-13,1	3,20
1991		-2,3	-1,0	-1,2	-1,6	-13,6	-3,7	5,5	-4,5	-6,3	2,97
1992		2,3	4,7	4,1	12,1	-4,0	0,3	12,1	-0,4	0,0	2,56
1993		2,7	3,4	4,1	9,0	-4,5	2,1	15,8	1,7	4,0	2,34
1992	I	-2,2	-2,4	-1,2	-1,0	-0,8	-1,9	7, 6	-2,6	-0,8	2,75
	II	4,0	4,4	4,0	-1,5	-0,6	2,1	1,0	2,0	-0,6	2,63
	III	3,5	4,3	2,2	5,0	-1,2	3,3	4,7	2,3	1,7	2,50
	IV	1,9	3,1	3,2	9,5	-1,4	2,0	-0,6	2,9	-0,4	2,36
1993	I	-3,5	-4,4	-3,2	-1,9	-0,9	-4,0	8,5	-3,4	-2,0	2,45
	II	1,4	0,0	0,3	2,0	-2,6	2,1	4,0	0,1	2,7	2,38
	III	-0,4	1,3	1,2	8,3	0,2	-0,6	1,3	-0,1	1,5	2,35
	IV	5,3	7,6	8,5	0,6	-0,4	5,5	3,3	5,4	1,7	2,16
1993	FÉV.	-1,4	4,7	2,3	0,6	-0,4	2,5	8,4	-0,2	-0,5	2,49
	MARS	3,7	3,9	1,6	3,5	-0,9	2,1	0,7	0,3	1,0	2,40
	AVR.	-1,1	-6,3	-2,9	-0,8	-1,1	-0,7	2,7	-0,3	0,6	2,37
	MAI	0,4	2,9	1,6	-0,7	-1,2	0,0	0,0	0,4	0,3	2,38
	JUIN	1,0	1,6	1,2	3,4	0,0	2,0	-5,2	0,0	1,9	2,39
	JUIL.	-1,4	-1,9	0,2	0,1	0,1	-3,0	4,7	0,1	-0,7	2,35
	AOÛT	-0,7	1,1	-1,6	2,7	0,7	0,1	1,4	-1,4	0,4	2,38
	SEPT.	2,2	1,4	2,2	5,4	0,2	3,5	-1,8	1,7	1,8	2,33
	OCT.	0,2	0,4	2,2	-1,4	-0,7	-0,7	0,9	0,8	0,6	2,25
	NOV.	3,3	4,6	4,6	-0,2	0,1	3,6	0,3	4,1	0,2	2,17
	DÉC.	4,8	8,0	6,1	2,3	-0,4	4,1	9,0	3,2	0,9	2,05
1994	JAN.	0,4	0,0	6,2	-5,1	-0,1	-1,7	-40,5	0,1	-0,6	2,04
	FÉV.	n.d.	1,4	-4,9	2,6	n.d.	0,8	6,9	-0,7	0,6	2,06

NOTE [1] les variations s'appliquent aux niveaux d'inventaire.
NOTE [2] ratio des commandes non remplies. Les ratios trimestriels et annuels représentent les moyennes des ratios mensuels.

Tableau P99M24C, Produits électriques et électroniques
(Secteur des affaires)
Offre et indicateurs connexes

				Production d'ensemble, $ de 1986			Demande finale, $ de 1986				
		Nouvelles commandes (marchés)	Nouvelles commandes	Produits électriques et électroniques	Construction	Équipement de transport	Investissements : équipements	Inventaires de produits [1]	Dépenses personnelles en équipement audiovisuel et musical	Exportations	Exportations
				(14 %)	(7 %)	(3 %)	(23 %)		(5 %)	(20 %)	(20 %)
		IP158786	D316051	IP261322	IP293763	IP261321	PAM24C1	IP220388	PAM24C2	SKXM24	SCXM24
1989		19 235	19 617	20 987	85 940	56 101	50 536	41	6 259	7 337	7 871
1990		18 180	18 060	22 008	85 004	52 336	55 596	-61	6 044	9 131	9 841
1991		17 784	16 886	21 789	66 689	50 150	74 148	-23	5 751	9 696	10 369
1992		18 862	17 185	22 806	62 974	50 997	92 304	38	6 249	10 639	11 410
1993		19 763	17 540	23 584	n.d.	57 026	108 776	60	6 708	11 307	12 215
1992	I	4 407	4 102	5 361	15 655	12 742	20 048	-10	1 488	2 442	2 613
	II	4 626	4 240	5 595	15 871	12 705	21 852	-41	1 543	2 644	2 820
	III	4 729	4 364	5 835	15 887	12 300	24 904	36	1 576	2 681	2 874
	IV	5 100	4 478	6 015	15 561	13 251	25 500	53	1 642	2 871	3 104
1993	I	4 776	4 324	5 750	15 574	14 313	25 708	-14	1 674	2 752	2 961
	II	4 945	4 398	5 750	15 192	13 992	26 508	23	1 665	2 805	3 024
	III	4 786	4 334	5 822	15 012	14 235	27 476	72	1 683	2 727	2 953
	IV	5 256	4 484	6 262	n.d.	14 487	29 084	-21	1 686	3 023	3 277
1993	FÉV.	1 570	1 479	1 920	5 209	4 806		10	554	875	942
	MARS	1 645	1 345	1 995	5 173	4 963		19	557	934	1 008
	AVR.	1 609	1 425	1 870	5 116	4 804		1	558	868	933
	MAI	1 636	1 487	1 925	5 073	4 517		-9	558	938	1 011
	JUIN	1 699	1 487	1 955	5 003	4 672		31	549	999	1 081
	JUIL.	1 651	1 425	1 918	5 021	4 333		-6	560	952	1 015
	AOÛT	1 561	1 460	1 939	4 993	4 919		16	560	848	927
	SEPT.	1 574	1 450	1 965	4 997	4 983		62	563	927	1 011
	OCT.	1 556	1 409	1 972	4 958	4 952		-26	556	962	1 047
	NOV.	1 767	1 565	2 063	4 960	4 821		11	561	968	1 048
	DÉC.	1 933	1 510	2 227	n.d.	4 713		-7	569	1 093	1 182
1994	JAN.	1 845	1 589	2 226	n.d.	4 828		-56	559	953	1 026
	FÉV.	1 838	1 611	2 257	n.d.	4 583		19	n.d.	964	1 042

NOTE [1] variation en dollars d'une période à l'autre.

Tableau P99M24D, Produits électriques et électroniques
(Secteur des affaires)
Offre et indicateurs connexes
Variation en pourcentage d'une période à l'autre

				Production d'ensemble, $ de 1986			Demande finale, $ de 1986				
		Nouvelles commandes (1986 $)	Nouvelles commandes	Produits électriques et produits électroniques	Construction	Équipement de transport	investissements : machines et équipements	Inventaires en mains (en mois) [1]	Dépenses personnelles : équipement audiovisuel et musical	Exportations	Exportations
				(14 %)	(7 %)	(3 %)	(23 %)		(5 %)	(20 %)	(20 %)
		IP158786	D316051	IP261322	IP293763	IP261321	PAM24C1	PAM24C3	PAM24C2	SKXM24	SCXM24
1989		4,9	5,0	8,1	5,6	2,5	21,7	0,51	10,5	4,0	7,5
1990		-5,5	-7,9	4,9	-1,1	-6,7	10,0	0,51	-3,4	24,5	25,0
1991		-2,2	-6,5	-1,0	-21,5	-4,2	33,4	0,49	-4,8	6,2	5,4
1992		6,1	1,8	4,7	-5,6	1,7	24,5	0,46	8,7	9,7	10,0
1993		4,8	2,1	3,4	n.d.	11,8	17,8	0,44	7,3	6,3	7,1
1992	I	-1,8	1,7	-2,4	-4,4	-1,7	-0,6	0,46	-1,7	3,7	3,6
	II	5,0	3,4	4,4	1,4	-0,3	9,0	0,42	3,7	8,3	7,9
	III	2,2	2,9	4,3	0,1	-3,2	14,0	0,44	2,1	1,4	1,9
	IV	7,8	2,6	3,1	-2,1	7,7	2,4	0,46	4,2	7,1	8,0
1993	I	-6,4	-3,4	-4,4	0,1	8,0	0,8	0,46	1,9	-4,2	-4,6
	II	3,5	1,7	0,0	-2,5	-2,2	3,1	0,48	-0,5	1,9	2,1
	III	-3,2	-1,5	1,3	-1,2	1,7	3,7	0,52	1,1	-2,8	-2,4
	IV	9,8	3,5	7,6	n.d.	1,8	5,9	0,44	0,2	10,9	11,0
1993	FÉV.	0,6	-1,4	4,7	0,3	5,8		0,46	-1,6	-7,2	-6,7
	MARS	4,8	-9,1	3,9	-0,7	3,3		0,46	0,5	6,8	7,0
	AVR.	-2,2	5,9	-6,3	-1,1	-3,2		0,48	0,2	-7,1	-7,5
	MAI	1,7	4,4	2,9	-0,8	-6,0		0,46	0,0	8,0	8,4
	JUIN	3,9	0,0	1,6	-1,4	3,4		0,48	-1,6	6,5	6,9
	JUIL.	-2,9	-4,2	-1,9	0,4	-7,3		0,47	2,0	-4,7	-6,1
	AOÛT	-5,5	2,4	1,1	-0,6	13,5		0,49	0,0	-10,9	-8,6
	SEPT.	0,9	-0,7	1,4	0,1	1,3		0,52	0,5	9,2	9,0
	OCT.	-1,1	-2,8	0,4	-0,8	-0,6		0,49	-1,2	3,8	3,6
	NOV.	13,6	11,1	4,6	0,0	-2,6		0,47	0,9	0,7	0,1
	DÉC.	9,4	-3,5	8,0	n.d.	-2,2		0,44	1,4	12,9	12,8
1994	JAN.	-4,6	5,2	0,0	n.d.	2,4		0,39	-1,8	-12,9	-13,2
	FÉV.	-0,4	1,4	1,4	n.d.	-5,1		0,42	n.d.	1,2	1,6

NOTE 1 : ratio de l'inventaire des produits finis destinés à l'expédition. Les ratios trimestriels et annuels représentent les moyennes des ratios mensuels.

Tableau P99M24E, Produits électriques et électroniques
(Secteur des affaires)
Prix et indicateurs connexes

		Indice des prix de l'industrie	Coûts des facteurs de production: Indice des prix du matériel de production (48 %)	Indice des prix des circuits intégrés (8 %)	Indice des prix des ordinateurs, vidéos et imprimantes (5 %)	Gains horaires moyens [1]	Indice des coûts unitaires de la main-d'oeuvre (25 %)	Indice de production par heure-personne	Taux d'utilisation
		D694121	M24ELEPR	SEM3619	CVP3291	L60062	ULCOM24	OPPHM24	D883655
1989		109,4	108,3	90,7	96,0	13,25	100,6	113,0	79,5
1990		109,3	106,7	89,3	93,8	14,42	100,5	123,3	77,4
1991		108,6	103,8	86,7	90,8	15,07	93,3	140,7	74,9
1992		108,9	103,1	91,7	89,2	16,02	94,2	149,6	76,0
1993		110,2	107,6	97,8	92,5	16,49	89,5	160,6	77,4
1992	II	108,7	102,6	90,3	88,5	16,14	97,1	146,7	75,0
	III	108,7	103,4	91,1	88,5	16,12	92,4	153,2	77,6
	IV	109,6	104,4	95,9	91,7	16,00	87,9	158,5	79,2
1993	I	110,1	104,5	95,6	91,3	16,54	91,9	154,5	76,7
	II	110,1	105,7	96,1	92,6	16,58	89,5	160,8	77,2
	III	110,2	109,8	98,8	92,9	16,49	91,0	159,7	76,4
	IV	110,5	110,3	100,7	93,4	16,36	85,8	167,7	79,5
1994	I	110,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1993	MARS	109,9	104,0	94,3	90,7	16,61	90,8	158,2	
	AVR.	110,2	104,2	95,3	92,0	16,67	90,1	158,2	
	MAI	110,0	104,1	96,3	92,7	16,62	89,4	161,2	
	JUIN	110,0	108,9	96,8	93,0	16,44	88,9	162,9	
	JUIL.	109,9	109,3	97,0	92,1	16,47	91,1	160,0	
	AOÛT	110,4	110,0	99,8	93,4	16,50	92,1	157,9	
	SEPT.	110,3	110,1	99,6	93,3	16,50	89,9	161,2	
	OCT.	110,6	110,6	100,6	94,6	16,28	88,4	162,2	
	NOV.	110,5	110,6	100,1	94,5	16,33	86,2	166,2	
	DÉC.	110,3	109,6	101,4	91,0	16,47	82,7	174,6	
1994	JAN.	110,6	111,4	100,5	90,5	16,51	82,9	175,5	
	FÉV.	111,1	n.d.	n.d.	n.d.	16,58	n.d.	n.d.	
	MARS	111,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	

NOTE [1] concerne les employés rétribués à l'heure, y compris le temps supplémentaire. Source : EERH (Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail).

Tableau P99M24F Produits électriques et électroniques
(Secteur des affaires)
Prix et indicateurs connexes
Variations en pourcentage d'une période à l'autre

			Coûts de production						
		Indice des prix de l'industrie	Indice des prix des marchandises à la production (48 %)	Indice des prix des circuits intégrés (8 %)	Indice des prix des ordinateurs, vidéos et imprimantes (5 %)	Gains horaires moyens [1]	Coûts unitaires de la main-d'oeuvre (25 %)	Production par heure-personne	Taux d'utilisation
		D694121	M24ELEPR	SEM3619	CVP3291	L60062	ULCOM24	OPPHM24	D883655
1989		3,6	2,0	-1,9	0,3	5,2	-0,5	5,3	-1,3
1990		-0,2	-1,5	-1,5	-2,3	8,8	-0,1	9,1	-2,6
1991		-0,6	-2,8	-2,9	-3,2	4,5	-7,1	14,0	-3,3
1992		0,3	-0,6	5,8	-1,8	6,3	1,0	6,4	1,5
1993		1,2	4,3	6,7	3,7	2,9	-5,0	7,4	1,9
1992	II	-0,1	0,5	0,8	0,3	2,1	-2,4	4,8	3,9
	III	0,0	0,8	0,9	0,0	-0,2	-4,8	4,4	3,5
	IV	0,8	0,9	5,3	3,6	-0,7	-4,9	3,5	2,1
1993	I	0,5	0,1	-0,3	-0,4	3,4	4,5	-2,5	-3,2
	II	0,0	1,2	0,6	1,4	0,2	-2,6	4,1	0,7
	III	0,1	3,8	2,8	0,4	-0,5	1,7	-0,7	-1,0
	IV	0,2	0,4	1,9	0,5	-0,8	-5,8	5,0	4,1
1994	I	0,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1993	MARS	-0,2	-0,6	-0,7	-0,3	0,9	-2,6	4,4	
	AVR.	0,3	0,2	1,1	1,4	0,4	-0,8	0,0	
	MAI	-0,2	-0,1	1,0	0,8	-0,3	-0,8	1,9	
	JUIN	0,0	4,6	0,5	0,3	-1,1	-0,5	1,0	
	JUIL.	-0,1	0,4	0,2	-1,0	0,2	2,4	-1,8	
	AOÛT	0,5	0,6	2,9	1,4	0,2	1,1	-1,3	
	SEPT.	-0,1	0,1	-0,2	-0,1	0,0	-2,4	2,1	
	OCT.	0,3	0,5	1,0	1,4	-1,3	-1,6	0,6	
	NOV.	-0,1	0,0	-0,5	-0,1	0,3	-2,5	2,4	
	DÉC.	-0,2	-0,9	1,3	-3,7	0,9	-4,1	5,0	
1994	JAN.	0,3	1,6	-0,9	-0,5	0,2	0,2	0,5	
	FÉV.	0,5	n.d.	n.d.	n.d.	0,4	n.d.	n.d.	
	MARS	-0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	

NOTE [1] concerne les employés rétribués à l'heure, y compris le temps supplémentaire. Source : EERH (Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail).

3) Récapitulation des tableaux

- Liens entre fournisseur, client et compétiteur
- Analyse à court, moyen et court termes
- Maintes sources de données, à l'intérieur et à l'extérieur de SC
- Certaines données nouvelles : exportations, importations, coûts unitaires et productivité de la main-d'oeuvre

3) Récapitulation des tableaux (suite)

- Niveaux et taux de croissance
- Répertoire à la base de données
- Structure réduisant la recherche de données

4) Copie papier

- Mise à jour mensuelle, toutes les industries
  (3 000 $ par année)

- Mise à jour mensuelle, Division industrielle ou groupe manufacturier important
  (200 $ par année)

4) Copie papier (suite)

- Cahier (mises à jour emballage serré)
- Fabrication disponible en mai et juin
- Restant reporté l'année suivante

5) Produit exploitable par machine

- Visionneuse de tableaux
- Base de données des séries chronologiques
- Interfaçage avec les ensembles analytiques populaires

5) Produit exploitable par machine (suite)

- À base de fenêtres
- Identifié à Statistique Canada
  (en collaboration avec la Division de la diffusion)
- Disponible avant la fin de 1994-1995
  (pas encore tarifé)

5) Produit exploitable par machine (suite)

(phase tardive d'élaboration 1995-1996)

- Documentation concernant les méthodes et concepts
- Considération provinciale, produits et autres détails
- Renseignement économique

6) Documentation et formation

- Vue d'ensemble et philosophie de l'horizon industriel
- Notes sur les conventions utilisées
- Vue d'ensemble de la méthodologie concernant les données personnalisées (importations, exportations, etc.)
- Glossaire, contacts concernant le sujet

6) Documentation et formation (suite)

(plans à plus long terme)

- Méthodes détaillées et documentation des concepts
- Sensibilité du contexte, pointage et déclic
- Séminaires ou ateliers à l'intention du personnel et des clients des régions, au besoin.

7) Marché de l'horizon industriel

- Quiconque utilise ou souhaiterait utiliser couramment des données industrielles, effectue ou souhaiterait effectuer de l'analyse industrielle.

- Utilisateurs génériques

  - banques, cambistes, gouvernements fédéral et provinciaux, consultants, gouvernements étrangers, médias, universités, etc.

7) Marché de l'horizon industriel (suite)

- Utilisateurs spécifiques

  - firmes (ex. : Gaz Centra)

    associations, lobbyistes

ANNEXE 8

RAPPORTS DES COMITÉS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX

À LA RÉUNION DU CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL
DE LA POLITIQUE STATISTIQUE DE 1993

STATISTIQUE AGRICOLE

Dernière réunion : **septembre 1993**

Prochaine réunion : **septembre 1994**

Membres : **représentants des ministères provinciaux de l'Agriculture et coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)**

Le président souhaite la bienvenue aux délégués des provinces et des territoires, et spécialement à Serge Bernier, du Bureau de la statistique du Québec (BSQ), ainsi qu'à Lise Thiboutot, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Le président se dit heureux de compter parmi les participants Robin Roark du National Agriculture Statistical Service des États-Unis. Il est souligné que le représentant du Yukon, Michael White, ne peut assister à la réunion.

Les rapports des membres du Comité, qui présentent l'état des programmes, ainsi que les documents de travail sommaires sur les différents points à l'ordre du jour ont été distribués avant la réunion. Un élément nouveau cette année consiste à expédier à l'avance les documents pertinents. Les membres du Comité indiquent qu'ils sont en général satisfaits de cette approche puisqu'elle aide à faire ressortir les questions importantes et offre un meilleur cadre aux fins de discussion.

Brian Davey, d'Agriculture et Agro-alimentaire Canada, renseigne les participants sur le grand remaniement qu'a subi l'été dernier Agriculture et Agro-alimentaire Canada. Le président passe en revue les faits nouveaux à Statistique Canada et dans la Division de l'agriculture.

Principales réalisations dans la Division de l'agriculture

La mise en oeuvre du programme de remaniement des enquêtes sur les cultures et le bétail de 1993.

L'adoption des interviews téléphoniques assistées par ordinateur pour les enquêtes habituelles de la division.

La publication des révisions intercensitaires des données sur le bétail.

Les consultations sur le contenu du Recensement de 1996 et la préparation du contenu du Recensement de 1996.

Comptes rendus du programme

Séries des rapports sur les cultures :

a) En réponse à la question de savoir si Statistique Canada devrait continuer de publier des données sur les intentions d'ensemencement relatives aux cultures spéciales (vu que certaines provinces en publient déjà une partie), les trois provinces des Prairies font remarquer qu'elles comptent fortement sur les données de la Division de l'agriculture, et qu'elles veulent voir Statistique Canada maintenir l'enquête.

b) On discute des données régionales pour les statistiques sur les cultures, puis les participants provinciaux et territoriaux reconfirment que les données régionales sont importantes pour leurs organisations respectives et qu'il est nécessaire de maintenir les données nécessaires à de telles estimations et de les améliorer dans la mesure du possible.

c) On se dit favorable à la proposition que la Division de l'agriculture a formulée en vue de définir ou de classer les cultures en tenant compte des caractéristiques physiques plutôt que de la destination finale.

État d'avancement du recensement de 1996 - L'état d'avancement du recensement de 1996 est présenté. Un nouveau système d'envoi par la poste et de vérification centralisée sera mis à l'essai pendant le recensement de 1996, au moyen d'un échantillon d'exploitants agricoles situés dans la région de la Capitale nationale. On donnera suite aux réserves soulevées par les répondants en matière de confidentialité dans les cas où les questionnaires sont vérifiés par les recenseurs de l'endroit.

Indice des prix des produits agricoles - On souligne les modifications apportées à la collecte des données de l'Indice des prix des produits agricoles. Vu que les données administratives sont utilisées en remplacement des enquêtes sur les prix des produits agricoles, on s'efforcera davantage d'améliorer ces nouvelles données administratives et de définir leurs limites, en vue d'en accroître l'efficacité pour les besoins du RARB.

Séries de données sur le bétail - On examine en quoi prolonger la liste des produits du bétail dont s'occupe la Division de l'agriculture. Il est convenu qu'avant de proposer de nouvelles enquêtes, on doit examiner plus en détail l'inclusion des produits présentant un intérêt au niveau régional.

Études agricoles comparatives avec les États-Unis - On résume les travaux menés en collaboration par le Canada et les États-Unis.

Points sur la diffusion des données - On présente aux membres du Comité les points saillants de la politique de diffusion appliquée par Statistique Canada. Il est convenu qu'il est nécessaire de traiter des cas précis pour permettre de mieux évaluer les effets sur la capacité des provinces et des territoires d'adapter à leurs besoins les données de Statistique Canada. Il est aussi convenu qu'il faudrait renseigner davantage les membres du Comité sur les cas précis de redistribution des données, en vue de parvenir à une entente acceptable.

Évaluation du revenu net agricole - Un atelier s'est tenu pour permettre de discuter du rapprochement des données sur le revenu net agricole. On présente les différentes sources de données, les méthodes utilisées et les résultats provisoires de l'évaluation. La discussion vise surtout à clarifier les termes et le mode de déclaration du revenu aux fins de l'impôt. L'analyse des données se poursuivra et les révisions intercensitaires seront diffusées en mai 1994.

La prochaine réunion est prévue pour les 14 et 15 septembre 1994, à Ottawa.

STATISTIQUE DES ENTREPRISES

Dernière réunion : **30 novembre 1993, Ottawa**

Prochaine réunion : **6 juin 1994, Victoria**

Membres : **coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)**

Le président passe en revue plusieurs événements importants de la dernière année. Il y a eu des changements au niveau de la haute gestion, le centre de formation de Statistique Canada a été inauguré au printemps et le Bureau a célébré son 75e anniversaire. Jacob Ryten examine également avec les membres du Comité les options que Statistique Canada a mises de l'avant pour faire face à une réduction proposée de dix pour cent du budget du Bureau qui s'échelonnerait sur les quatre prochaines années. Grâce à l'appui vigoureux des ministères fédéraux clients, on a modifié ces options de telle sorte que la réduction budgétaire totale pour Statistique Canada devrait être inférieure aux dix pour cent mentionnés plus haut. Le Secteur de la statistique du commerce et des entreprises planifie ses programmes en fonction de trois hypothèses :

- il ne devra pas réduire la fréquence de ses enquêtes annuelles;
- l'initiative en matière des services ira de l'avant;
- les économies seront réalisées grâce à des améliorations en ce qui regarde l'efficacité.

La Division de l'industrie fait rapport sur l'état d'avancement actuel du remaniement de la statistique industrielle. Les questions examinées comprennent les objectifs du projet, les consultations avec les utilisateurs, les résultats de ces dernières ainsi que des recommandations préliminaires. Les enquêtes annuelles sur le commerce de gros et de détail pour 1993 seront remplacées par l'enquête de la «période 13». On convient d'étudier la possibilité de produire des données séparées pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest à partir de l'Enquête mensuelle des industries manufacturières.

On examine en profondeur les plans de révision de l'Indice des prix à la consommation. Le champ d'observation de l'IPC serait étendu de façon à couvrir l'ensemble de la population. L'échantillonnage des points de vente au détail serait modifié de manière à mieux représenter les mouvements de prix provinciaux. La qualité des données fera l'objet d'une attention accrue. Le nombre de catégories principales serait réduit, passant de 321 actuellement à moins de 200. Enfin, les données seraient publiées à l'échelle provinciale alors que les indices des villes ne seraient plus publiés. On s'inquiète d'éventuelles solutions

de continuité dans les séries chronologiques et de la nécessité de faire davantage de relevés de prix dans les provinces plus petites. Ces points feront l'objet d'une discussion plus poussée à la réunion de juin.

On décrit les projets de mise à jour de la Classification type des industries (CTI) de 1980, projets qui doivent prendre en compte l'évolution de la structure de l'économie, l'organisation de la production et les besoins analytiques des utilisateurs, ce qui comprend une meilleure harmonisation avec la CTI américaine. Les représentants des provinces attirent en particulier l'attention sur les questions précises de l'artisanat, de la production des autochtones, de la production des ménages, des services, des secteurs de haute technologie, du tourisme et de la gestion des déchets.

On présente la stratégie pour le développement de la statistique des services et on examine son évolution, ses principes de base, l'état d'avancement des travaux ainsi que les plans pour 1994-1995. Statistique Canada convient d'étudier la suggestion de mener une enquête auprès des sièges sociaux des compagnies en activité dans plus d'une province afin de garantir l'obtention du même degré de détail tant à l'échelle nationale que provinciale.

On examine l'état d'avancement de l'établissement des profils des structures juridiques et d'exploitation des grandes entreprises complexes ainsi que la création d'une documentation uniforme et du système d'information statistique (SIS). Un document décrivant le SIS sera envoyé aux coordonnateurs provinciaux à titre d'information.

On fait le point sur l'utilisation des données PD-7 dans l'EERH. Il est possible de produire des données infraprovinciales pour la composante des données administratives. La Division du travail étudiera l'année prochaine le problème du traitement des quelque 10 000 entreprises à établissements multiples dans l'univers de l'EERH.

On étudie une mise à jour concernant l'utilisation des données des taxes de vente. Un bref document a par la suite été diffusé au début de 1994.

Les T.N.-O. font remarquer que la création du Nunavut se traduira par une hausse du coût des données à la fois pour les T.N.-O. et le Nunavut. On suggère que Statistique Canada obtienne un financement dans le cadre de la législation portant sur la création du Nunavut.

Sur l'invitation de la Colombie-Britannique, le Comité convient de se réunir en juin 1994 pour étudier un certain nombre d'initiatives :

- la révision de la CTI de 1997;
- la présentation de la statistique des services à l'échelle de la province et du secteur d'activité;
- les modifications à l'IPC;
- l'état d'avancement du remaniement de la statistique industrielle.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Dernière réunion : **novembre 1992**

Prochaine réunion : **juin 1994**

Membres : **coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)**

Il n'y a pas eu de rencontre du Comité fédéral-provincial du recensement de la population en 1993.

DIFFUSION DES DONNÉES

Dernière réunion : **avril 1992**

Prochaine réunion : **à déterminer**

Membres : **coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)**

Aucune réunion du Comité n'a eu lieu pendant l'année financière 1993-1994.

DÉMOGRAPHIE

Dernière réunion : **juin 1993**

Prochaine réunion : **juin 1994**

Membres : **coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)**

Depuis la réunion de décembre 1992, le Comité s'est réuni deux fois pour discuter de l'incorporation d'un ajustement aux estimations de population pour le sous-dénombrement net au recensement. Une première rencontre a eu lieu au début de mai, à Québec, et une seconde à la fin juin, à Ottawa. En plus, des rencontres ultérieures ont eu lieu avec le BSQ pour discuter plus en détails des méthodes proposées par le Bureau et par le BSQ.

Au cours de la première rencontre, on a discuté des résultats des études de couverture pour 1991 et des méthodes proposées pour l'ajustement pour les recensements antérieurs à 1991, de même que l'estimation et l'incorporation des nouvelles composantes à l'algorithme de production des estimations. Au cours de la seconde rencontre, on a présenté les résultats révisés des études de couverture ainsi que l'impact des ajustements sur les estimations de population suivant une approche démographique. Une partie des échanges a porté sur les méthodes statistiques déterminant s'il y a lieu d'ajuster ou non. Les méthodes statistiques proposées par le BSQ pour l'ajustement des estimations de la population en lieu et place des seules études de couverture ont aussi été revues. Enfin, les méthodes retenues pour ajuster les estimations de population de 1971 à 1986 pour le sous-dénombrement net ont été présentées.

Depuis la réunion de juin 1993, on a publié les estimations intercensitaires révisées pour les provinces et les territoires par âge, sexe, état matrimonial pour 1971 à 1991 inclusivement, et pour les divisions de recensement et les régions métropolitaines de recensement, de 1986 à 1991 inclusisement. De plus, les estimations postcensitaires pour 1992 et 1993, basées sur le recensement ajusté pour le sous-dénombrement net, ont également été publiées.

Aussi, durant l'hiver 1994, pour donner suite aux suggestions de certains coordonnateurs, on a entrepris de mettre à jour les informations contenues dans les divers systèmes provinciaux MEDICARE, en vue possiblement de les utiliser en lieu et place des données d'allocations familiales pour les fins des estimations de migration interprovinciale. Les résultats de cette enquête seront présentés à la prochaine réunion.

En ce qui concerne les projections de population, on a tenu des consultations avec les coordonnateurs sur les nouvelles séries, qui ont paru en avril dernier. En plus de l'intégration des commentaires faits par écrit et verbalement, des rencontres d'une journée ont eu lieu dans deux provinces pour échanger davantage sur les hypothèses retenues.

STATISTIQUE DU TRAVAIL

Dernières réunion : **mai 1993**

Prochaine réunion : **juin 1994**

Membres : **représentants de ministères concernés par les ressources humaines, l'éducation ou la formation professionnelle et coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)**

La vingt-huitième réunion du Comité a eu lieu à Ottawa les 19 et 20 mai. Encore une fois, une journée a été consacrée à une réunion formelle tandis que la deuxième journée s'est déroulée en ateliers. Voici les différents sujets couverts cette année :

- Enquête sur la population active;
- Enquête sur la dynamique du travail et du revenu;
- syndicalisation et population active;
- Enquête sur l'emploi, la rénumération et les heures de travail;
- travail non payé;
- enquêtes postcensitaires;
- enquêtes spéciales;
- emploi dans le secteur public;
- données du recensement sur le revenu;
- données du recensement sur le lieu de travail.

Des ateliers ont été présentés sur l'Enquête sur la population active, sur la classification nationale des professions et sur les activités de la Division du travail. Une démonstration de la technologie CD-ROM qui utilise les données de l'Enquête sur l'activité sur le marché du travail a également été présentées aux membres du Comité.

L'objectif premier de cette conférence est de faciliter la communication entre les organismes statistiques provinciaux et les divers représentants de Statistique Canada sur les questions du marché du travail.

Aucune résolution n'a été proposée lors le réunion de 1993.

COMPTABILITÉ ET STATISTIQUE DES GOUVERNEMENTS LOCAUX

Dernière réunion : mai 1987

Ce comité a été dissout en 1993.

STATISTIQUE MINÉRALE

Dernière réunion :	**octobre 1993**
Prochaine réunion :	**octobre 1994**
Membres :	**délégués de Ressources naturelles Canada (anciennement Énergie, Mines et Ressources Canada), d'Affaires indiennes et du Nord Canada, de Statistique Canada, de tous les départements ou organismes miniers provinciaux et territoriaux ainsi que des Bureaux de la statistique de la Saskatchewan, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest**
Observateur :	**Association minière du Canada (dans l'impossibilité d'assister à la réunion de 1993)**

La réunion annuelle du Comité fédéral-provincial de la statistique minérale a eu lieu du 5 au 7 octobre 1993, à Ottawa. Ce comité sert de tribune de travail dans laquelle les ministères provinciaux et fédéraux peuvent échanger de l'information et exposer des plans d'action conjoints pour traiter efficacement des intérêts statistiques communs. Même si la participation était restreinte en raison de contraintes budgétaires et de déplacement imposées à certains représentants gouvernementaux, le retour du Québec à la table après une absence de deux ans et la participation active des délégués en ont fait une réunion profitable.

On a fait des exposés sur toute une gamme de sujets intéressant les membres, y compris les enquêtes d'exploration, les statistiques du commerce interprovincial, l'élaboration de la norme de classification de codage des industries (1977), les projets environnementaux entrepris par Ressources naturelles Canada et la situation actuelle de l'industrie minière. On a prié les membres de contribuer à l'élaboration de la nouvelle norme de classification type des industries (CTI). La description des nouvelles techniques de traitement des données d'enquête (questionnaires personnalisés et technique de montage sélectif) a également grandement contribué à la réussite de la réunion.

Un aspect majeur de la réunion a été l'affectation des tâches à quatre petits groupes de travail pour :

1) l'examen des questions opérationnelles, notamment celles reliées aux répercussions des mesures de

restriction actuelles imposées aux participants dans les activités d'enquêtes partagées;

2) la facilitation de la préparation et de l'approbation du protocole d'entente mis à jour, couvrant la collecte et l'utilisation partagées des statistiques minérales entre les ministères provinciaux et Ressources naturelles Canada;

3) la préparation de définitions pour établir les distinctions statistiques entre l'exploration minière et les travaux préparatoires des mines; et

4) la révision des technologies informatiques disponibles pour le bien commun des membres du comité. Le petit groupe de travail sur l'ordinatique fournira un moyen de promouvoir le partage des outils informatiques dont le système SIPIM (Système d'information sur les produits de l'industrie des minéraux) de Ressources naturelles Canada.

Les mandats spécifiques des petits groupes de travail sont les suivants :

Mandat du petit groupe de travail sur la révision du questionnaire - Revoir les formulaires du Recensement annuel sur les mines, de l'Enquête sur la production minérale (mensuelle) et de l'Enquête sur les prévisions budgétaires annuelles, selon le cas, puis modifier ces documents au besoin afin de les adapter aux besoins provinciaux et fédéraux en matière de données.

Mandat du petit groupe de travail sur le protocole d'entente - Appuyer l'élaboration du protocole d'entente pour chaque ministère provincial ou territorial participant aux ententes sur le partage des données avec Ressources naturelles Canada pour les enquêtes d'établissement et d'exploration.

Mandat du petit groupe de travail sur les définitions de l'exploration - Clarifier et améliorer les définitions d'exploration générale, d'exploration minière et de travaux préparatoires des mines.

Mandat du petit groupe de travail sur les systèmes informatiques - Servir de tribune, à la prochaine réunion, pour les discussions sur les questions d'informatisation et de technologie, sous l'égide des petits groupes de travail compétents.

De plus, durant la réunion, on a pu assister à une démonstration des capacités élargies du système SIPIM mis au point par Ressources naturelles Canada et rencontrer individuellement les membres du personnel de la Division des statistiques des minéraux et des métaux de Ressources naturelles Canada.

COMPTES ÉCONOMIQUES PROVINCIAUX

Dernière réunion : **octobre 1993**

Prochaine réunion : **octobre 1994**

Membres : **coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)**

L'ordre du jour de la réunion du 21 octobre 1993 tenue à Ottawa comprenait, entre autres points importants, des rapports d'étape sur les programmes provinciaux existants au sein de la Direction du système de comptabilité nationale (SCN) et de chaque province et territoire, de même que des présentations ou des discussions sur les sujets suivants :

- estimations des flux du commerce interprovincial;
- comptes satellites de l'environnement;
- bénéfices des sociétés et provisions pour consommation du capital; et
- intégration des comptes provinciaux.

Les *Comptes économiques provinciaux, 1988-1992* (n° 13-201 au catalogue) ainsi qu'un document analytique à dominante graphique ont été diffusés le 28 janvier 1994. Les estimations révisées du commerce interprovincial pour les années 1984 à 1989 ont été rendues disponibles le 27 septembre 1993 et elles paraîtront dans une publication prochainement. La publication *Produit intérieur brut provincial par industrie*, 1984-1992 (n° 15-203 au catalogue) a été diffusée en octobre 1993.

Au cours de l'année 1994, on diffusera les estimations provisoires de 1993 du produit intérieur brut (PIB) par province et territoire le 29 avril 1994, ainsi que celles de la demande intérieure finale aux prix de 1986 et du revenu personnel disponible. Les estimations provinciales du PIB par industrie pour 1993 seront disponibles en octobre 1994. De plus, ce communiqué contiendra, pour la première fois, des estimations du PIB pour toutes les branches d'activité. Les tableaux provinciaux d'entrées-sorties ainsi que les flux du commerce interprovincial pour 1990 seront également diffusés en 1994.

La prochaine réunion du Comité est prévue le 20 octobre 1994, au Centre de conférences Simon-A.-Goldberg de l'immeuble R.-H.-Coats. Parmi les questions à l'ordre du jour, mentionnons notamment la couverture complète des branches d'activité pour les estimations du PIB par province et territoire, l'intégration des comptes provinciaux ainsi que le rapport d'étape concernant les tableaux provinciaux d'entrées-sorties et des flux du commerce interprovincial pour 1990.

STATISTIQUES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Dernière réunion : **octobre 1993**

Prochaine réunion : **octobre 1994**

Membres : **coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants) et délégués des ministères des Finances des provinces et territoires**

Le Comité s'est réuni le 20 octobre 1993, à Ottawa. Toutes les provinces et les territoires étaient représentés.

Tim Davis, directeur de la Division des institutions publiques de Statistique Canada, a présidé la réunion. Le premier point à l'ordre du jour a été la «table ronde fédérale-provinciale». Le Bureau de la statistique du Québec (BSQ) a annoncé qu'il abandonnerait la production, suivant le SGF, de statistiques financières du secteur public pour cette province. Selon une entente intervenue avec le BSQ, Statistique Canada élargira dans une période d'un an sa couverture de l'univers du secteur public. D'autres sujets de discussion ont porté sur les changements organisationnels, la cueillette et l'émission de données, l'usage des données sur le SGF et le SCN, ainsi que la réduction de la taille des administrations publiques.

Le personnel de la Division des institutions publiques a fait des exposés sur les sujets suivants :

- données de l'administration publique;
- mise à jour sur l'univers du secteur public;
- statistiques sur l'emploi;
- estimations des dépenses et recettes du gouvernement selon le SGF;
- impact des données sur les formules de nivellement;
- solutions de rechange à la dette publique; et
- rapprochement des recettes et des dépenses.

Outre les exposés de la Division des institutions publiques, les Territoires du Nord-Ouest ont présenté un document sur :

- les gouvernements autochtones et leur impact sur les données financières du gouvernement.

La conférence a été couronnée de succès. La Division continue d'entretenir de bonnes relations avec toutes les provinces et les territoires. La nature des données de la Division est telle qu'elle communique régulièrement avec eux et les relations sont très positives.

La prochaine réunion est prévue pour octobre 1994.

DONNÉES RÉGIONALES

Dernière réunion : novembre 1992

Ce comité a été dissout en 1993.

STATISTIQUE SOCIALE

Dernière réunion : **septembre 1993**

Prochaine réunion : **(non déterminée)**

Membres : **coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)**

Situation au mois d'avril 1994 :

Les sujets discutés lors de la dernière réunion comprenaient la mis à jour des programmes du Centre canadien de la statistique juridique, de la Division de l'éducation, de la culture et du tourisme, de l'Enquête sociale générale, de l'Équité en matière d'emploi, du Centre canadien d'information sur la santé et de l'Enquête nationale sur la santé de la population, et l'Enquête longitudinale nationale auprès des enfants.

STATISTIQUE DES TRANSPORTS

Dernière réunion : **juin 1993**

Prochaine réunion : **juin 1994**

Membres : **délégués des ministères fédéral et provinciaux des transports et coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux (ou leurs représentants)**

Toutes les provinces et tous les territoires étaient représentés à la dernière réunion, sauf le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, l'Alberta, la Colombie-Britannique et le Yukon. On a souhaité la bienvenue à la délégation du Québec, présente à nouveau à la réunion de deux jours.

Activités menées cette année

1. Échange de statistiques sur les transports entre le Canada et les États-Unis

   Les quatrième et cinquième réunions ont été organisées afin de discuter de questions touchant les statistiques sur les transports entre les États-Unis, le Mexique et le Canada. Les représentants du Québec et de l'Ontario ont participé à la cinquième réunion qui a eu lieu à Ottawa. On a discuté entre autres du camionnage, du transport maritime, du transport multimodal et des renseignements sur les voyages, de la balance des paiements, des classifications des marchandises et des industries, ainsi que des données sur le commerce. Aux États-Unis, on entend ajouter une question à l'une des enquêtes sur les activités menées au Canada et au Mexique. À la cinquième réunion, les délégués du Mexique ont décrit leur organisation.

2. Besoins en données sur les transports

   Statistique Canada prévoit achever son évaluation des programmes sur les transports au cours du printemps de 1994.

Avancement des travaux depuis la dernière réunion

L'élaboration de l'Enquête trimestrielle sur les transporteurs routiers de marchandises (ETTRM) progresse comme prévu; l'enquête devrait être mise en oeuvre pour 1994. Le contenu du questionnaire de l'enquête annuelle fait l'objet d'un examen. On discute actuellement avec les représentants du secteur du transport par autobus pour revoir le contenu du questionnaire et

la fréquence de l'enquête connexe. Dans les deux cas, la participation des représentants du Québec et de l'Ontario (du moins) a été active.

STATISTIQUES DE L'ÉTAT CIVIL

Dernière réunion : **juillet 1993**

Prochaine réunion : **juin 1994**

Membres : **officiers de l'état civil des provinces et des territoires**

Situation au mois d'avril 1994

La situation concernant les ententes révisées est la suivante :

- **Ententes signées :** Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Yukon.

- **Ententes retournées aux provinces pour signature :** Terre-Neuve, Québec, Manitoba et Saskatchewan.

- **Ententes à l'étude dans les provinces ou les territoires :** Ontario, Alberta, Colombie-Britannique et Territoires du Nord-Ouest.

La Division de la statistique de la santé et le représentant du Nouveau-Brunswick ont produit un manuel modèle des causes de décès. Toutes les provinces et territoires ont reçu un exemplaire et une disquette de ce manuel. Celui-ci a été préparé à l'intention du personnel médical appelé à remplir des certificats de décès.

On a effectué des études pour mesurer la qualité de codage de certaines provinces ou territoires (en particulier pour ce qui a trait aux causes de décès sous-jacentes). Les résultats de ces études ont fait l'objet de discussions en vue de corriger le problème à sa source. En même temps, on a évalué l'impact de la révision et de la correction effectuées par Statistique Canada sur les données provenant des provinces et territoires.

Ayant manifesté de l'intérêt pour MICAR, les provinces de l'Ouest ont reçu de la formation sur l'utilisation de ce logiciel et bénéficié du soutien nécessaire à sa mise en application. MICAR facilite le codage de toutes les causes de décès visant l'établissement des causes sous-jacentes par l'utilisation de règles internationales (utilisation du logiciel ACME). La dixième révision de la classification internationale des maladies continuera de faire l'objet de discussions par le Conseil jusqu'à sa mise en oeuvre au Canada et aux États-Unis.

On a également discuté de l'utilisation par les provinces et territoires de codes géographiques standards et de l'élaboration d'un système de mise à jour de ces codes.

ANNEXE 9

SUIVI DES QUESTIONS DÉCOULANT DE LA RÉUNION DE 1993 DU CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

RAPPORT D'AVANCEMENT

Point		Respon-sable	Mesure
1.0	Rapport de Statistique Canada		
1.1	Tous les participants sont préoccupés par les éventuelles atteintes au système statistique national que pourraient entraîner les restrictions budgétaires des administrations fédérale, provinciales et territoriales. Il faut un mécanisme pour mieux faire connaître aux hauts fonctionnaires des administrations provinciales et territoriales les répercussions de ces restrictions sur la viabilité des ententes de partage de données, en raison de l'importance moindre de certains organismes statistiques provinciaux et territoriaux.	Statisticien en chef et Secrétariat	Le Secrétariat a communiqué avec les représentants de tous les territoires et provinces pour déterminer l'à-propos de la préparation d'une lettre pour la signature du Statisticien en chef à l'intention des personnes concernées (sous-ministre ou ministre) dans laquelle il décrirait les répercussions possibles des récentes restrictions budgétaires ou des réorganisations provinciales sur le système statistique national. Une ébauche a été rédigée à l'automne 1993 et acheminée au bureau du Statisticien en chef.

Point		Respon-sable	Mesure
2.0	Comptes rendus des délégués provinciaux et territoriaux		
2.1	Le délégué du Manitoba se dit préoccupé par le délai séparant la parution des données mensuelles sur l'industrie manufacturière (le mardi habituellement) et leur diffusion dans CANSIM.	Directeur général, Direction du marketing et des services d'information	Le directeur de la Division de la diffusion électronique des données a écrit au délégué du Manitoba pour lui expliquer les options qui permettent de surmonter ce problème.
2.2	Le Bureau de la statistique du Québec aimerait discuter avec Statistique Canada d'une méthode lui permettant de produire des statistiques financières plus utiles.	Bureau de la statistique du Québec et Secrétariat	Une lettre d'entente entre Statistique Canada et le Bureau de la statistique du Québec a été signée en cette matière (Lettre d'entente concernant l'échange de renseignements dans le domaine des statistiques financières du secteur public québécois et canadien, signée le 18-11-93).
2.3	Les délégués soulèvent la question de l'agrégation des données provinciales en données régionales (région de l'Atlantique) dans les publications.	Statisticien en chef	Le Statisticien en chef ou les SCA concernés étudieront cette question.

Point		Responsable	Mesure
2.4	La Colombie-Britannique est actuellement en train de former des comités consultatifs de la statistique et aimerait recevoir le mandat, et tout autre document pertinent, concernant les comités consultatifs de Statistique Canada.	Secrétariat	Le Secrétariat recueille les mandats et les distribuera à tous les coordonnateurs statistiques.
2.5	Le délégué de Terre-Neuve fait remarquer que son organisme discute avec le Commissaire à la protection de la vie privée de diverses questions et demande à recevoir de l'information et de l'aide de Statistique Canada.	Secrétariat	Le directeur des Services de contrôle et d'accès aux données a communiqué avec le délégué de Terre-Neuve.
2.6	L'Ontario aimerait recevoir une réponse écrite du statisticien en chef sur le document *Ontario's Reaction to Statistics Canada Program Reductions* présenté lors de la réunion de 1993 du Conseil.	Secrétariat	Une lettre a été envoyée le 14 septembre 1993.
3.0	Système de comptabilité nationale		
3.1	Le délégué du Manitoba demande à avoir un exemplaire du plan d'activités et de l'échéancier des travaux réalisés pour les tableaux des E/S.	SCA, Secteur des études analytiques et des comptes nationaux	Le Manitoba et Statistique Canada ont signé une lettre d'entente qui couvre ce sujet (mars 1994).

Point		Responsable	Mesure
3.2	Le délégué de la Saskatchewan dit qu'il attend toujours que Statistique Canada communique avec lui au sujet des estimations des bénéfices des sociétés.	SCA, Secteur de la statistique du commerce et des entreprises	M. Wells a rencontré le délégué de la Saskatchewan.
4.0	<u>Ajustement des estimations de la population</u>		
4.1	Le délégué du Manitoba demande une copie de toutes les analyses du khi-deux ayant servi au calcul des estimations.	D. Royce	Les documents ont été envoyés.
4.2	Tous les délégués demandent à recevoir une copie a) de la note de D. Royce où sont décrites les raisons justifiant l'abandon de la méthode de classement; b) des chiffres révisés relatifs au surdénombrement du recensement; c) le rapport du 1er juin envoyé au Conseil du Trésor et à tous les ministères provinciaux des Finances.	D. Royce	Les documents ont été envoyés.
5.0	<u>Statistique du commerce et des entreprises</u>		
5.1	Le délégué de la Colombie-Britannique demande quand la consultation sur l'identificateur unique aura lieu.	SCA, Secteur de la statistique du commerce et des entreprises	M. Ryten renseignera les coordonnateurs statistiques en juin 1994 à ce sujet.

Point		Respon-sable	Mesure
6.0	Arrangements fiscaux		
6.1	Les délégués de toutes les provinces demandent des copies des documents ayant servi à l'exposé.	Secréta-riat du Bureau	Les documents ont été envoyés.
6.2	Les délégués demandent des copies des nouveaux règlements découlant de l'entrée en vigueur de la *Loi sur les arrangements fiscaux*.	Secréta-riat du Bureau et K. Sahay	Les règlements ont été envoyés à tous les délégués.
6.3	Cette question est recommandée comme point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité de la statistique du secteur public.	Président, Comité de la statis-tique des admini-strations publiques	Cette question figurait à l'ordre du jour de la réunion du 20 octobre 1993.
7.0	Évaluation du système des comités fédéraux-provinciaux		
7.1	Les recommandations présentées dans le rapport définitif sont discutées, de même qu'une nouvelle proposition du président du groupe de travail. On décide que les points où il y a unanimité seront immédiatement mis en oeuvre alors que les questions en suspens seront reportées à la réunion de 1994 du Comité du programme.	Comité du programme	Le Comité du programme s'est rencontré le 2 décembre 1993 et a préparé les recommandations sur les questions en suspens afin qu'elles soient soumises au Conseil consultatif de la politique statistique de 1994.

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA
1010474655